

journal de la Confédération Musicale de France

N° 337-338 Février-Mars 1981
ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS
La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par
décret du 2 janvier 1957 et agréée par le mini-
stère de la Culture et le ministère de la Jeunesse
et des Sports. Elle est affiliée à la Confédéra-
tion internationale des Sociétés Populaires de
Musique et membre du Comité National de la
Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407



Emile Clérissé



Etienne Bourbié



Arthur Manouvrier



Albert Ehrmann



Jules Selmer-Collery



André Amellér

Éditorial

par André AMELLÉR

DES 1819, L'idée d'une Confédération était dans les esprits. Eugène Delaporte (1819-1876) organisait en 1851 un concours international de chorales à Troyes. A cette époque, et ceci en est la preuve, le chant choral était très développé dans notre pays et ce, pendant de nombreuses années, encouragé par le Ministère de l'Education Publique qui l'appliquait dans ses programmes.

Dès 1833, Willem se fera le promoteur et l'organisateur de nombreuses manifestations groupant plusieurs écoles pour constituer ce que l'on appellera « l'Orphéon ». A Paris, des cours pour adultes furent créés : en 1839, plus de 5.000 enfants et plus de 1.000 adultes pratiquaient le chant choral à Paris.

Rolland fonda « Les Montagnards Béarnais » dont l'hymne est bien connu : il s'agit en effet du fameux « Halte là, halte là, les montagnards sont là ».

Eugène Delaporte se fait l'Apôtre de la Musique en parcourant le pays et en organisant festivals et concours.

Dès 1855, le premier journal consacré au chant choral, « L'Orphéon », paraît.

Des concours furent organisés pour tous, et en particulier pour les compositeurs, afin d'enrichir et de renouveler le répertoire.

C'est à Vaires que lors d'un concours appurent les divisions et les sections que nous connaissons, et ainsi naissait la première fédération : la Fédération de Seine-et-Marne. En 1855, 300 sociétés s'affilièrent à cette Fédération. Cet exemple fut largement suivi, et en 1859 eut lieu à Paris la première réunion de toutes les Fédérations départementales existantes.

Après la guerre de 1870-71, on constate une dégradation du chant choral, mais peu à peu s'implantèrent les fanfares, puis ce qu'on appelait à l'époque « les cliques », composées de clairons, trompettes et tambours, et les harmonies.

Dans chaque département, des efforts étaient entrepris, mais la cohésion nationale n'était plus, et quelques tentatives d'union avortèrent.

C'est en 1895, à Bourges, que des membres de différents orphéons se réunirent et fondèrent une Association Nationale qui eut, entre autres Présidents Emile Pessard et Samuel Rousseau ; ils définirent avec précision des statuts propices aux sociétés musicales, chorales et instrumentales.

Le 15 août 1903, Emile Clérissé, fondateur de l'Union Musicale de l'Eure, proposait alors un plan pour uniformiser la réglementation des différentes sociétés. Une Commission fut créée avec Clérissé, Lafitte, Brevannes et Fouasse, ayant pour but le recensement de toutes les formations, la prise de contact avec leurs dirigeants et la préparation d'un rassemblement national afin d'envisager la constitution de fédérations.

• Suite page 15

La Confédération Musicale de France a 75 ans

L'Orphéon Municipal formera les maîtres nécessaires à l'enseignement. Cet enseignement se répandra peu à peu dans les campagnes, où naissent aussi des écoles de chant et des orphéons.

Le flambeau sera repris par Hubert, Inspecteur, et en 1852 par Charles Gounod, qui s'intéressera à la musique populaire. Le succès fut immense, à tel point que le pouvoir s'en inquiéta. En effet, Charles Sellier, un ouvrier, avait fondé la « Sainte Cécilia ». Cette société donnait des concerts, applaudie et encouragée par une foule de plus en plus grande, mais après une triomphale audition Place des Vosges, un interdit était promulgué.

Déjà en 1850, une classe populaire de chant et d'ensemble avait été créée au Conservatoire de Paris.

Après ce grand mouvement dans la Capitale, c'est au tour de la province, et la création de nombreuses sociétés.

En 1820, Rouget de Lisle n'avait-il pas formé à Lons-le-Saunier un orphéon qui exécutait son « Chant des Industriels » !

Le Président Amellér ici au cours de son récent séjour à Jakarta accompagné de Madame Amellér, souhaite à tous la bienvenue à la 80^e assemblée générale de la Confédération Musicale de France.

M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication nous honorera de sa présence le vendredi 6 mars à 10 heures.

- En pages 2 à 6 : La flûte à bec.
- En page 7 : Réflexions sur le répertoire d'orchestres d'harmonie.
- En pages 8 et 9 : Toucy.
- En page 10 : Petites annonces.
- En page 11 : Une école française en Indonésie.
- En pages 12 à 14 : Vos informations.
- En pages 16 à 17 : 80^e Assemblée Générale de la C.M.F.
- En page 18 : Nos musiciens à l'honneur.
- En page 20 : Manifestations 1981.
- En pages 21 à 32 : Fédérations régionales.

sommaire



par **PIERRE PAUBON**

La flûte

PIERRE PAUBON

Œuvres pour flûtes à bec

Méthodes :

LE GRADUS DE LA FLUTE A BEC

Etude progressive sur textes musicaux des cinq types de flûtes :

- Cahiers A et B, instruments en ut (soprano, ténor), chaque 33,60 F
Cahiers C, D et E, instruments en fa (sopranino, alto et basse), chaque 44,70 F

LE SOLFÈGE PAR LA FLUTE A BEC

Etude progressive et simultanée du solfège et de la flûte à bec pour les débutants, en deux cahiers, chaque 24,00 F

Études :

- VINGT ÉTUDES MELODIQUES pour flûte soprano, degré débutants 28,30 F
SEIZE ÉTUDES MELODIQUES pour flûte soprano, degré préparatoire I 28,30 F
QUINZE ÉTUDES MELODIQUES pour flûte soprano, degré préparatoire II 28,30 F
DIX-SEPT ÉTUDES MELODIQUES pour flûte soprano, degré élémentaire I 28,30 F
DIX-HUIT ÉTUDES MELODIQUES pour flûte soprano, degré élémentaire II 28,30 F

Pièces :

JEUX DE FLUTES. Collection de pièces anciennes et romantiques adaptées, harmonisées et transcrites pour flûte à bec, en cinq volumes :

- Volume 1 - **Monodies du XII^e au XVI^e siècle**, une partie de flûte avec tambourin ad lib. 14,00 F
Volume 2 - **Autour de Bach**, deux parties de flûte soprano, une partie de flûte alto 21,20 F
Volume 3 - **Dix-huit chants populaires slaves**, deux parties de flûtes de même catégorie 20,30 F
Volume 4 - **Avec Mozart et Schubert, F. Sor, Gluck, Goldberg**, deux parties de flûtes soprano, une partie de flûte alto 21,20 F
Volume 5 - **Quelques romantiques : Beethoven, Weber, Chopin, Schumann, Brahms**. Deux parties de flûtes soprano et une partie de flûte alto ... 21,20 F

PRELUDE ET DANSE pour flûte à bec (ou flûte traversière) et percussion 22,60 F

QUATUOR N° 2 pour flûtes soprano, alto, ténor et basse sur la chanson « Alouette » 22,60 F

ALPHONSE LEDUC,

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS - CÉDEX 01



C'est en 1936 que Pierre Paubon s'intéressa à la flûte à bec.

Le compositeur Paul Arma avait fondé à cette époque « Les Loisirs Musicaux de la Jeunesse » (L.M.J.) au sein duquel rayonnait une remarquable chorale. Désirant y adjoindre une section de flûtes à bec, il demanda à Pierre Paubon d'étudier cet instrument

pour la créer. Il n'existait pas, en France en ce temps-là, de méthodes. Pierre Paubon en écrivit une qui poursuivit son chemin aux Editions Ouvrières. C'est ainsi qu'il participa, un des premiers, au renouveau de la flûte à bec en France.

Cet amoureux de la flûte depuis l'âge de 7 ans dut vaincre une opposition familiale avant de pouvoir

s'exprimer. Sans entrer dans les détails de tant d'années perdues, sachons qu'il doit tout à un maître exceptionnel, Léopold Lafleurance, dont beaucoup de nos grands flûtistes français ont bénéficié de son dévouement. Après un premier Prix à l'École Supérieure de Musique de Paris, toujours grâce à Lafleurance, il se perfectionna et entreprit la carrière de soliste et musique de chambre. Concerts en France, à l'étranger, dans les radios privées (et soliste de l'O.R.T.F.) se succédèrent.

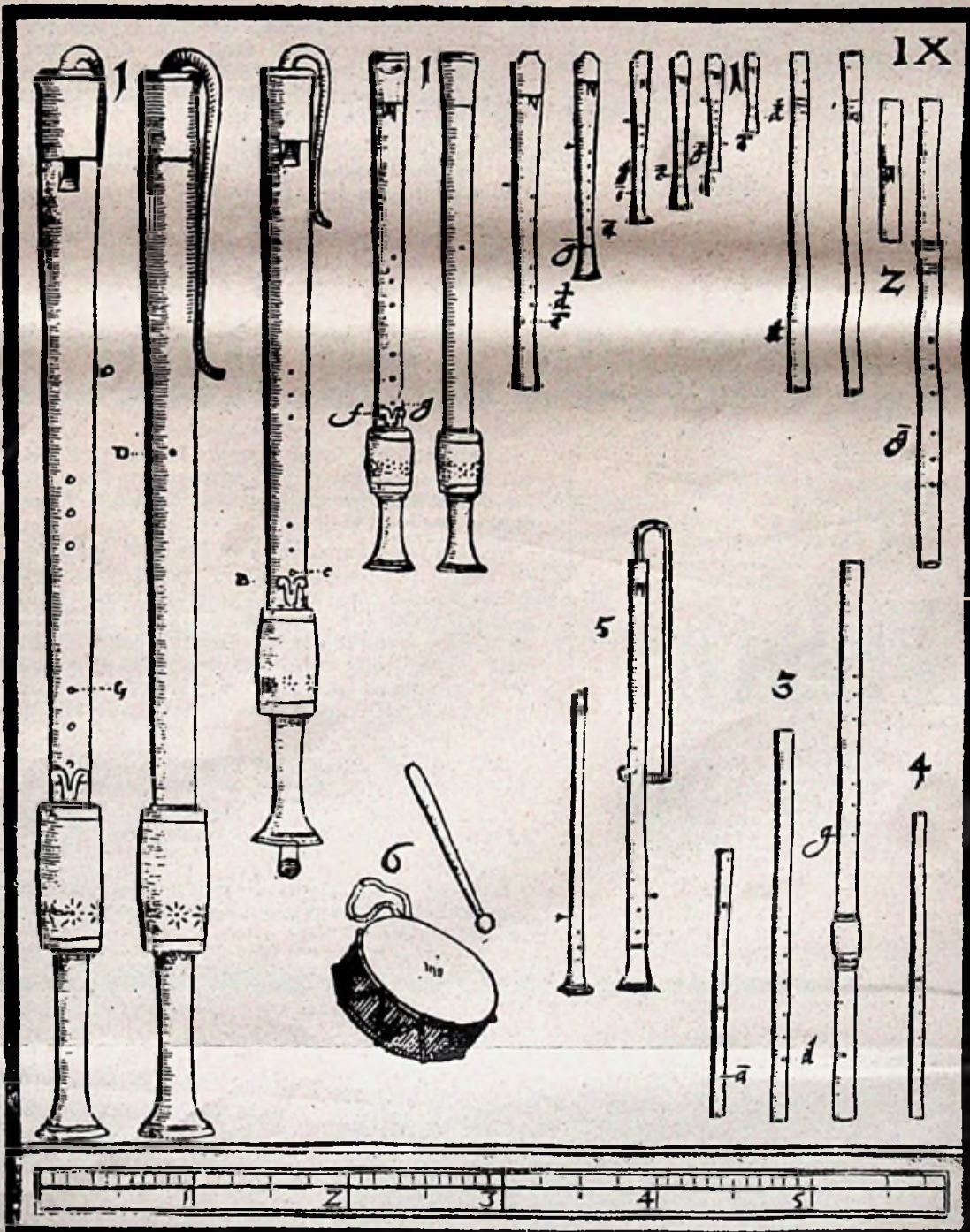
Ayant travaillé le chant, il en adapta les principes à la pratique de ses instruments (flûte traversière et flûte à bec).

Parallèlement à l'activité de concertiste, il continue son apostolat musical dans trois conservatoires de la région parisienne.

On lui doit des œuvres personnelles pour les deux sortes de flûtes, pour chant, musique de chambre, des chœurs, deux messes, des transcriptions et réductions pour flûte et piano d'œuvres, non publiées en France, dont certaines étaient inédites.

Enfin, on se souvient peut-être que Pierre Paubon a tenu, en ce journal, la chronique intitulée LE COIN DES JEUNES pendant douze années.

Les œuvres sont publiées (ordre chronologique) aux Editions Ouvrières, Zurluh, Transatlantiques, Billaudot, Consortium Musical, Leduc, Lemoine.



1. Blockflöten/ganz Stimwerk. 2. Dolzflöte F g. 3. Querflöten/ganz Stimwerk
4. Schweizerpfeiff. 5. Stamentien-Waß und Discant. 6. Klein Päcklin:
zu den Stamentien Pfeiffen zugebrauchen.

ÉDITIONS ROBERT MARTIN

Nous proposons à un prix très attractif : 33,00 F, un ouvrage de 76 pages, avec tablature.

« LA MUSIQUE PAR LA FLUTE A BEC », de Robert Letellier. Cet ouvrage contient : 144 études, exercices et gammes ; 52 récréations sur des airs populaires et des thèmes de Lully, Bach, Mozart, Beethoven, Schubert ; 23 duos et trios.

« La musique par la flûte à bec », de Robert Letellier, est une méthode très bien conçue pour donner aux enfants une première connaissance du langage musical et pour soutenir les maîtres dans leur travail d'initiation et de sensibilisation à la musique. »

Henri Corbeille,
Inspecteur honoraire de l'Éducation nationale.

Vient de paraître :

- 60 Duos sur des airs populaires, de Marc Dijoux, pour deux flûtes à bec 33,00 F
20 Pièces progressives pour flûte à bec sur des rythmes classiques et modernes, de Raymond Salmon 17,70 F
50 Duos progressifs pour flûtes, par les grands maîtres de l'École Française, Hugot, Devienne, Berbiguier, Gariboldi, Tulou, présentés par Alain Marion, professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris 41,20 F



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée
B.P. 502 - 71009 MACON CEDEX

☎ (85) 34-46-81

Afin de faciliter le travail du service comptabilité, nous vous remercions de ne jamais nous adresser d'espèces en règlement.

à bec

NOUS savons que la flûte (avec ou sans bec) est un des plus anciens instruments. Où se situe exactement sa naissance ? En lisant les ouvrages qui traitent ces sujets historiques, on constate qu'il y eut une époque de confusion sur le terme exact du mot FLUTE. On appelait ainsi les « tubes musicaux » de toutes sortes. Il est vraisemblable que le vent produisant un son dans les roseaux coupés ait suggéré à nos lointains ancêtres l'idée d'en assembler des tubes de différentes longueurs pour créer la syringe ou flûte de pan. Puisque la confection d'un sifflet semble plus ingénieuse, la flûte à bec est sans doute venue après.

Bien que ce ne soit pas notre propos, il faut bien dire que la flûte traversière dans sa forme primitive n'a pas attendu le XVIII^e siècle pour se manifester...

Plus près de nous, tout en restant dans un lointain passé, l'aînée de la famille des flûtes à bec fut la *soprano* en Ut. Elle fut suivie par l'*alto* en Fa, qui reste l'instrument des solistes comme dans la plupart des familles d'instruments à vent. Les flûtes *ténor* en Ut et *basse* en Fa complétèrent ce quatuor qui sonne une octave au-dessus du quatuor vocal. Vinrent ensuite la *sopranino* en Fa et la *contrebasse* en Ut.



Santon en porcelaine (Bayevische National Museum, Munich).

Au musée du Conservatoire National Supérieur, 14, rue de Madrid, où l'on ne se bouscule pas, on pourra admirer de très beaux modèles construits en diverses matières et s'apercevoir que la facture instrumentale du passé était d'une très haute qualité. On pourra aussi constater que les flûtes actuelles ont conservé le même aspect. Certains facteurs réalisent d'ailleurs des copies avec beaucoup de goût. Toutefois, il faut noter que les trous doubles permettant le chromatisme plus facile des notes graves sont venus à notre époque, lorsque le renouveau de la flûte à bec eut lieu.

En France, ce mouvement a commencé avant la guerre de 1940. La flûte à bec, qui avait

connu de riches heures au XVIII^e siècle, fut éclipsée par la « Flûte de l'Allemand » (entendez traversière). Elle se réfugia dans les musées, chez les collectionneurs et, grâce aux mouvements de jeunesse de cette époque, la *soprano* voisinait dans le sac de camping avec l'harmonica. Un recueil de chants populaires constituait le répertoire. Alors, certains musiciens, dont je fis partie, ont vu là un moyen de pénétration dans les rangs du peuple.

A cette époque, on ne disait pas « flûte à bec », c'était la « flûte douce ». Cela me rappelle un concert de musique médiévale que nous donnions dans une ville

riche en monuments de cette époque. Le directeur du conservatoire vint me montrer son érudition en me disant : « C'est une flûte douce que vous avez là, ce n'est pas une flûte à bec !... » J'eus beaucoup de peine (et sans le convaincre) à lui expliquer que Lully préférait la flûte à bec à la flûte traversière et que, trouvant son timbre plus doux, il l'avait appelée flûte douce. Mais ouvrez un dictionnaire musical et vous trouverez à « flûte à bec » la mention « ou flûte douce ».

Et maintenant, où en sommes-nous ?

• Suite page 4

ŒUVRES DE PIERRE PAUBON uniquement pour flûtes à bec

Editions Ouvrières. — Méthode de flûte à bec ; « Joyaux du temps passé », pièces du Moyen Age pour une et deux flûtes ; « Du Menuet à la Rumba », huit pièces à deux flûtes.

Editions Zurluh. — Quatuor n° 1 (S.A.T.B.), Prélude et Scherzo (3 fl.), Dix Pièces en duo, Danceries (1 fl. et percussion), Récréations pour fl. sup. 3 vol.

Editions Billaudot. — Suite op. 17 n° 1 de Boismortier (2 fl.).

Editions Leduc. — « Le Gradus de la flûte à bec », enseignement complet en cinq volumes, Etudes mélodiques pour flûte soprano, cinq volumes gradués ; « Le Solfège par la flûte à bec », méthode active en deux volumes ; « Jeux de flûtes », cinq volumes pour une flûte soprano et deux altos ; « Prélude et Danse », pour flûte soprano (ou traversière) et tambourin ; Quatuor n° 2 (S.A.T.B.).

LE QUINTETTE DES FLÛTES A BEC

DIAPASON: LA = 440

FLÛTES EN FA

Anglais: RECORDERS IN F

Allemand: BLOCKFLÖTEN IN F

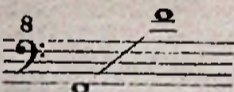
BASSE

BASS

BASS

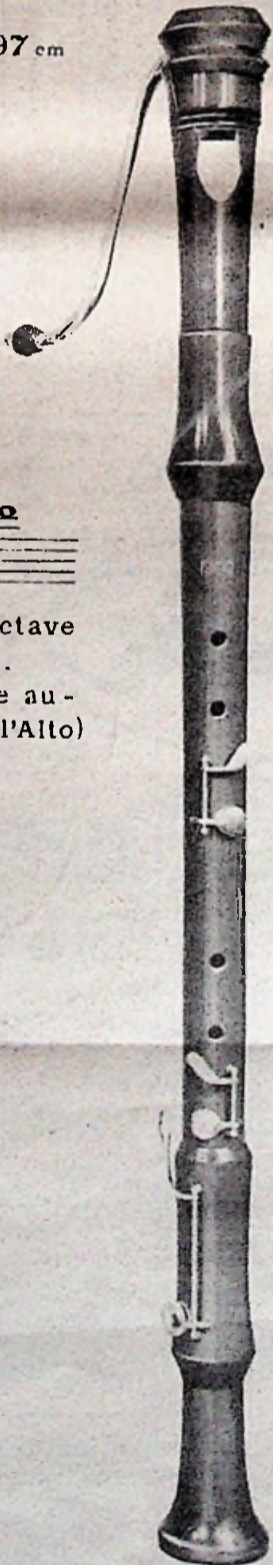
Longueur 97 cm

Écriture



sonne à l'octave supérieure.

(une octave au-dessous de l'Alto)

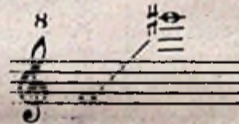


SOPRANINO

(ou Piccolo)

Longueur 24 cm

Écriture



sonne à l'octave supérieure.

(une octave au-dessus de l'Alto.)



FLÛTES EN UT

RECORDERS IN C

BLOCKFLÖTEN IN C

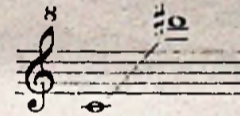
SOPRANO

DESCANT

SOPRAN

Longueur 32,5 cm

Écriture



sonne à l'octave supérieure.

(une octave au-dessus de la Ténor.)



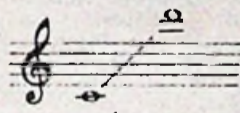
TÉNOR

TENOR

TENOR

Longueur 62 cm

Écriture



sons réels...



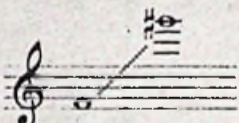
ALTO

TREBLE

ALT

Longueur 47,5 cm

Écriture



sons réels.



La plupart des flûtes Ténor sont munies d'une clé pour l'UT grave.

Planche du « Gradus de la flûte à bec » de Pierre Paubon (Editions Alphonse Leduc).

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e

Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

La flûte

• Suite de la page 3

Le 21 octobre 1979, une réunion eut lieu à Paris. Elle groupait une quarantaine de personnalités du monde de la flûte à bec afin de mettre un peu d'ordre dans l'état actuel de l'évolution de cet instrument. En effet, qui ne souffle pas dans ces tubes ? Pourquoi ? Comment ?

Puisque la C.M.F. m'a demandé cet article, je vais exprimer mon opinion ainsi que je l'ai fait par ailleurs.

L'ATTITUDE DE CERTAINS MUSICIENS REPUTES

Si nous devons des pages célèbres aux grands maîtres du XVIII^e siècle, nous en devons également à des compositeurs

célèbres de notre époque. Mais il y a aussi les indifférents et les détracteurs :

« Cet instrument sans embouchure n'offre plus aucun intérêt. »

« Ceux qui jouent les instruments anciens sont les ratés des instruments modernes. »

« Pourquoi perdre son temps à jouer du pipeau ? »

Voici des attitudes nettement définies...

Le pipeau revient souvent quand il s'agit de flûte à bec. Cela dit avec une moue méprisante. Il existe d'excellents joueurs de pipeau, de vrais musiciens, qui construisent leur instrument et qui font œuvre utile en leur domaine différent de la flûte à bec.

Enfin, si vous êtes flûtiste et que vous pratiquez les deux

sortes d'instruments (avec ou sans bec...), vous risquez de vous compromettre dans l'une ou l'autre catégorie...

On a sans doute oublié qu'un François Devienne a été à la fois virtuose de la flûte et du basson (très éloigné de la flûte à bec...). Combien d'exemples pourrait-on donner !

C'est très bien d'être un « spécialiste », mais n'allons pas trop loin car cela devient du sectarisme. Cela fait penser à ce spirituel fantaisiste qui disait un jour : « Je suis professeur de piano droit... »

Ces considérations montrent combien la flûte à bec n'est pas prise au sérieux en beaucoup d'endroits.

L'ATTITUDE DE CERTAINS DIRECTEURS D'ECOLES MUSICALES

Dans la classe de flûte à bec (quand elle existe), arrivent chaque année quelques bambins déclarés « trop jeunes » pour jouer tel instrument. Tant de fois, il apparaît que ces petits réussissent parfaitement là où ils sont « tombés » et ne font rien dans l'autre choix. Très souvent, ils sont perdus pour la musique.

Bien sûr que la flûte à bec est facile à jouer dans ses débuts, mais cela ne dure pas longtemps... C'est la méconnaissance que d'en faire l'instrument d'attente ou la destiner à « ceux qui manquent de moyens »...

Ces attitudes sont des expédients fâcheux.

LES « ECOLES » DE LA FLUTE A BEC

« Que me ferait-on si j'allais au Louvre dessiner un soutien-gorge à la Joconde ? », écrivait, un jour, Arthur Honegger. C'était à propos de ceux qui dénaturent les grands

maîtres qui ne sont plus là pour se défendre.

Peut-il exister d'autre Ecole que celle du « Droit chemin de Musique » ?



Flûte à bec Bressan (portrait présumé de Johann-Christian Schickard) par un peintre anonyme (document Rose-Marie Janzen).

Heureusement, il existe en France et ailleurs d'authentiques musiciens qui n'ont pas eu et qui n'ont pas recours à ces « devanures », car ils n'ont pas à masquer les défauts de la cuirasse...

On a pu constater combien de temps a duré cette « Ecole » qui consistait à « rajeunir » J.-S. Bach... Comme si on pouvait lui donner un âge !...

Votre goût vous guidera vers la seule Ecole, celle de la Vérité, qui, naturellement, demande du travail, du goût, du respect et beaucoup d'amour, car elle ne cède pas au « débrillé » de quelques snobs.

Par contre, ne doit-on pas respecter les chercheurs qui ont le courage d'engager leur propre

personnalité dans des voies nouvelles qui peuvent a priori nous déconcerter ? Ceux-là ne cherchent pas à remanier un passé sur lequel la Musicologie nous fournit suffisamment de renseignements.

LES METHODES DE FLUTE A BEC

Elles sont maintenant fort nombreuses !

Quand on a envie d'obtenir un résultat, même une méthode imparfaite (je ne dis pas mauvaise) permet d'obtenir un bon résultat.

Mais où le musicien s'insurge, c'est lorsqu'il constate une forme d'enseignement qui dissimule le solfège sous un truquage.

Le solfège ! Ce mot qui sème la terreur a été remplacé en certains lieux d'enseignement musical par « Formation musicale », « Initiation musicale », etc.

Un ministre, écrivain célèbre, inaugurerait un jour, une Maison de la Culture importante et s'exclamerait dans son discours : « Le solfège, je ne connais pas de chose plus embêtante ! »

Et pourtant, à quoi bon vouloir édulcorer, envelopper la « pilule » d'un sucre qu'il faudra un jour retirer. Et alors ?

Alors, il nous appartient de reconforter des enfants effarés lorsqu'il faut lever le voile sur la réalité, apprendre qu'un DO n'est pas autre chose, apprendre que la mesure est indispensable, apprendre à attaquer une note au lieu de traiter une flûte comme un sifflet d'agent de police...

Soyons sérieux ! Comprendons que, dans toute activité, il faut cette joie de vaincre qui donne le dynamisme si absent en beaucoup d'enfants. Comprendons que, si nous avons eu quelques joies

• Suite page 6

ŒUVRES D'ANDRE AMELLER

POUR FLUTE SEULE

— VAL-D'OR (Belle-Provence)

LEDUC, Paris.

POUR FLUTE ET PIANO

— BARCAROLLE

LEMOINE, Paris.

— LE LYS MARTAGON

LEMOINE, Paris.

— ONDE PURE (Facile)

COMBRE, Paris.

— CHICOUTIMI (Belle province)

LEDUC, Paris.

— TROIS BLUETTES (Facile)

LEDUC, Paris.

— ODETE (Cinq prénoms)

MARTIN, Mâcon.

POUR ENSEMBLES DE CUIVRES

— ANDANTE ET SCHERZO

COMPOSITEUR.

pour quintette à vents

— A LA FRANÇAISE

TRANSATLANTIQUES, Paris.

3 pièces pour quintette à vents.

— SEXTUOR A VENTS

COMPOSITEUR.

pour flûte, hautbois, clarinette, basson, cor et saxophone.

— AZULERONS DE VALENCIA

COMPOSITEUR.

pour sextuor à vents.

POUR PETIT ORCHESTRE

— CONCERT AU PARC DE FONTAINE-FRANÇAISE

COMPOSITEUR.

pour flûte solo et orchestre à cordes.

— PETITE SUITE

BILLAUDOT, Paris.

pour 1 flûte, 1 hautbois, 1 clarinette,

1 basson, 1 cor, 1 trompette, timbale,

batterie et cordes.

POUR ORCHESTRE

— HETERODOXES (4 mouvements)

TRANSATLANTIQUES, Paris.

2 flûtes, 2 trompettes, quatuor à cordes,

solo, orchestre à cordes et percussion.

— DENTELLES ET BRODERIES

COMPOSITEUR.

VALENCIANES

(Puntillas y Bordados Valencianos)

2 flûtes (1 piccolo), 2 hautbois (1 cor

anglais), 2 clarinettes, 2 bassons, 2 cors,

1 saxo alto, trompettes, timbales, harpe,

percussion, quatuor à cordes.

ŒUVRES CONCERTANTES POUR ORCHESTRE

— CONCERT POUR VIOLONCELLE ET ORCHESTRE

COMPOSITEUR.

(Version orchestre de chambre).

2 flûtes, 1 hautbois, 1 cor anglais,

1 clarinette, 1 basson, 2 cors,

1 trompette, 1 trombone, timbale,

batterie, célesta, 1 harpe, quatuor à

cordes.

— CONCERTINO POUR CONTREBASSE ET ORCHESTRE

BILLAUDOT, Paris.

2 flûtes, 1 hautbois, 2 clarinettes sib,

1 basson, 3 cors, 1 trompette, 6 altos,

4 celli, 2 contrebasses, timbales, piano.

— NOCTURNE POUR COR ET PETIT ORCHESTRE

COMPOSITEUR.

Cordes, harpe (ad libitum), 1 flûte,

1 hautbois, 1 clarinette, 1 basson.

— TUBA-CONCERT

ESCHIG, Paris.

Pour tuba saxhorns sib et orchestre.

2 flûtes (1 piccolo), 2 hautbois,

2 clarinettes, 1 clarinette basse,

2 bassons, 1 contre-basson, 4 cors,

Timbales, cymbales, grosse caisse.

— SONATE POUR COR ET 14 INSTRUMENTS

PETERS HINRICHSEN, Londres.

2 grandes flûtes, 1 clarinette sib,

1 clarinette basse sib, saxo soprano sib,

saxo alto sib, saxo ténor sib,

1 trompette, 1 trombone, 1 tuba, célesta,

2 harpes, cymbale suspendue.

ŒUVRES VOCALES

— 6 MELODIES POUR SOPRANO

COMPOSITEUR.

Avec flûte et harpe (poèmes de Marie Clot).

DISQUES

Le plus important catalogue

de nouveautés

en disques d'harmonies

de batteries-fanfarses

et d'instruments à vent



678.010 — QUINTETTE DE CUIVRES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE, cette formation réunit de remarquables instrumentistes qui interprètent avec un égal bonheur des œuvres de J.-B. Lulli, J. Douay, D. Chostakovitch, J. des Prés et J. Komivès.....

51,40 F

678.020 — CIELS POUR D'AUTRES HOMMES, magistralement interprétés par les 140 musiciens de la Musique de la Police nationale. 3 œuvres de P. Sciortino, considérées comme un renouveau de la littérature pour orchestre d'harmonie. Des sons étonnants.....

51,40 F

678.030 — TROMBONE ET ORGUE, grâce à l'alliance de leurs talents, Jean Douay (premier trombone à l'Orchestre national de France) et Christian Gouinguéné (maître de chapelle à Saint-Jean-Baptiste de Sceaux) dévoilent la magnificence de l'harmonie trombone-orgue à travers des œuvres de Césaré, Gouinguéné, Chostakovitch, J.-S. Bach, Vivaldi, Senon.....

51,40 F

678.080 — ANDRE BEUN SAXOPHONES, l'auditeur est immédiatement conquis par la qualité chantante du jeu d'André Beun (premier saxo à la Garde républicaine de Paris) qui honore les œuvres de J. Bernard, I. Goukovsky, Ch. Chevalier, tout en imposant une conception très personnelle de l'instrument.....

51,40 F

580.192 — ORGUE ET TROMPETTE A NOTRE-DAME DE PARIS (2), par Jacques Marichal (titulaire au chœur de Notre-Dame de Paris) et Jean-Jacques Gaudon (soliste Ensemble Inter contemporain), un duo bien connu qui nous interprète ici des œuvres de Bach, Telemann, Fasch, Viviani ; un disque vif, alerte, où le talent des deux interprètes fait merveille.....

48,40 F

577.925 — MOZART-GOUNOD, par l'Harmonie de chambre de la Police nationale qui interprète avec bonheur les œuvres de Mozart et Gounod ; il est si bon d'entendre des musiques heureuses.....

48,40 F

FRAIS D'ENVOI POUR TOUTE COMMANDE..... 12 F



CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
PRIX GARANTIS JUSQU'AU 31 MARS 1981
B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINT-MARS. Tél. : (6) 495-41-93
ou à notre stand, les 6 et 7 mars, à l'assemblée générale de la C.M.F.

à bec



Mains de Jacques Hotterre-le-Romain extrait de « Principes de la flûte ».

ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, rue Pigalle, 75009 PARIS
Tél. : 874-09-25

Extrait de notre catalogue

FLÛTE TRAVERSIERE

- ARTAUD P.-Y., Méthode élémentaire.
- PARÈS G., Méthode élémentaire.
- PARÈS G., Gammes et exercices.
- HÉRICHÉ R., Exercices journaliers.

FLÛTE ET PIANO

- ABSIL J., Silhouette (quatre pièces, facile à moyenne difficulté).
- AMELLER A., Barcarolle (facile).
- AMELLER A., Le Lys martagon (facile).
- BARLOW F., Pavane (facile).
- BERTHELOT R., Fauréenne (moyenne difficulté).
- BERTHOMIEU M., Bagatelle (facile).
- BERTHOMIEU M., Trois escaliers (facile à moyenne difficulté).
- CAPLET A., Petite valse (moyenne difficulté).
- CAPLET A., Réverie (moyenne difficulté).
- DAMASE J.-M., Scherzo (difficile).
- DAMASE J.-M., Sérénade (moyenne difficulté).
- DAMASE J.-M., Sonate (difficile).
- DANDELLOT G., Habanera (moyenne difficulté).
- DAUTREMER M., Amabilité (facile).
- DEPENSENAIRE J.-M., Sur l'Albaicin (facile).
- GAUBERT Ph., Sur l'eau (moyenne difficulté).
- GOUNOD Ch., Passacaille de Bosch (facile).
- MARC E., Bergers d'Arcadie (moyenne difficulté).
- PAUBON P., Le coin des jeunes (facile à moyenne difficulté).

- TAILLEFERRE G., Forlana (facile).
- LCEILLET J.-B., Sonate en fa majeur (moyenne difficulté).
- LCEILLET J.-B., Sonate en sol mineur (moyenne difficulté).
- MICHAEL E., Deux esquisses (moyenne difficulté).
- MOUQUET J., Danse grecque (difficile).
- MOUQUET J., Divertissement grec (difficile).
- MOUQUET J., Eglogue (difficile).
- MOUQUET J., Flûte de pan (difficile).

FLÛTE À BEC

- BERTHELOT T., Mes premiers pas vers la flûte à bec (méthode débutants).
- ARMA P., Dix-sept pièces pour deux flûtes égales (facile).
- BARLOW F., La flûte d'argent, sept pièces en duo pour flûtes soprano et alto (facile).
- LOUPIAS P. et N., Douze airs populaires.
- SCHERTZER D., Mélodies et rythmes d'Europe, pour flûte à bec et percussions (facile).

CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE

VENTE PAR CORRESPONDANCE DES PARTITIONS DE TOUS LES FONDS.

LE CONCOURS D'EXCELLENCE AURA LIEU LE 8 MARS 1981

AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE DE PARIS

L'appel des candidats sera fait à 8 heures précises



14, rue de l'Echiquier, PARIS 10^e - 770-14-46

NOUVEAUTES DU 4^e TRIMESTRE 1980

ENSEIGNEMENT

NEDELLEC, 15 exercices d'intonation 9,65 F

FLÛTE

ANDERSEN (Adorjan), Allegro militaire (2 flûtes et piano) 34,80 F
 FAILLENOT, Villancico del Infante (flûte et piano) 10,70 F
 HOFFMEISTER (Paubon), Concerto n° 23 en sol majeur pour flûte et orchestre (flûte et piano) 49,20 F
 HOFFMEISTER (Paubon), Concerto n° 34 en sol majeur pour flûte et orchestre (flûte et piano) 40,90 F
 matériel en location.
 WERNER J.-J., Nachstück (flûte piccolo et piano) 16,60 F

FLÛTE ET GUITARE

FIOCCO (Mourat-Hérèche), Allegro 16,60 F
 SCHEIDLER (Mourat-Hérèche), Sonate en ré majeur 23,20 F

CLARINETTE

GOTKOVSKY, Images de Norvège (Clarinette et piano) 16,60 F
 KRAKAMP (Lancelot), Vingt études (cahier n° 1) 23,20 F
 RIMSKY-KORSAKOV (Dondeyne), Concerto pour clarinette et orchestre d'harmonie (clarinette et piano) 23,20 F
 matériel en vente.

BASSON

VIVALDI (Allard), Concerto en mi mineur (basson et piano) 24,30 F
 matériel en location.

MUSIQUE D'ENSEMBLE

ARRIEU, Suite en quatre (flûte, hautbois, clarinette, basson) 32,45 F

TROMPETTE

PERGOLESE (Thilde), Concerto en sol majeur (trompette et piano) 29,00 F
 matériel en location.

COR

CORETTE-MOZART-GALLAY (Leloir), 3 divertissements (2 corps d'harmonie) 15,00 F
 GOUNOD (Leloir), Dix études (cor en fa) 11,80 F
 LONGINOTTI, Mélodie romantique (cor et piano ou harpe) 10,70 F
 MENGAL (Leloir), Quatuor (cors en fa) 16,60 F

TUBA

JOUBERT, Rudéral (tuba en ut et piano) 15,00 F

ENSEMBLE DE CUIVRES

ANCELIN, Tres leys per Ventadour (quintette) 49,20 F

SAXOPHONE

MIGNION, Pièces brèves (saxo si bémol et piano) 10,70 F
 MIGNION, Andante et Gavotte (saxo si bémol et piano) 10,70 F
 MIGNION, Lamento et consolatio (saxo si bémol et piano) 10,70 F
 ROBERT, Magheia (quatuor avec piano), partition 43,55 F
 parties 49,20 F
 RUCQUOIS, Andantino et chanson gaie (saxo alto et si bémol et piano) 15,00 F

ALTO

HAENDEL (Veyrier), l'Harmonieux Forgeron (alto et piano) 12,50 F

CONTREBASSE

ROLLEZ, Méthode en 3 cahiers : cahier n° 1 élémentaire à paraître
 cahier n° 2 moyen 32,45 F
 cahier n° 3 supérieur à paraître

PIANO (danse)

ADAM (Stirn), Giselle (pas de deux) 24,30 F

ORCHESTRE JUNIOR

AMELLER, Aquilon-suite : partition 34,80 F
 parties 88,30 F



LA FLUTE A BEC pour les débutants

Méthodes :

- Bardez et Vallbouse. LE CODE DE LA FLUTE A BEC.** Etudes des cinq types de flutes à bec. Doigté chiffré en couleurs. Six cahiers. Cahiers 1 et 2, chaque..... 46,00 F
- Bernolin. MON PREMIER LIVRE DE FLUTE A BEC SOPRANO.** Album à jouer chanter et colorier pour enfants à partir de 5 ans..... 30,00 F
- Levallois, Ligistin. LA FLUTE AVANT L'ORCHESTRE.** Initiation à la flûte à bec. Exercices préliminaires..... 26,30 F
- Millot. LA FLUTE A BEC.** Enseignement en deux volumes.
1^{er} volume, la flûte soprano..... 27,70 F
2^e volume, la flûte alto..... 27,70 F
- Moutier l'Épingle. SOLFÈGE ELEMENTAIRE AVEC L'AIDE DE LA FLUTE A BEC.** Classes primaires, en deux cahiers :
1^{er} cahier..... 35,80 F
2^e cahier..... 39,80 F
- Paubon. LE SOLFÈGE PAR LA FLUTE A BEC.** Etude progressive et simultanée du solfège et de la flûte à bec.
1^{re} année : débutants..... 24,00 F
2^e année : préparatoire..... 24,00 F
- Tassello. TECHNIQUE ET INTERPRETATION DE LA FLUTE A BEC SOPRANO,** en deux cahiers :
Cahier 1..... 30,90 F
Cahier 2..... 30,20 F
- Veilhan. J'APPRENDS LA FLUTE A BEC SOPRANO,** une initiation claire, immédiate, amusante, pouvant convenir à ceux qui — enfants ou adultes — n'ont encore bénéficié d'aucune approche musicale..... 31,60 F

Petites études et morceaux très faciles :

- Guédon. MELODIES DE CIRCONSTANCES,** trente-six études élémentaires pour flûte à bec soprano..... 16,40 F
- Jansen. 20 THEMES CELEBRES** adaptés à la flûte à bec soprano..... 25,50 F
- Ligistin. MINIATURES,** trente-six chansons populaires sur cinq notes pour flûte à bec soprano..... 10,00 F
- Millot. TREIZE DUOS FACILES** pour flûte à bec alto et soprano..... 14,00 F
- Paubon. VINGT ETUDES MELODIQUES** pour flûte à bec soprano, degré débutant..... 28,30 F
- Tassello. EXERCICES POUR MES AMIS,** premier cahier d'exercices pour flûte à bec soprano..... 22,60 F
Les mêmes pour flûte alto..... 22,60 F

Représentation exclusive des EDITIONS HEUGEL :

- Sanvoisin. JOUER ET APPRENDRE LA FLUTE A BEC SOPRANO,** en deux volumes, chaque..... 29,70 F
DISQUE accompagnant le volume 1 (70 JA)..... 34,90 F
- JOUER ET APPRENDRE LA FLUTE A BEC ALTO,** en deux volumes chaque..... 29,70 F
DISQUE accompagnant le volume 1 (71 JA)..... 34,90 F
- PREMIERES NOTES,** initiation au solfège et à la flûte à bec..... 34,70 F

Demandez les catalogues « Œuvres pour flûte à bec » et « Flûtes à bec instruments » (MERLIN, HEINRICH, SCHNEIDER, ZEN-ON) chez votre marchand habituel ou chez

A. LEDUC 175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01. 296-89-11

La flûte à bec

• Suite de la page 5

par nos livres d'enfants, c'est parce que nous avons appris à lire.

Pourquoi donc rechigner devant la lecture musicale ?

LES EDEITEURS

Lorsque l'on prépare un examen ou un concours, on s'aperçoit que presque toute la musique destinée à la flûte à bec est éditée à l'étranger, et cela amène souvent des difficultés d'approvisionnement.

Saluons chaleureusement les quelques éditeurs français qui ont entrepris une tâche considérable dans ce domaine. Mais les graveurs sont rares, ils ont d'autres travaux. On avance très lentement.

Il reste à décider les hésitants et peut-être aussi entreprendre un programme cohérent sur le choix des œuvres.

LES FACTEURS D'INSTRUMENTS

A l'époque du renouveau, dont j'ai parlé au début, on pouvait espérer que des facteurs français seraient intéressés par ce nouvel essor. J'ai écrit plusieurs articles sur cette question qui n'a pas suscité beaucoup de réactions. Le seul artisan qui voulut tenter l'aventure dut renoncer très vite.

Si nous disposons maintenant d'un grand choix d'instruments à tous prix et, partant, de toutes valeurs, je ne connais pas une marque française valable. C'est peut-

être une lacune dans mon information ?

Certes, il y a Claude Monin. Etant le seul, à ma connaissance, j'ose le citer. Comme Jacques Lefèvre, seul aussi, pour les flûtes traversières « faites main », il exécute des instruments de haute qualité, dont le prix n'est pas à la portée de tous.

« Et maintenant, que reste-t-il à faire ? »

Après avoir exposé bien des carences, on s'aperçoit qu'il faudrait mettre un peu d'ordre dans la maison...

En premier lieu, il faut souhaiter que la flûte à bec soit considérée comme un instrument de musique au même titre que les autres.

Comme les autres, il doit être enseigné par des artistes qui le connaissent et l'aiment, par de vrais musiciens.

Il faut souhaiter que les directeurs de Conservatoires et Ecoles de Musique de tout genre ne considèrent pas la classe de flûte à bec (si elle existe) comme une salle d'attente.

A l'école (où l'on dit souvent aux enfants que la ronde vaut quatre temps... ce qui, bien sûr, lui arrive) il faudrait que les initiatives d'enseignement soient confiées à des personnes qui, en dehors de leur louable bonne volonté, possèdent les qualités essentielles.

Au Conservatoire National Supérieur de la rue de Madrid où, tardivement, une classe de clavecin fut créée, pourquoi ne trouve-t-on pas encore une classe de flûte à bec ? Il y a chez nous des maîtres capables de l'assurer.

Enfin, et ce n'est pas la moindre tâche, il y a l'éducation du public. Les moyens dont nous disposons (T.V., radio, presse) sont suffisants, il suffit de les employer.

Souhaitons que les artistes compétents réussissent dans leur entreprise difficile, qu'ils arrivent à persuader les Services Culturels de notre pays.

Souhaitons que la flûte à bec soit partout considérée comme un instrument « à part entière » et jamais comme un jouet.

Pierre PAUBON.

EDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

FLUTE A BEC

M. LAPEYRE

- La flûte à bec en 10 leçons
avec SCHEMAS SYNOPTIQUES

William PARROT

- Technique moderne de la flûte à bec

FLUTE TRAVERSIERE

GREENSLEEVES

Arrangement pour flûte et guitare (avec tablature)

JEUX INTERDITS

Arrangement pour flûte et piano

ORCHESTRAL STUDIES par W. Smith
en 4 volumes

CATALOGUE COMPLET ENVOYE GRATUITEMENT
50, rue Joseph de Maistre - 75018 PARIS

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



Réflexions sur le répertoire d'orchestres d'harmonie



André Petit
Secrétaire Général de la
Confédération Musicale de
France

L'Année du Patrimoine vient de s'achever. De nombreuses manifestations artistiques, musicales en particulier, ont été organisées dans toutes les régions de France à cette occasion. Malheureusement, trop peu d'orchestres d'harmonie ont profité de cette circonstance pour faire entendre des œuvres originales.

Il en existe, certes, mais nous devons reconnaître qu'elles sont peu nombreuses, et que beaucoup d'harmonies sont davantage habituées à jouer des transcriptions, ce qui est regrettable.

Les transcriptions sont-elles condamnables ? Non, je ne le pense pas ; n'oublions pas que les grands compositeurs transcrivaient sans aucune gêne (certains airs d'Opéra de Verdi ou de Wagner ont été transcrits pour piano...). Une transcription n'est condamnable que si elle est mal orchestrée ou mal adaptée aux instruments à vent, et il est préférable de voir figurer au programme une excellente transcription plutôt qu'une pièce originale sans valeur musicale, d'un goût douteux et qui ne possède même pas le mérite de divertir.

Aujourd'hui, l'orchestre d'harmonie mérite mieux. Ceci est dû à l'amélioration apportée à la fabrication des instruments. Il possède ses propres qualités, dont une richesse de timbres ; ses possibilités sont immenses et il ne doit plus être considéré comme vulgaire. Des compositeurs de la jeune génération l'ont compris et ont appris à écrire pour « harmonie ».

Il faut absolument que tous les compositeurs s'intéressent non seulement à nos prestigieuses formations professionnelles, mais également à nos Sociétés d'amateurs, même les plus modestes, afin de leur apporter un répertoire original d'intérêt culturel certain, diversifié et attractif, qui puisse rencontrer un réel succès auprès

des musiciens et des auditeurs.

Pour que ce souhait devienne réalité, nous, responsables et animateurs d'orchestres, devons les encourager.

Faisons une large place à leurs œuvres dans nos programmes de concerts, et œuvrons pour que seules celles-ci soient imposées dans les concours.

Nous devons sensibiliser la radio et la télévision afin qu'elles s'intéressent le plus possible à ce genre de musique, comme c'est le cas en Belgique (avec la radio et la télévision flamandes).

Il serait intéressant que les nombreux stagiaires qui viennent au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy pour recevoir une formation leur permettant d'acquérir davantage d'habileté technique et un goût musical plus affiné, y trouvent une bibliothèque comportant tout le répertoire original.

Certains de nos directeurs ont compris l'importance de cette orientation et ils réussissent magnifiquement : rejoignons-les, et nos ensembles à vents de tous les niveaux progresseront sur le plan culturel et, de ce fait, seront davantage respectés, pour le plus grand bien de nos Musiciens et de la Musique.

André PETIT



PRISE DE SON DISQUES POCHETTES CASSETTES

Pour la réalisation de vos disques et de vos cassettes, notre STUDIO audiomobile et nos services techniques sont tout spécialement en mesure d'assurer, CHEZ VOUS et dans les meilleures conditions, l'enregistrement et la fabrication de haute qualité professionnelle des disques de VOTRE ensemble musical ou choral.

Notre catalogue gratuit sur simple demande est notre meilleure référence

Renseignements, tarifs et devis sans engagement de votre part



B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINTE-MARS
Tél. : (6) 495-41-93
ou à notre stand, les 6 et 7 mars
à l'assemblée générale de la C.M.F.

NE JETEZ PAS CE JOURNAL...

... PASSEZ-LE A VOS AMIS !...

CONDITIONS PARTICULIÈRES aux collectivités, aux professeurs, aux lecteurs de ce journal.

GITARES

IBANEZ - YAMAHA - ARIA - EPIPHONE - NORMAN...

INSTRUMENTS A VENT

SELMER - BUFFET CRAMON - COUESNON - NOBLET - DOLNET -
YAMAHA - ARTLEY - ARMSTRONG

FLUTES A BEC

KUNG - MOECK - HOPF - DOLMETCH - AULOS...

BATTERIES

TAMA - MAXWIN - ASBA - PEARL - ARIA...

TOUT LE MATÉRIEL SCOLAIRE

XYLOPHONES - TAMBOURINS - MARACAS - TRIANGLES...

INSTRUMENTS FOLKLORIQUES

DULCIMER - EPINETTE - PSALTERION - BINIOU - BOMBARDE - KENA - FLUTE DE PAN.
• VIOLONS - MANDOLINES - BANJOS - VIOLONCELLES - CONTREBASSES...
• AMPLIS - ORGUES - SYNTHÉTISEURS.

CRÉDIT - GARANTIE 2 ANS (pièces et main-d'œuvre)
SERVICE APRÈS VENTE ASSURÉ - ASSURANCE TOUS RISQUES (sur option)



DISQUE & MUSIQUE

165, RUE DE RENNES, 75006 PARIS - 548-63-37 (100 m Tour Montparnasse)
OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

Toucy

Devant le Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann

Un merveilleux parterre de fleurs



Je tiens à souligner que le Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann est la propriété de toutes les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. Aussi est-ce avec un soin jaloux que nous devons préserver ce précieux patrimoine.

L'enseignement de qualité, dispensé au cours des différents stages, est bénéfique à tous nos musiciens amateurs, qu'ils soient instrumentistes, choristes, moniteurs ou chefs de musique.

Il faut absolument que toutes nos Fédérations comprennent bien l'intérêt que représente le Centre pour l'avenir de nos sociétés

et la chance qui est offerte à chacun de leurs membres de pouvoir se perfectionner ou se recycler, en venant puiser dans ce creuset pédagogique.

Toucy doit devenir le véritable temple de la musique populaire.

Pour cela il faut le faire vivre !

Un seul moyen : remplir la « maison » à chaque stage. Le prestige de la Confédération Musicale de France en dépend.

C'est un appel pressant que je lance à tous. J'espère qu'il sera compris.

André RELIN
Président
de la Commission de Toucy

CALENDRIER PREVISIONNEL

DES STAGES POUR 1981

Nous avons établi un calendrier prévisionnel des stages pour 1981. Ces stages ne pourront avoir lieu que si nous arrivons à un nombre d'au moins soixante-dix participants par stage. Nous vous encourageons vivement à suivre l'exemple des Fédérations du Centre, de Normandie et de l'Yonne, qui organisent elles-mêmes leur stage, et nous sommes à votre disposition pour vous renseigner dans ce sens.

Tous renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, Tél. : (1) 878-39-42.

N.B. Des modifications pourront être apportées quant aux dates et aux disciplines mentionnées dans ce programme :

- du 16.02 au 22.02 : Stage de l'Orchestre Junior de la Nièvre ;
- du 24.02 au 02.03 : Stage d'accordéon ;
- du 03.03 au 09.03 : Stage de Batteries Fanfares ;
- du 10.03 au 20.03 : Stage de Chant Choral ;
- du 21.03 au 30.03 : Stage de Perfectionnement en instruments (cuivres) ;
- du 05.04 au 12.04 : Stage de trombone ;
- du 22.04 au 28.04 : Stage de danse ;
- du 30.04 au 04.05 : Stage de solfège et instruments ;
- du 06.05 au 13.05 : Stage de majorettes ;
- du 15.05 au 25.05 : Stage d'harmonie et d'analyse musicale ;
- du 26.05 au 01.06 : Stage de perfectionnement en instruments ;
- du 05.06 au 09.06 : Stage de guitare ;
- du 10.06 au 18.06 : Stage international ;
- du 19.06 au 27.06 : Stage international ;
- du 04-07 au 10-07 : Stage de mandoline, organisée par M. Christian Chérasse, de la Fédération du Sud-Est ;
- du 15.07 au 20.07 : Stage de la Fédération de l'Yonne ;
- du 21.07 au 31.07 : Stage de la Fédération de Normandie ;
- du 03-08 au 14-08 : Stage d'instruments à cordes, dirigé par le Président Amellér ;
- du 15-08 au 27-08 : Stage d'accordéon ;
- du 30.08 au 05.09 : Stage de danse Jean Serry ;
- du 12.09 au 19.09 : Stage de la Fédération de l'Yonne.

• La C.M.F. se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre minimum de soixante-dix participants n'est pas atteint.

• A part le stage de l'Orchestre Junior de la Nièvre, nos stages de février ne pourront avoir lieu, car nous n'avons reçu aucune demande (!).

Nous voudrions rappeler à nos présidents de Fédérations, tout au moins celles qui sont voisines du département de l'Yonne, qu'ils peuvent nous consulter et disposer du Centre pour organiser leurs stages.

Toucy est votre Maison, ne l'oubliez pas. Tout y est réuni pour vous permettre d'organiser d'excellentes sessions musicales.

L'exemple des Fédérations du Centre, de Normandie, du Sud-Est et de l'Yonne est à suivre.

Un stage exceptionnel en 1981

Au cours de la première quinzaine d'août 1981, une classe d'orchestre sera programmée au Centre national de promotion musicale Albert-Ehrmann de Toucy, pour les cordes, violon, alto, violoncelle, contrebasse, tous degrés à partir d'élémentaire.

La classe d'orchestre sera dirigée par André Amellér qui acceptera deux stagiaires pour la préparation à la direction d'orchestre.

Durant cette première quinzaine d'août, sera programmé un stage de harpe chromatique et de harpe celtique.

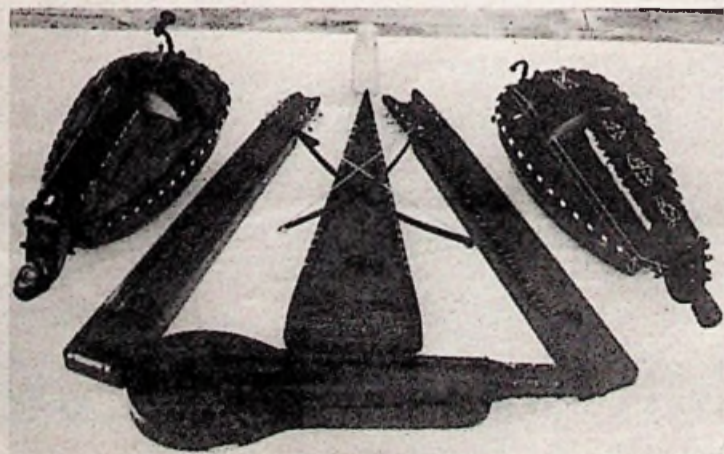
Professeur : Mme Françoise Lefebvre, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

Ce stage de harpe est valable pour tous les degrés.

Egalement, un stage de guitare est assuré par M. Jean Perdreau, professeur au Conservatoire national de région de Dijon.

Le nombre de places dans chaque division sera limité.

D'ores et déjà, les musiciens intéressés peuvent entrer en contact avec le siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 Paris, tél. : 878-39-42, où tous renseignements concernant ce stage exceptionnel leur seront fournis.





UN TOUCYCOIS EST DEVENU FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE TRADITIONNELLE...



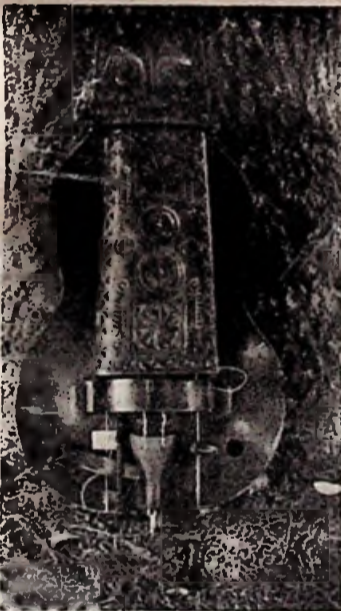
André se rendra à Gevrey répéter les gestes méticuleux de ce métier qui était, voici encore cinq ans, en voie de disparition.

... En juillet 1978, André Camus participe à l'exposition internationale de Saint-Chartier, rencontre qui réunit les facteurs de vielles à roue et de cornemuses de toute l'Europe. Il présente une copie de vielle Pimpart qu'il a réalisée lui-même ; il se trouve à être le seul à présenter une copie XIX^e. Il exposera à nouveau en 1980, en présentant d'autres copies. Ceci le pousse à se démener en se rendant à Montluçon, au musée de la vielle. Après de longues discussions, le conservateur, en accord avec la municipalité, lui donnera l'autorisation de relever des plans de vielles des XVIII^e et XIX^e siècles. André Camus possède une collection unique en son genre ; il est seul à pouvoir reproduire les têtes sculptées et les vielles que renferme le musée de Montluçon, grâce à de nombreuses techniques qu'il a mises au point, tant dans l'élaboration des plans que de la sculpture.

Il s'appelle André Camus et s'est installé dans sa maison familiale comme fabricant d'instruments de musique folklorique, essentiellement les épinettes des Vosges, de Hongrie, la vielle à roue et la psaltérion à archet.

Son aventure commence en 1975, où il fait connaissance avec différents artisans des Vosges qui acceptent de le prendre à plusieurs reprises pour lui apprendre leur métier. Durant trois années consécutives, lors de ses congés, notre Toucycois retournera dans les Vosges apprendre la fabrication des épinettes, des psaltérions à archet et finira par en jouer aux côtés des Ménestrels et du Darou des Brimbel (deux groupes folkloriques bien connus de la région de Gérardmer).

De retour à Dijon (où André Camus travaille comme dessinateur dans l'industrie chimique), il rencontre son meilleur ami, Jean-Noël Grandchamp, et lui fait part de ses projets : devenir fabricant d'instruments traditionnels. Jean-Noël acceptera de lui donner les ficelles du métier concernant la fabrication de la vielle à roue. Ils travaillent ensemble près d'un an. Chaque soir, au sortir du travail,



Il a longuement étudié les problèmes de roues qui, au fil des années, se voilaient et rendaient l'instrument presque injouable. Aujourd'hui, c'est chose faite ; André a réalisé un nouveau système de montage et de confection de la roue proprement dite.

Ceci lui permet de faire également la restauration des vielles fabriquées jadis par Lambert, Louvet, Nigout, Pajot, Pimparol, Cailhe-Decante...

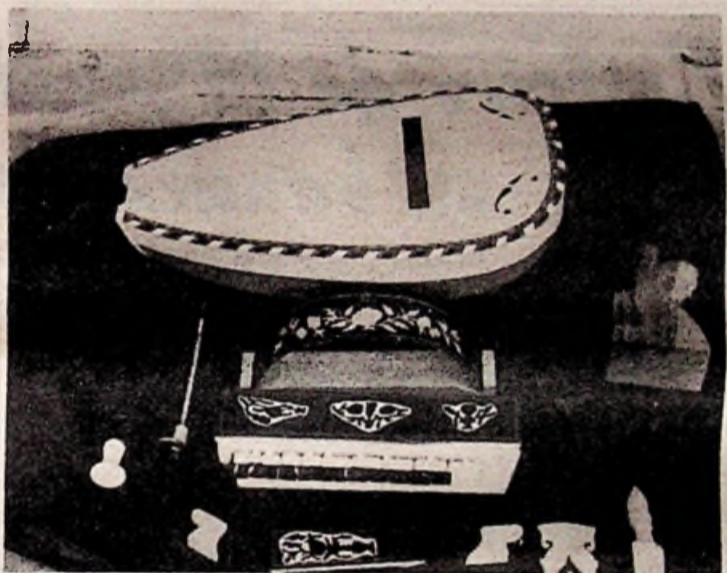
Pour mettre sur pied une telle entreprise, notre ami André aura mis cinq ans pour réunir tout l'argent nécessaire pour l'achat du bois, des machines, de l'outillage, des produits de base pour la fabrication des vernis, de l'os, de la nacre pour la marqueterie... c'est seulement là qu'il quittera son emploi, son salaire... ses amis, pour revenir dans son village natal, où il est installé depuis le mois d'août dernier.

Il a d'autres projets pour demain : la fabrication des harpes et cornemuses.

Si vous êtes intéressés par l'achat éventuel d'un instrument comme la vielle, André peut vous proposer une dizaine de modèles.

Amis musiciens ou non, c'est avec plaisir qu'André pourra vous accueillir dans son atelier de Toucy. S'il le peut, il vous jouera même quelques airs.

P.S. : Il fait également la restauration de violon d'études (tablage, changement et réglage chevalet, cordier...).



Un stage de trombone du 5 au 12 avril 1981

Nous vous rappelons le très beau stage de trombone qui aura lieu au Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann, de Toucy, du 5 au 12 avril 1981.

Ce stage sera dirigé par Michel Becquet et les membres du Quatuor de Trombones de Paris.

Nous vous rappelons les conditions : 100 F par jour et par personne, plus 25 F de droit d'inscription.

Ce prix comprend les frais de stage et l'hébergement au Centre en pension complète.

Vous pouvez nous adresser vos candidatures au Siège de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.

Nous avons reçu beaucoup de demandes, mais il reste encore quelques places. N'attendez pas pour vous faire connaître !

MAJORETTES

Pour vos stages (formations, cadres)

A VOTRE DISPOSITION, une belle salle de 100 m², entièrement planchée, avec barres, glaces, sanitaires et douches.

HEBERGEMENT : 60 lits.

Dans le cadre de la Puisaye,
au CENTRE NATIONAL
DE PROMOTION MUSICALE
ALBERT EHRMANN de Toucy (Yonne)

Renseignements à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Tél. : 878-39-42



**OFFRES
D'EMPLOIS**

Rég. Paris Musique Principale des T.D.M. dispose en 1981 12 pl. trompette harm. degré moyen pour emploi clairon + 8 pl. tambour. Engt min. 2 ans. Ecr. Cdt Chopin, Caserne Guynemer, 92501 Rueil. Tél. : 749-13-22 poste 222.

Ville d'Argentan (Orne) recrute pour école de musique professeur de clarinette à temps complet, professeur de violon à temps partiel. Envoyer curriculum vitae à M. le Maire de la ville d'Argentan (61200).

**DEMANDES
D'EMPLOIS**

Prof. de piano Ec. Mun. de Mus. excellents résultats aux examens cherche place similaire dans ville moyenne. Ecrire au journal sous n° 43.

Fonctionnaire, 56 ans, proch. retraite, musicien C.B. Sib. orgue, cherche place gardien Conservatoire ou emploi communal avec logt. Sér. réf. Ecrire au Journal sous n° 40.

Chef musique 1^{re} division (près retraite) cherche emploi environs Valence (solfège ou vents ou batterie). Ecrire au Journal sous n° 41.

Directeur école de musique et harmonie recherche poste identique à remonter ou à créer. Ecrire au Journal sous n° 42.

Directeur d'école municipale de musique, sérieuses références (direction : harmonie, orchestre de jeunes, chorale ; enseignement cuivres) cherche, pour raisons familiales, poste similaire, par mutation, dans les environs de Paris (jusqu'à 150 km). Ecrire au journal sous n° 39.

**PETITES
ANNONCES**

Payable d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUIN 1980

| | |
|------------------------------|-------|
| de 1 à 5 lignes..... | 65 F |
| de 6 à 10 lignes..... | 120 F |
| de 11 à 15 lignes..... | 180 F |
| de 16 à 20 lignes..... | 250 F |
| la ligne supplémentaire..... | 6 F |

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France (Petite annonce n°...), 121, rue La Fayette, 75010 PARIS.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

CONCOURS

La ville de Lacaune (81230) recrute sur concours un professeur de musique chargé des cours dans les écoles primaires de la ville ainsi que de l'école de musique à développer. Il devra enseigner bois et cuivres pour la fanfare. Pour tous renseignements, écrire à M. le Maire de Lacaune, Conseiller Général du Tarn. (Date limite d'inscription le 25 février 1981.)

OCCASIONS

Vends saxo soprano Sib Selmer argenté 1979. Etat neuf. Prix intéressant. Union musicale, 37290 Preully-sur-Seine.

Vends deux saxophones baryton remis à neuf. Prix intéressant. Ecole de musique, 35, rue Pasteur, 05100 Briançon. Tél. : (92) 21-00-68.

Directeur école municipale de musique, 45 ans, actuellement en fonctions, titulaire indice actuel 462 recherche par mutation direction école de musique + harmonie municipale. Région indifférente. Toutes propositions étudiées. Sociétés de majorettes s'abstenir. Jacques Lecornu, B.P. n° 6, 14201 Hérouville-Saint-Clair Cedex.

Lauréat du Conservatoire National 1^{er} Prix de solfège, cor d'harmonie, violon. Spécialiste cuivres et cordes. Chef de musique retraité de l'Armée. Recherche direction orchestre symphonique amateur ou direction d'école de musique et d'harmonie municipale. Expérimenté dans l'enseignement et la direction d'orchestre, longue pratique. Logement assuré si possible. Ecrire au journal sous n° 44.

Accordéoniste niveau honneur à A.C.F., 22 ans, recherche place de professeur dans conservatoire ou école de musique. Ecrire Mlle Barbotin, avenue de Verdun, 18100 Vierzon.

Suite changement de costume, vendons 40 tenues bon état. Prix très intéressant. M. Loichat Gabriel, 25700 Valentigney. Tél. : (81) 35-43-76.

A vendre trombone Ut COURTOIS 150. Etat neuf. LECOUPLE Bernard, 101, rue de Chartres, 28800 BONNEVAL. Tél. : (37) 47-34-94.

A v. belle occasion trompette USA Sib Conn. Constellation. Très puissante. Très bon état. Tél. : (31) 82-18-74 ou écrire au journal sous n° 45.

Vends : trombone-basse Holton TR 180, double noix, avec pompe en ré et étui, état neuf.

Vends : Trombone complet Holton TR 158, avec étui, état neuf. Jean-Luc Thauvin, 122, rue des Varannes, 45650 Saint-Jean-le-Blanc. Tél. : (38) 66-74-24.

DIVERS

L'Harmonie Municipale de Brest désire entrer en contact avec une harmonie ou municipalité située en montagne, afin de réaliser des échanges (voile/ski) pour son orchestre de jeunes. S'adresser à l'Harmonie Municipale de Brest, Mairie Annexe de Bellevue, 29200 Brest.

Viennent de paraître :
PIECES POLYPHONIQUES
POUR INSTRUMENTS
D'ORDONNANCE
(trompette, cor, tromp. basse, clairon, clairon basse)
de Michel DEL GIUDICE
Ouvrage adopté par la C.M.F. et la Confédération française des batteries et fanfares chez l'auteur :
19 bis, rue du Cardinal-G.-d'Amboise 37400 AMBOISE

Nous recherchons tous instruments de musique. Veuillez adresser vos offres par écrit à J. WATMANN, B.P. 375-15, 75768 PARIS, CEDEX 16.

Histoire de la musique en bandes dessinées...



Toute la Gamme

32, rue des Minimes, 59500 DOUAI
Tél. : (27) 88-69-27

- CAISSES CLAIRES à partir de 550 F
- TAMBOURS à partir de 550 F
- GROSSES CAISSES à partir de 850 F
- TAMBOURS NAPOLEON 650 F

Catalogue complet sur demande
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

Éditions Francis Van de Velde
12 rue Jacob, 75006 Paris.

**guide pratique
du chant choral**



**GUIDE PRATIQUE
DU CHANT CHORAL**

par MARCEL CORNELOUP
(Président du mouvement
A COEUR JOIE)

Un volume broché
16,5 x 24 cm : 128 pages
70 illustrations et
schémas techniques

Le chant, la voix, l'apprentissage, la répétition, la direction, le répertoire.
Un outil de travail pour le chef de chœur, le maître dans sa classe, le professeur de musique...

BON DE COMMANDE à retourner accompagné de son règlement aux Editions Francis Van de Velde

Veillez m'adresserexemplaire(s) du Guide pratique du Chant Choral au prix de 45 F Franco l'exemplaire.

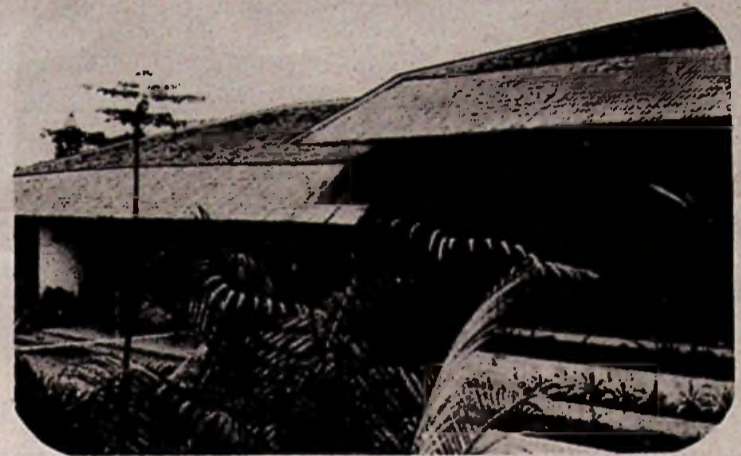
SOIT 45 F x = F
NOM
PRENOM
VILLE CODE POSTAL



Une école française en Indonésie

par André AMELLÉR

André Ameller s'entretient avec Daniel Boucher, professeur de mathématiques et animateur de la chorale.



Une partie de l'Ecole Française.

Tout d'abord, je voudrais rapidement rappeler ce qu'est l'Indonésie : ce pays immense s'étend d'est en ouest de l'océan Indien jusqu'aux confins du Pacifique sur plus de 5.400 kilomètres, et sur 2.000 kilomètres du nord au sud, des Philippines et de l'archipel malais au nord de l'Australie.

Il comprend 13.667 îles dont 6.000 sont inhabitées. Les sept plus grandes, appelées Iles de la Sonde, sont les parties émergées d'un vaste plateau marin. Elles présentent des dépressions variant de 50 à 7.000 mètres.

A tout ceci, il faut ajouter 400 volcans, dont 100 sont encore en éruption. Les plus célèbres sont le Krakatoa, dont l'éruption en 1883 fit 30.000 victimes, l'Agung, sur l'île de Bali, qui entra en éruption en 1963 et, plus récemment, le Mérapi, qui s'est réveillé en 1969.

La capitale de la République d'Indonésie est Jakarta, qui se trouve sur la côte nord de Java et compte environ 8 millions d'habitants. C'est une ville très étendue certes (577 km²), mais dont la superficie reste moyenne, compte tenu du nombre d'habitants.

L'Ecole Internationale Française est située dans un quartier populaire, mais au calme. C'est une maison coquette, bien installée, trop petite cependant pour les 170 filles et garçons de 2 ans et demi à 16 ans qui la fréquentent.

A la rentrée de janvier 1981, une classe de terminale a été ouverte pour la préparation au baccalauréat.

M. Norbert Touret, l'aimable Directeur, a bien voulu me donner quelques précisions sur son école.

Tout d'abord, je dois dire que M. Touret est français, originaire

de Tunis. Il y a fait toutes ses études au célèbre lycée Carnot, où il a professé durant quelques années.

Bien sûr, en règle générale, les écoles françaises dans les pays étrangers enseignent la langue propre au pays où elles se trouvent — ici, l'indonésien —, ses rudiments, certes, mais ô combien utiles pour tous les étrangers vi-

— Combien avez-vous de professeurs ?

— Dix-neuf, y compris les détachés.

— En dehors de l'enseignement classique, quelle place réservez-vous à la musique ?

— Hélas ! Ici, malgré une bonne volonté évidente, je déplore surtout le manque de

construisant des instruments de percussion indonésiens, rudimentaires certes, mais qui permettent aux jeunes élèves de participer à des ensembles.

— Quel matériau employez-vous ?

— Le bambou, car ici, pas de problème, ça pousse comme les noisetiers en France.

— Quels autres moyens utilisez-vous, ou pensez-vous utiliser ?

— Bien sûr, la chorale. Des essais très timides, très irréguliers, mais malgré tout encourageants ont été réalisés. En effet, nous trouvons rarement quelqu'un soit apte à le faire d'une manière rationnelle et permanente. Je ne désespère pas d'y arriver, d'autant que j'ai un projet de flûtes à bec pour le secondaire.

— Mais comment l'appliquez-vous ?

— J'espère avoir un Indonésien spécialiste qui viendra de temps en temps.

— Je crois, Monsieur le Directeur, que vous avez également, entre autres activités, la danse ?

— Oui. Une fois par semaine les élèves peuvent participer aux classes, et c'est là le grand souci, car les élèves quittent l'école à 13 heures et certains habitent très loin. De ce fait, je ne puis envisager, sauf à de rares exceptions, de les faire revenir à l'école.

— Pourquoi, et ce sera mon ultime question, ne pas inclure, comme c'est le cas en France dans nos C.E.S., la chorale ou l'initiation musicale dans le programme ?

— Vous abordez là un point délicat : il faudrait envisager un professeur de musique spécialisé. Je dois vous dire que ce souci n'existe pas seulement pour la musique, mais également pour d'autres disciplines telles que le sport...

J'ai pu méditer sur ces paroles et si hélas dans notre pays, il reste beaucoup à faire, je souhaiterais de tout cœur qu'un effort soit accompli des que possible pour ces expatriés, qui le représentent et servent sa grandeur dans les contrées les plus lointaines.

La France reste un modèle dans le domaine de l'éducation : c'est pour cette raison que nous devons leur donner ce que nous avons de meilleur, en particulier la sensibilité, ce qui apporterait beaucoup à l'ensemble de la musique française, souvent méconnue. Il faudrait la diffuser dans des « Centres », ou elle devrait occuper une place de choix.

J'ai eu le plaisir d'entendre la Chorale de l'Ecole Française, sous la direction de Daniel Boucher lors de la petite fête organi-



vant sur ce territoire ! M. Touret me donne, dans l'ordre, le programme des autres langues : français, anglais, espagnol et allemand.

« Comment se répartissent socialement vos élèves ?

— Environ 30 % de ceux-ci sont des enfants de fonctionnaires du Corps Diplomatique, péri-Ambassade, Consulat et techniciens spécialisés ; les autres sont ceux des expatriés vivants à Jakarta et travaillant pour des Sociétés d'Etat et surtout privées.

moyens. Dans les classes maternelles, une place importante est réservée à la musique, occupation nécessaire. Dans le primaire, nous essayons de lui donner la même place, malheureusement, peu de maîtres sont susceptibles de pouvoir donner un enseignement musical sérieux et permanent ; ils y mettent la meilleure volonté possible et essayent par des moyens audio-visuels d'intéresser les élèves : auditions commentées, analyses succinctes d'œuvres et présentation instrumentale, à laquelle les enfants semblent s'intéresser beaucoup.

— Pouvez-vous satisfaire leur intérêt ?

— Très modérément, mais nous essayons, par exemple en



La chorale de l'Ecole Française pendant son concert.

cours de danse gratuits, qui durent une heure. Ils sont groupés par âge et se produisent à la fête de fin d'année.

— Monsieur le Directeur, à quel moment vous occupez-vous de votre chorale ?

— Hélas, comme pour la danse, en dehors des heures de

sée à l'occasion de Noël : composée d'une vingtaine d'élèves auxquels s'étaient joint quelques mamans pour remplacer les absents, la chorale a donné des Noëls et trois autres pièces, dont une de Brassens, qui furent très appréciées de tous.

André AMELLÉR

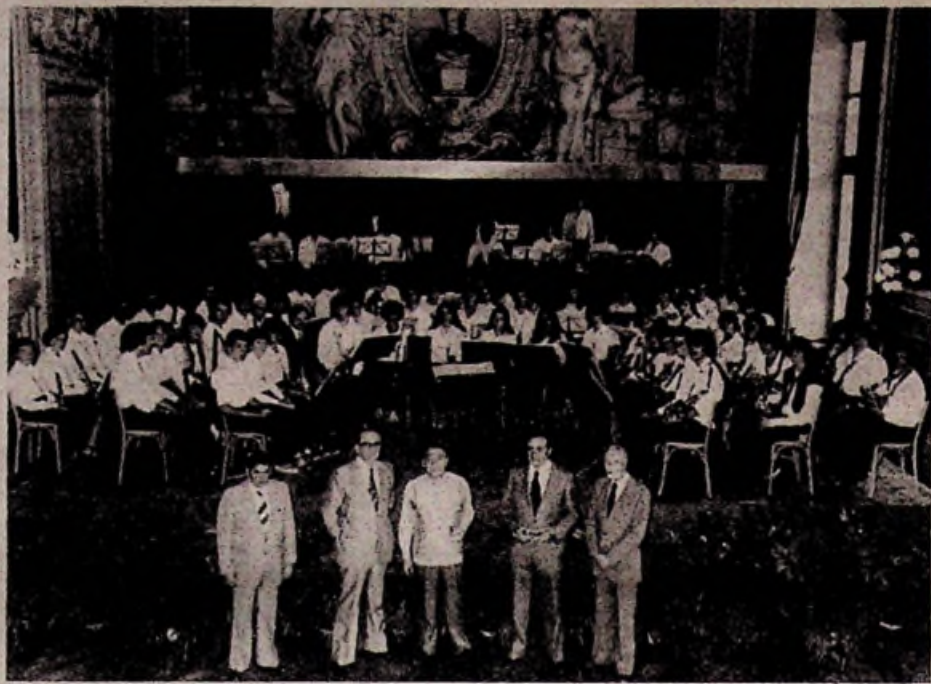


Instruments indonésiens en bambou, fabriqués par les élèves.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUTS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS
Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE
R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Nous avons publié le mois dernier, dans la rubrique « Fédération Orléanaise Berry », un article de M. Désiré Dondeyne concernant l'Harmonie Estudiantine A.R.O.E.V.E.N. - F.M.O.B.

Nous vous présentons ci-dessous une photo de cette belle formation :



(Photo ARSICAUD-TOURS)

L'HARMONIE ESTUDIANTINE A.R.O.E.V.E.N. - F.M.O.B. A TOURS, LE 22 AOUT

Au pied du podium (de gauche à droite) : Luc Mâlet, Secrétaire Général de la F.M.O.B. ; René Cimetière, Président ; Désiré Dondeyne, Chef Honoraire de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris ; Roger Guillet, Directeur de l'Harmonie Estudiantine ; Henri Petit, Trésorier fédéral. Sur le podium, en costume sombre, Daniel Duchet, Chef Adjoint.

Désiré Dondeyne a dirigé l'œuvre qu'il a spécialement composée pour les jeunes de la F.M.O.B. : « Suite estudiantine ».

• Notre Président, M. André Ameller vient de recevoir une haute distinction qui lui a été décernée par M. Christian Beullac, Ministre de l'Education : la Croix de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Cet honneur fait à notre Président est très vivement ressenti par notre Confédération tout entière, qui lui adresse de chaleureuses félicitations.

• Constitution d'un groupe de réflexion sur les écoles maïtrisiennes

Le Ministre de la Culture et de la Communication a décidé la constitution d'un groupe de réflexion placé auprès du Directeur de la Musique, afin d'étudier les modalités de fonctionnement et d'implantation des écoles maïtrisiennes.

Les écoles maïtrisiennes sont des établissements d'enseignement spécialisés de la musique ; elles se distinguent des autres écoles de musique, par le fait que l'enseignement qui y est dispensé repose essentiellement sur l'étude et la pratique du chant choral, considéré comme discipline fondamentale.

Ces écoles doivent permettre une plus large diffusion de l'enseignement musical spécialisé en France, en proposant aux collectivités locales une structure plus légère sur le plan financier, tout en préservant la nécessaire qualité de l'enseignement dispensé.

De plus, il s'agit là de renouer avec une tradition nationale : cette organisation d'enseignement musical a donné à la France, pendant un millénaire, l'ensemble de ses maîtres musiciens.

La mission de rapporter les travaux du groupe de réflexion sur les écoles maïtrisiennes a été confiée à M. Marcel Cornéloup. Ancien professeur d'éducation musicale en milieu scolaire et ancien collaborateur de César Geoffroy. Il est aujourd'hui président du mouvement « A Cœur Joie », lequel est pour une large part à l'origine du renouveau choral de notre pays.

• Le Ministère de la Culture et de la Communication communique

Clôturent le congrès de l'Association des Directeurs de Conservatoires, le Ministre de la Culture et de la Communication a tracé les grandes lignes de la politique de l'enseignement musical en 1981, placée sous le signe de la continuité et de l'approfondissement.

a) Poursuivant l'application du programme défini à Marly-

le-Roi en 1979, au Congrès de la Fédération des parents d'élèves (F.N.A.P.E.C.), l'année 1981 verra :

1. la promotion de deux écoles de musique en conservatoires nationaux de région : Poitiers et Amiens. Ainsi chacune des vingt-deux régions disposera au moins d'un conservatoire national de région en 1981 ;

2. la création de treize écoles nationales de musique, dont : Chartres, Evreux, l'Ecole nationale de musique de Corse, Beauvais, Brive, Belfort, Valence, Cergy-Pontoise, Bourg-la-Reine-Sceaux, Ville-d'Avray, d'autres promotions sont envisagées ;

3. trois préfigurations d'écoles qui doivent ouvrir leurs portes en octobre 1981 : école départementale de la Haute-Loire, de la Haute-Saône et de la Réunion ;

4. la mise en place d'une aide spécifique en faveur des trois départements parisiens de la Petite Couronne : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis.

b) Parallèlement l'effort de l'Etat en faveur de l'enseignement supérieur continue :

— mise en place du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, qui accueille une centaine d'élèves en 1980-1981 ;

— installation progressive, au palais de Chaillot, de l'école de danse dirigée par Maurice Béjart ;

— projet d'installation de l'école de danse de l'Opéra de Paris.

Le Ministre a particulièrement insisté sur l'importance et la variété des missions dévolues aux conservatoires qui doivent être au centre de la vie musicale de leurs régions : enseignement, animation, formation des maîtres, diffusion de la musique contemporaine et régionale.

Ces missions justifient l'importance de l'aide de l'Etat en leur faveur, qui devra être poursuivie dans le cadre d'une collaboration équilibrée avec les collectivités locales. Elles font des conservatoires un véritable service public qui doit être ouvert à tous sans discrimination tarifaire.

27 janvier 1981.

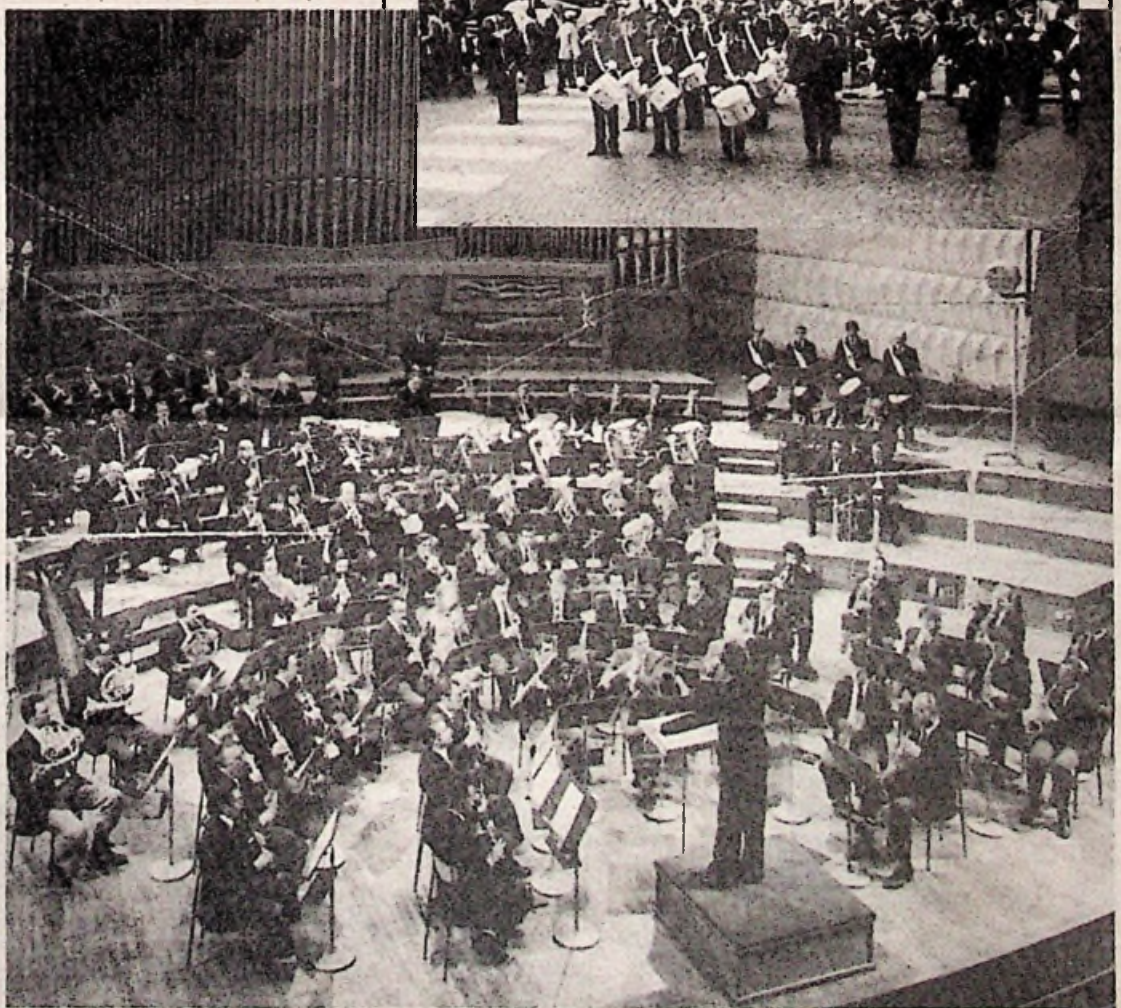
Concert par la musique des troupes de marine

• Mardi 24 mars 1981 : concert gratuit, salle du théâtre André-Malraux, par la Musique principale des Troupes de Marine sous la Direction du Commandant Chopin.

Avec la participation des Chœurs du Conservatoire de Rueil-Malmaison, sous la direction de M. Lemêtre (parking gratuit devant la caserne).

Au programme : extraits de Diane de Poitiers (Jacques Ibert) ; Chant funéraire (Gabriel Fauré) ; Bacchanale, Samson et Dalila (Camille Saint-Saëns) ; premier et troisième mouvements de la Symphonie funèbre et triomphale (Hector Berlioz), avec chœurs.

• Le Président Ameller, qui était membre du Conseil d'Administration du Comité National de Musique vient d'être, à l'unanimité, élu Trésorier de cette Association.



Montluçon fête le cinquantenaire de son Harmonie

• 23 et 24 mai, grand rassemblement des sociétés de musique à Montluçon : Concours National, festival et fête fédérale marqueront le Cinquantenaire de son Harmonie municipale.

Du samedi après-midi au dimanche soir, la Musique sera présente entre les murs de l'ancienne cité médiévale tout comme dans les quartiers périphériques.

Son Comité d'Organisation souhaite donc accueillir le maximum d'Harmonies, de Fanfares et de Batterie-fanfares au côté de l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.

Les Challenges Etienne Bourbié et Adolphe Jouannet récompenseront plus particulièrement les sociétés de la Fédération musicale du Centre.

A vocation industrielle et commerçante, la ville de Montluçon, située à la croisée des chemins au centre de la France et au cœur du bocage bourbonnais, vivra les 23 et 24 mai prochains au rythme des grandes fêtes de la Musique populaire.

Toute demandes de renseignements seront adressées à :

M. Gilbert Maillard
« Concours-Festivals » 81
17, avenue de la République, 03100 Montluçon

• Un stage national de harpe celtique aura lieu du 9 au 14 février 1981, à Saint-Brieuc. Il est organisé par le Délégué Départemental de la Musique des Côtes-du-Nord.

Pour tous renseignements, s'adresser : Délégation Départementale de la Musique des Côtes-du-Nord, 13 bis, rue Guébriant, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 34-48-74.

• Le Festival National de Provins réunira, au cœur de cette belle cité médiévale, mais aussi dans les églises des alentours, de grands noms de la musique.

Quatre concerts classiques se succéderont ainsi du 23 mai au 13 juin.

La première de ces soirées permettra, le samedi 23 mai, d'entendre Jean-Pierre Rampal et Robert Veyron Lacroix. La semaine suivante, le samedi 31 mai, ce sera Georges Cziffra, le samedi 6 juin, la Chorale du Montois présentera un programme consacré à Mozart et Telemann, puis l'orchestre Bernard Thomas et l'ensemble vocal Michel Piquemal présenteront, le samedi 13 juin, la messe du couronnement de Mozart.

Nous vous parlerons plus longuement de ce festival dès que nous serons en possession de plus de renseignements à son sujet...

75^e anniversaire de l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P.

• A l'occasion de son 75^e anniversaire, l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. donnera son Concert de Gala le samedi 7 mars 1981, salle Pleyel, 252, faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e), avec la participation exceptionnelle de l'Harmonie Royale des Transports Liégeois.

Le programme comprendra des œuvres de C. Franck ; L. Delibes ; E. Chabrier ; Wagner ; Devogel ; Luybaerts ; Bigot ; Prévost ; Delchevalerie ; Wilmet.

Les places pourront être retenues à partir du 15 février 1981, au 44, rue des Maraichers, 75020 Paris.

Prière de joindre à la demande une enveloppe timbrée et une participation de 8 F par place.



LA VOIX

La voix est l'instrument de musique le plus naturel car le chanteur tire son originalité du fait qu'il est lui-même son propre instrument.

Utilisé dans nos relations journalières, l'instrument vocal se compose de trois parties principales :

— le larynx, avec les deux cordes vocales ;

— l'amplificateur, c'est-à-dire toutes les parties de notre corps qui font résonner les sons (les résonateurs) en particulier les os de la face, le palais et le crâne ;

— le souffle, enfin, qui est à l'origine de la vibration du son.

Mais si nous possédons un instrument identique pour tous dans ses composantes, le résultat sonore est par contre bien différent d'un individu à l'autre.

En effet, chaque voix se distingue par un timbre et une tessiture qui sont tributaires de la nature des cordes vocales,

des capacités amplificatrices et des problèmes respiratoires.

D'une manière générale, un corps long donne des sons graves tandis qu'une tessiture aiguë est plus fréquente chez des chanteurs plus petits, suivant le principe général des instruments.

Mais la voix va bien au-delà des particularités d'un instrument traditionnel. En effet, instrument par excellence de l'expression personnelle, nul ne traduit mieux la personnalité et la psychologie de chaque individu. Le timbre révèle à bien des égards le caractère d'une personne.

On peut dire qu'aucune activité humaine n'est autant conditionnée que celle de la voix. On se doute à quel point cet instrument soumis à toutes les influences physiologiques et psychologiques peut être fragile. Mais combien grande est sa richesse et sa diversité. Sans oublier un certain épanouissement personnel que donne le plaisir de chanter, l'enthousiasme qu'il suscite et la confiance qu'il développe.

Pour toutes ces raisons, l'enseignement individuel est

la méthode de travail idéale. Lorsqu'il s'agit d'une chorale, il conviendra de donner aux choristes une formation très générale portant sur le placement de la voix, son émission, la résonance et le souffle. Le groupe vocal remplace l'individu. N'est-ce pas l'homogénéité qui est recherchée dans un chœur ?

Et c'est dans le travail vocal que se manifestent les progrès les plus éclatants.

La facilité d'émission, la justesse, la tessiture, les nuances, la beauté des timbres et la caractérisation des différents groupes qui composent un chœur sont le résultat d'un travail vocal régulier et assidu.

Le chef de chœur ne devra jamais oublier que tout le travail préparatoire doit aboutir finalement à la musique.

Jean-Louis Weber,
Professeur
au Conservatoire
national de région
de Strasbourg.
Président
de la Commission
de musique
de l'Association
des Chorales d'Alsace.



Le Président National remet la médaille d'honneur de la C.M.F. à M. Malfait.

M. Jean-Pierre Malfait est Président de notre Fédération Dauphinoise. Il a dirigé pendant de longues années le conservatoire de Gap.

Excellent musicien et remarquable pédagogue, il a fait une œuvre extraordinaire au sein de sa fédération. Il ne se passe pas d'année sans qu'un de ses élèves soit lauréat au Concours d'Excellence de la C.M.F.

La décoration de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite que notre Ministre de la Culture et de la Communication lui a fait obtenir est hautement méritée. Elle lui a été remise par M. René Rousseau, sous-préfet.

A lui-même, à sa belle famille, à tous ses amis et à ses élèves, nous adressons nos plus chaleureuses félicitations.



Assemblée Générale

L'Assemblée générale des sociétés musicales dauphinoises s'est tenue les 17 et 18 janvier 1981, à Vizille, ville chère au cœur des Dauphinois.

Pour la Fédération, ces journées importantes revêtaient cette année un caractère particulier, puisque nous remarquons avec grand plaisir la présence de notre président national, M. Ameller, qui a participé à nos travaux dès la journée du samedi 17. Pendant de longues heures, les responsables du groupement ont diséqué les questions administratives, financières et surtout techniques. Après le repas, la réunion reprit et se termina vers minuit.

Après une nuit de repos bien gagnée, nous nous réveillâmes avec la neige. Malgré ce caprice

du temps, c'est devant de nombreux délégués et musiciens que s'ouvrit une Assemblée extraordinaire au cours de laquelle un article des statuts fut modifié. Il est en effet décidé de nommer membres de droit du conseil d'administration de la F.S.M.D. le président de l'A.D.D.I.M. et le président de la Fédération Rhône-Alpes des sociétés musicales.

Puis ce fut l'ouverture de l'Assemblée générale ordinaire. Mais nous eûmes le plaisir de voir se joindre à nous M. Ameller et son épouse, M. Lodéon, directeur du C.N.R. de Grenoble, M. Adam, président de la Fédération régionale ; ces personnalités musicales présentées, ce fut au tour de M. René Rousseau, sous-préfet de l'arrondissement de Grenoble, M. Louis Maisonnat, député de l'Isère, conseiller général, maire de Fontaine, ami de nos sociétés musicales. M. Alfred Gryelec, maire de Vizille, était notre hôte, puisqu'il nous faisait l'honneur de nous accueillir dans sa mairie.

Tous ces messieurs prirent successivement la parole pour nous dire leur soutien et leur compréhension face aux difficultés que nous rencontrons. M. Gryelec nous impressionna particulièrement puisqu'il était parfaitement au courant des questions débattues, étant rapporteur de la commission Education musical au conseil général.

L'Assemblée eut ensuite connaissance des questions discutées la veille, et approuva à l'unanimité les rapports présentés. C'est ainsi que J.-M. Dantin donna le rapport moral, Henri Rivet, le rapport financier, Louis Levragi, le technique ; pour les décorations, ce fut M. Foulard qui eut la parole, et pour la colonie, M.-O. Dantin. Quant au rapport Batteries-Fanfares, la parole était à M. Morselli.

Le président Malfait prit la parole pour remercier les personnalités, ses collaborateurs, et tous les musiciens venus nombreux à cette Assemblée générale.

M. Ameller remercia alors le président Malfait de son accueil et du travail fait depuis vingt-trois ans à la Fédération. Il profita de cette occasion pour lui remettre la médaille d'Honneur de la C.M.F. M. Foulard, vice-président de la F.S.M.D., chargé des décorations, fut lui aussi décoré de la médaille d'Honneur de la C.M.F. Puis M. Chenevier, directeur de l'Harmonie de Pontcharra, reçut la médaille de vingt-cinq ans de direction, tandis que M. Gallien, président de la Musique de Vizille, recevait la médaille du Mérite de la F.S.M.D.

M. René Rousseau, sous-préfet, dit alors tout le plaisir qu'il avait d'être parmi nous. Il annonça alors qu'il avait l'agréable devoir de décorer notre président de la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite. Il retraça alors la vie musicale de celui-ci : né en 1920, il rentre dans la société dirigée par son père en 1930. Il fait des études aux Conservatoires de Lille, puis de Nancy et de Lyon. Sous-chef de musique en 1942, il est nommé au 2^e R.I.C., avec comme chef de musique, le lieutenant Grenier. Il termine sa carrière à la musique principale des troupes de marine, à Rueil. Rentrant dans la vie civile, il crée une école de musique et une harmonie junior à Tullins. A son contact, de jeunes chefs découvrent les formations « juniors ». Il organise le premier concours international des formations juniors, dirige des stages, crée la colonie de vacances musicales de la Fédération. Il quitte Tullins pour Gap, où il fait de l'école de musique de l'Harmonie, une école agréée 2^e degré. Sa carrière est surtout marquée par l'intérêt qu'il montre pour les jeunes en leur inculquant l'amour du beau, le goût de l'effort et le refus de la médiocrité. En retraite de directeur du Conservatoire, il peut maintenant se consacrer plus à fond à ses sociétés musicales.

PROFESSEURS



AVEC CERTAINES METHODES...

Mozart lui-même aurait fui le piano !

Essayez plutôt la méthode complète de base de

Jean-Michel Arnaud
(3^e édition, préface de Désiré N'Kaoua)

- une nouvelle pédagogie ;
- une formation musicale complète ;
- des pièces originales, de difficulté progressive, accompagnées de textes amusants ;
- une cassette permettant à l'élève de jouer sur un play-back instrumental.

Pour une documentation sur cette méthode utilisée par des conservatoires et écoles de musique, contactez, dès aujourd'hui, sans engagement de votre part :

EDITIONS MUSICALES

Jean-Michel Arnaud
1, rue Antoine-Vollon
75012 PARIS

CONSORTIUM MUSICAL

24, bd Poissonnière
75009 PARIS

H.M.M.O.

60, rue Racine, 59100 ROUBAIX

VOUS PROPOSE
UNE SELECTION
DE GRANDS SUCCES
pour

ORCHESTRE D'HARMONIE

| | |
|--|-------|
| LARGO (Symph. du Nouv. Monde) (4) | 60 F |
| FLUTE ROYALE (3/4) | 97 F |
| SARABANDE (2) | 97 F |
| MY WAY (Comme d'Habitude) (3) | 72 F |
| L'HOMME A LA TROMPETTE (3) | 120 F |
| L'ETE 42 (2/3) | 175 F |
| LES MOULINS DE MON CŒUR (2/3) | 105 F |
| CARNAVAL DE VENISE (3/5) | 175 F |
| DANSE MACABRE (3/4) | 192 F |
| MACINI SPECTACULAR (3/4) | 192 F |
| VAXUOSITY (solo de Trp) (3/4) | 168 F |
| UN AMERICAIN A PARIS (5) | 280 F |
| RHAPSODY IN BLUE (5/6) | 420 F |
| STRIKE UP THE BAND (3/4) | 175 F |
| PICASSO SKETCHES (4/5) | 192 F |
| EN DANSANT SUR LES SUCCES D'HIER | 280 F |
| ISAAC HAYES EN CONCERT (4/5) | 210 F |
| DISCO GOLD MEDLEY (3/4) | 175 F |
| V ^e SYMPHONIE DISCO (4) | 175 F |
| GRANDS THEMES DE FILMS (3/4) | 210 F |
| SOUNDS OC HOLLYWOOD (4) | 240 F |

GRANDE FORMATION DE JAZZ (17 musiciens)

| | |
|-------------------------------------|-------|
| LA PANTHERE ROSE (3) | 99 F |
| FOUR BROTHERS (4/5) | 70 F |
| NIGHT TRAIN (2/3) | 99 F |
| SWEET YOU JUST YOU (3) | 80 F |
| HARLEM NOCTURNE (3) | 80 F |
| SCRAPPLE FROM THE APPLE (4/5) | 99 F |
| FOUR MOTHERS (5) | 102 F |

Envoi de nos catalogues accompagnés de documents sonores sur simple demande. Ne pas oublier d'indiquer le genre qui vous intéresse particulièrement. Sans cette précision, votre demande ne serait pas prise en considération. Cinq rubriques existantes : 1) Harmonie ; 2) Orchestre à cordes et Orchestre symphonique ; 3) Orchestre de jazz et Variétés (petite et grande formations) ; 4) Ensembles divers ; 5) Chorales.

HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION
60, rue Racine, 59100 Roubaix

CONCOURS D'EXCELLENCE 1981

LE DIMANCHE 8 MARS 1981, AU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPERIEUR DE MUSIQUE, 14, RUE DE MADRID, 75008 PARIS

8 heures : Education Musicale - Dictée - Théorie.
9 heures : Lecture chantée et rythmique.
10 heures 15 : Instrument et lecture à vue.

PROGRAMME ET LISTE DES CANDIDATS

FLUTE : Cantabile et Presto - G. ENESCO

DELIEGE Sylvie : Aube/Haute-Marne, Harmonie l'Aurore de Saint-André.
SIMON Francis : Aube/Haute-Marne, Harmonie Municipale de Romilly.
BONMORT Jean-Noël : Ouest, Amis Réunis de Melle.
FRETE Denise : Picardie, Ecole de Musique du Vimeu.

HAUTOBOIS : Sonate (deux premiers mouvements) - H. DUTIL-LEUX

BOISTEL Jean-Philippe : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Musicale Ouvrière d'Annoëullin.
FERAL Serge : Var, Ecole de Musique de La Seyne.

CLARINETTE : Sonatine - P. SANCAN

ANDRES Martine : Musique d'Alsace, Harmonie de Souffelweyersheim.
Halbeisen Raymond, Musique d'Alsace, Harmonie Colmarienne.
KIRCHHOFF Christine : Musique d'Alsace, Union Musicale de Pfasstatt.
DENJEAN Nadine : Anjou/Loire-Atlantique, Cercle d'Etudes Musicales de la Côte de Jade.
GRANDCAMP Marie : Picardie, Jeunesses Musicales de Gamaches.
VERDALLE-CAZES Jean-Noël, Sud-Ouest, Ecole Municipale de Musique de Talence.

SAXOPHONE ALTO Mib : Divertimento - R. BOUTRY

LARCHE Jean-Marc : Franche-Comté/Belfort, Harmonie Municipale de Baume-les-Dames.
FEUILLET Frédéric : Picardie, Ecole de Musique de Doullens.

COR : Villanelle - P. DUKAS

BELLENOUE Patrick : Aube/Haute-Marne, Lyre Vendévoise.

TROMPETTE : Caprice - E. BOZZA

BAULIN Jean-Claude : Anjou/Loire-Atlantique, Musique Municipale de Beaufort-en-Vallée.
BÔTIN Philippe : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Municipale de Nœux-les-Mines.
CANS Philippe : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Municipale de Béthune.
AZE Jean-Luc : Normandie, Union Musicale de Bretteville-sur-Laize.
BELLENGER Arnaud : Normandie, Société Musicale d'Aunay-sur-Odon.
BELLENGER Stéphane : Normandie, La Fraternelle de Caen.
MARIE Fabrice, Normandie, Union Lyrique de Cherbourg.
MESNIL Jean-Jacques, Normandie, La Fraternelle de Caen.
VASSE Jean-Luc, Normandie, Ecole Municipale de Musique de Lisieux.
LEGER Christian : Saône-et-Loire, Ecole de Musique de Sanvignes-les-Mines.

CORNET : Sonate - Sarabande - Allemande - M. EMMANUEL

BOTTE Philippe : Nord et Pas-de-Calais, L'Union de Sainghin en Weppes.
SENECHAL Pascal : Picardie, Société de Musique de Montdidier.
LOUSTAY Jean-Michel, Sud-Ouest, Harmonie Saint-Michel de Gujan-Mestras.

BARYTON : Sonate - Sarabande - Allemande - M. EMMANUEL

PORRETTI Patrick : Musique d'Alsace, Harmonie Colmarienne.

TROMBONE : Ballade - E. BOZZA

LECLERE Pierre : Musique d'Alsace, Harmonie Colmarienne.
BOURY Fabrice : Aube/Haute-Marne, Fanfare de Savlières.
LYS Marc : Bretagne, Harmonie Municipale de Dinan.
COCHET François, Yonne, Harmonie Municipale de Tonnerre.

PIANO : Final du Carnaval de Vienne - R. SCHUMANN

ARCIVAUX Anne : Bouches-du-Rhône, Lyre de Bonneveine.
BAISSETTE Gilles, Haute-Garonne, Groupe A.P.C. de Toulouse.

ACCORDEON : 1°) Basses composées : Elégie d'Automne - H. BRÉHME

2°) Basses chromatiques : Symérie - BALTA

LANDREVIE Sophie : Haute-Vienne, Avenir Musical du Limousin.
PEREZ Marie-Josée : Loire et Haute-Loire, Société de Accordéonistes de Saint-Etienne.
BENS Martine : Nord et Pas-de-Calais, La Symphonie Accordéoniste. Les « Cois Bleus Avronnais ».
PENIN Yves : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Municipale de Nœux-les-Mines.
Ecole Municipale de Musique.
HEBERT Danièle : Normandie, Ecole d'Accordéon de Saint-Lô.

EDUCATION MUSICALE - Solfège seul

BINET Françoise : Centre, Accordéonistes Montluçonnais.
MIGEON Catherine : Centre, Société de Musique de Clamecy.
MOLE Christian : Côte-d'Or, Harmonie de Saint-Apollinaire.
CRETINON Agnès : Dauphinoise, Ecole de Musique de Voiron.
MALFAIT Marie-Noëlle : Dauphinoise, Ecole de Musique de Voiron.
CALMET Marie-Joëlle : Haute-Garonne, S.M.C. de Tournefeuille.
SEGERS Michel : Nord et Pas-de-Calais, Harmonie Municipale de Croix.
DUTEIL Yves : Normandie, Harmonie Municipale d'Alençon.
MATINIER Jean-Louis : Orléanais/Berry, Association des Accordéonistes de Bourges.
TROQUET Isabelle : Orléanais/Berry, Association des Accordéonistes de Bourges.
BASSET Eric : Picardie, Société de Musique d'Amiens Saint-Pierre.
GOUVERNEUR Dominique : Picardie, Société de Musique de Villers-Bretonneux.
JELMONI Philippe : Picardie, Société de Musique de Villers-Bretonneux.
POCHOL Sylvie : Picardie, Société de Musique de Flesselles.
RINGOT Sonia : Picardie, Ecole de Musique du Vimeu.

CLAIRON : Evasion, pour clairon solo - A. TREMINE

VON EUW Valérie : Ardennes, Harmonie Municipale de Charleville-Mézières.
DUPORT Alain : Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance.
GRIMAUD Gilbert : Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance.
PINEAU Jacqueline : Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance.
DUPIN Bernard : Sud-Ouest, « Quand Même » de Pichey Mérignac.

CLAIRON BASSE A PISTONS : Sur les Bords de l'Yvette

DEVAUX Alain : Centre, Batterie Municipale de Nevers.

MONITEUR CLAIRON : Etude Caractéristique n° 2 pour Clairon - Ph. LECARLEM

TOUZALIN Pascal : Franche-Comté/Belfort, Batterie Fanfare Beaucourtoise.

TAMBOUR : Alternance - Ph. VIGNON

MAILLE Yves : Franche-Comté/Belfort, Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot.
DUBERNARD Philippe : Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance.
GUENAND Patricia : Indre-et-Loire, Batterie Fanfare La Renaissance.

MONITEUR TAMBOUR : Fantaisie 80 - Ph. VIGNON

ALLION Pascal : Centre, Société Musicale de Vichy.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



DERNIERE MINUTE...

Nous venons d'apprendre le décès de M. René Mignion, survenu après une très brève maladie.

Tout le monde connaît bien M. Mignion à travers sa musique, qui est souvent jouée dans nos concours et au sein de nos harmonies.

M. Mignion a été inhumé le 18 février à Saint-Florentin (Yonne), où il habitait.

A Mme Mignion, si cruellement éprouvée, à ses enfants, à sa famille et à ses amis, André Améller, président de la C.M.F. en son nom personnel, au nom du conseil d'administration et de toute la Confédération Musicale de France, présente ses condoléances les plus attristées et sa chaleureuse sympathie.

Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires
Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois

Paris

instruments de qualité artistique

8, RUE DE NANCY - PARIS-10^e - 607-77-85

Après plus de deux ans de travail opiniâtre, on aboutit à une réunion à Paris à la fin de l'année 1905, et c'est alors que fut créée la Fédération Musicale de France, dont les statuts furent déposés. Le 10, rue de Lancry à Paris (10^e) fut choisi comme Siège Social. Celui-ci fut transféré 22, rue de Rochechouart (ancienne Salle Pleyel), puis dans l'immeuble Gaveau, rue de la Boétie.

Le programme fut établi, mais il restait encore à définir les options principales, que la C.M.F. actuellement poursuit. Nous en rappelons l'essentiel :

- préparation aux fonctions de chef d'orchestre dans des Centres appropriés, sous la direction de professeurs éprouvés ;
- organisation de conférences sur l'Art en général et sur la Musique en particulier ;

dent du Comité National. A son tour, il devenait Président de la Confédération Internationale.

En accord avec les Fédérations, des programmes furent proposés chaque année pour les Sociétés qui s'étoffaient et dont la qualité s'améliorait.

Enfin, des compositeurs s'intéressant aux efforts de nos Fédérations écrivirent, et continuent d'écrire, pour nos harmonies et fanfares. Ainsi, le répertoire s'enrichit d'année en année.

Tous les ans, le Congrès de la C.M.F. se réunit à Paris, et un concert est offert aux membres participants le vendredi soir. Les formations musicales les plus prestigieuses y apportent leur concours : la Garde Républicaine de Paris, la Musique des Gardiens de la paix — cette année, la Musique de la Police Nationale —. Des prestations d'ensembles divers ani-

La Confédération Musicale de France a 75 ans

- publication du Journal Confédéral contenant des études documentées sur l'histoire de la musique et des instruments ;

- études biographiques des compositeurs et de leurs œuvres ;

- organisation des concours de musique d'après un règlement type adopté par le Congrès ;

- commentaires et études sur l'activité fédérale ;

- récompenses aux anciens musiciens.

Comme vous le remarquez, nous nous appliquons à respecter ce programme qui, certes, s'est étoffé. L'essentiel en est fait : nos prédécesseurs, en hommes éclairés, avaient pensé justement, et nous nous devons de leur rendre hommage.

Emile Clérissé était à ce moment Président de la Fédération de Normandie, dont il fut le créateur. Il proposa à la tête de l'Association Alfred Richard, Président de la Fédération du Nord-Pas-de-Calais, déjà assise sur des bases solides. Clérissé et Lamarre, Président de la Seine et Seine-et-Oise devinrent Vice-Présidents, Charles Wattine, Directeur de l'Orphéon National fut Secrétaire Général, et Serbousse, Directeur de la Chorale de Montreuil-sous-Bois, Trésorier.

Nous sommes en 1906, et la Fédération Musicale de France devient la Confédération Musicale de France.

Un Congrès se réunit chaque année, et en 1908, Emile Clérissé fut nommé Président. Il le resta jusqu'en 1934.

Paul Brévannes effectua l'intérim pendant un an et, lors du Congrès de Reims en 1935, Etienne Bourbié fut élu Président de la Confédération Musicale de France.

D'année en année, la C.M.F. a vu ses efforts couronnés de succès et son efficacité s'accroître.

Elle fut interrompue pendant la Seconde Guerre Mondiale et le premier Congrès après la tourmente eut lieu à Paris en 1945.

Etienne Bourbié, souffrant, était obligé de se retirer, et c'est Arthur Manouvrier qui devait lui succéder.

Il fallait reprendre en main toutes les Fédérations, très affaiblies par la guerre, et les encourager à revivre...

Les pouvoirs publics s'intéressèrent à cet effort et, par arrêté du 9 avril 1946 fut créé le Conseil National de la Musique Populaire.

A la même époque, un Concours d'Excellence fut lancé pour le solfège et l'instrument avec, bien sûr, quelques prix d'encouragement bien modestes.

Arthur Manouvrier fut, jusqu'à sa mort en 1953, Président de la Confédération Internationale et Trésorier du Conseil International de la Musique.

Albert Ehrmann, à ce moment, assumait le Secrétariat Général. Il fut élu Président.

Grâce à son action, les épreuves de solfège et d'instrument devinrent réellement musicales. Des stages furent organisés pour perfectionner chefs, moniteurs et musiciens.

Le 2 janvier 1957, la Confédération Musicale de France était reconnue d'Utilité Publique. Elle devint Membre du Conseil International de la Musique, Section Française, et Albert Ehrmann fut élu Vice-Prési-

ment les deux journées de Congrès. Les amateurs démontrent leurs réelles qualités : chorales, ensembles instrumentaux, cuivres, bois et plectres s'y sont fait applaudir.

En 1971, sous l'impulsion de son Président Albert Ehrmann, la Confédération Musicale de France faisait l'acquisition à Toucy de l'ancienne Ecole Pierre Larousse. Transformée, elle a pris le nom de Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann. Cette Ecole que gère la C.M.F. est destinée en première option à la formation de chefs pour nos harmonies, fanfares, batteries-fanfares et chorales.

Elle accueille aussi les jeunes musiciens désirant se perfectionner dans leur discipline. Elle dispense des cours d'écriture musicale, d'harmonie, de contrepoint et d'orchestration.

Tous ces cours sont faits par des maîtres éminents et des assesseurs de grand talent.

Les premiers pas de cette Ecole furent confiés à René Tonnon, qui sut lui donner une impulsion appréciée.

En 1969, le Commandant Jules Semler-Collery succéda à Albert Ehrmann et il continuera l'œuvre magistrale de son prédécesseur.

Elu en 1976, c'est le compositeur André Ameller qui assume les responsabilités de la Confédération Musicale de France. Il fut membre du Conseil d'Administration depuis 1961 et Trésorier depuis 1970. Il est entouré d'un Conseil d'Administration compétent et dévoué, et il suit la voie ouverte par ses devanciers.

Grâce aux efforts de tous, la C.M.F. prend une place prépondérante dans la vie musicale de la Nation.

La confiance témoignée par l'ensemble de nos présidents de Fédérations animateurs et musiciens nous fortifie dans nos projets et nul doute que d'importantes décisions interviendront grâce à l'aide matérielle et morale de nos Ministères de tutelle, Culture et Communication et Jeunesse, Sports et Loisirs. Le soutien de ceux qui en ont la responsabilité est important, comme d'ailleurs celui de la S.A.C.E.M., qui nous apporte un précieux concours et favorise l'organisation de nos Congrès depuis deux ans, dans ses magnifiques locaux de Neuilly-sur-Seine.

Pour ses 75 ans, notre C.M.F. reste jeune et vaillante grâce au dévouement de tous les « mordus de musique ». Nos 49 Fédérations sont de plus en plus actives, et nous sommes fiers de compter 5.966 sociétés, grandes et petites, qui donnent jusque dans les plus petites communes rurales une vie musicale ô combien nécessaire et... appréciée.

D'année en année, de nombreux jeunes que nos anciens forment viennent grossir les rangs de nos 600.000 musiciens. Ceci nous réjouit, et nul doute que dans quelque temps, cet effectif augmentera, puisque environ 50.000 jeunes musiciens passent nos examens chaque année.

C'est vraiment un encouragement pour vous tous, pour une administration qui voit chaque jour son travail s'accroître, mais dont la satisfaction est d'apprécier avec cœur cette évidente évolution, qui comble de joie votre Président, heureux de fêter avec vous ce bel anniversaire, consécration d'un bilan positif qui permet de jeter un regard optimiste sur l'avenir.

80^e Assemblée Générale de

M. ACHILLE PERETTI



Maire de Neuilly-sur-Seine, ancien Président de l'Assemblée Nationale, nous fait le grand honneur de présider le grand concert de la Confédération Musicale de France, le vendredi 6 mars, à 21 h 30, à la Salle des Sports, Arts et Spectacles de Neuilly.

Ce concert sera assuré par la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction de son Chef, le Commissaire Principal Pierre Bigot.

L'an dernier déjà, M. Achille Peretti nous avait facilité l'accès de la salle de concert à des conditions très avantageuses.

Il renouvelle son geste cette année encore, et nous l'en remercions bien chaleureusement, au nom de tous les musiciens de la Confédération Musicale de France.

Ordre du jour

S.A.C.E.M.
225, avenue
Ch.-de-Gaulle
NEUILLY

VENDREDI 6 MARS 1981

- 8 h 30 : Arrivée des délégations.
- 8 h 45 : Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président André AMELLER.
- Rapport Moral par le Secrétaire Général André PETIT.
 - Rapport Financier par le Trésorier Général André DELTOUR.
 - Rapport des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des comptes de l'exercice 1980 et des propositions de budget pour l'exercice 1981. Fixation du montant de la cotisation pour 1982.
- 10 h 00 : Venue de M. Jean-Philippe LECAT, Ministre de la Culture et de la Communication. Réception des personnalités. Allocution de bienvenue par le Président.
- 10 h 45 : Concert quintette « Beaux-Arts ».
- 11 h 30 : Visite de l'exposition des facteurs d'instruments et des éditeurs de musique.
- 12 h 00 : Buffet froid offert par la Confédération Musicale de France.
- 14 h 30 : Reprise des travaux de l'assemblée.
- Rapport de la Commission du Journal, rapporteur Henri CIRAN, Président. Fixation du prix de l'abonnement pour 1982.
 - Rapport de la Commission de l'Administration Générale, rapporteur François VILLATTE, Président.
 - Rapport de la Commission de Toucy, rapporteur André RELIN, Président.
 - Rapport de la Commission Jeunesse, rapporteur Daniel ZEMP, Président.
 - Rapport de la Commission Artistique, rapporteur Roger THIRAUT, Président.
- Vœux présentés par les Fédérations.
- 17 h 30 : Visite de l'exposition des facteurs d'instruments et des éditeurs de musique.
- 18 h 45 : Dîner.
- 20 h 30 : Concert par la Musique de la Police Nationale, sous la direction du Commissaire Principal Pierre BIGOT.

LA MUSIQUE DE LA POLICE NATIONALE



C'est en 1956 que la Musique de la Police Nationale fut réorganisée définitivement, sur des bases identiques à celles des grandes formations françaises telles la Musique de la Garde Républicaine, la Musique de l'Air, les Musiques des Equipages de la Flotte. Les concours de recrutement mirent en compétition les meilleurs instrumentistes et la qualité de ce recrutement permit d'emblée à la Musique de la Police Nationale de se hisser au niveau de ses aînées.

La Musique de la Police Nationale, dépendant du Ministère de l'Intérieur, rehausse l'éclat des cérémonies officielles qu'il organise à Paris et en province.

Elle est en outre statutairement chargée de représenter la Police Française lors des manifestations internationales policières, auprès des organismes officiels ou privés, français ou étrangers, qui en font la demande, et en général partout où elle peut servir le prestige du Corps qu'elle représente.

Elle participe également à la défense du renom des musiques militaires françaises, et contribue au maintien des traditions de la musique populaire en France, apportant son concours aux festivals de musique d'harmonie dont elle est bien souvent l'invitée d'honneur.

Elle s'attache enfin à apporter la musique, sous toutes ses formes et auprès de tous les publics, dans les salles de concert, dans les lycées, dans les églises,

sous les kiosques à musique et sous les ombrages des places villageoises.

La Musique de la Police Nationale est une musique de type militaire, forte de 120 instrumentistes professionnels, répartis constitués selon le modèle défini par ceux qui firent de la Musique de la Garde Républicaine l'exemple inégalé de cette formation orchestrale : Gabriel Pares et Pierre Dupont. Il n'utilise que des instruments à vent, qui assument à la fois le rôle des vents et des cordes de l'orchestre symphonique.

La Batterie-Fanfare réunit tambours, clairons, trompettes et trompes de chasse et apporte son concours à l'exécution des pas redoublés et allegros militaires.

La Musique de la Police Nationale maintient le répertoire traditionnel des musiques militaires : marches, pas redoublés, œuvres de divertissement, transcriptions de pages symphoniques célèbres.

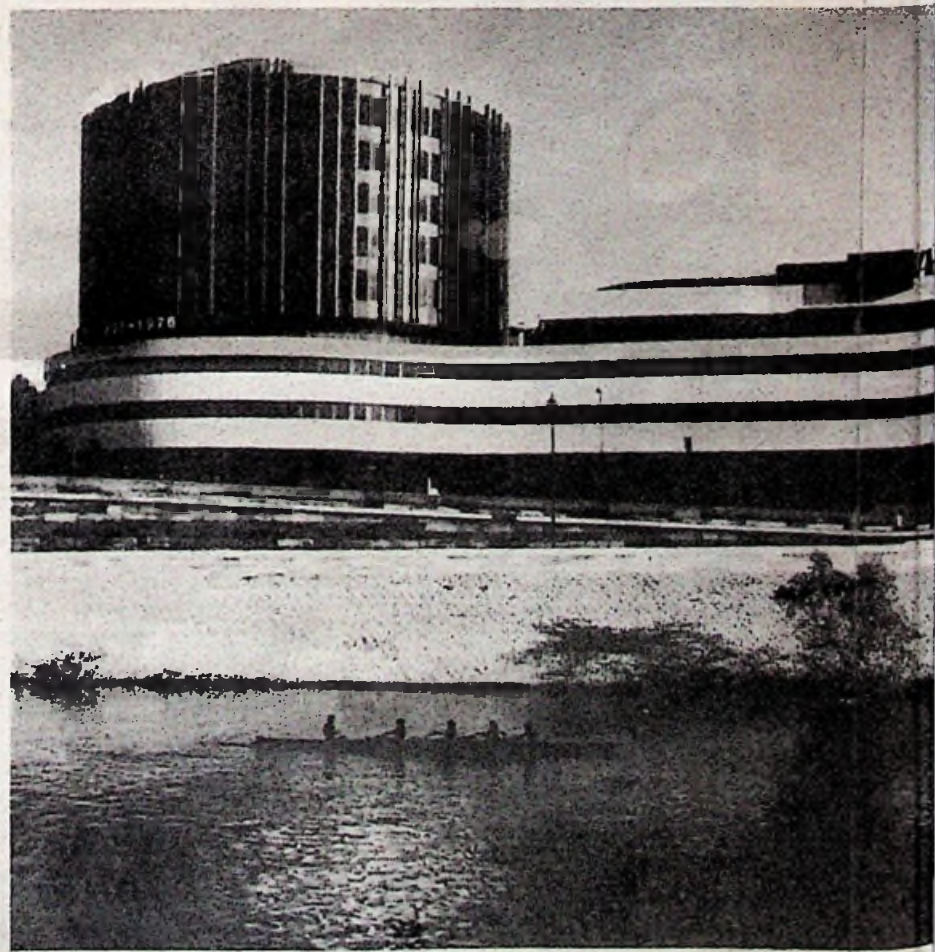
Elle a aussi inscrit à son répertoire les œuvres les plus marquantes de la littérature symphonique classique et moderne, celles dont les transcriptions se veulent aussi fidèles que possible au texte original et portent les signatures de musi-

ciens respectueux de la pensée profonde des compositeurs, celles dont l'exécution n'est permise qu'à quelques grands orchestres d'harmonie, dont elles ont fait et continuent de faire le glorieux renom. Ce répertoire fondamental comprend ouvertures, poèmes symphoniques, symphonies et suites d'orchestre. Il s'accroît depuis quelques années d'œuvres écrites spécialement pour orchestre d'harmonie par les compositeurs contemporains qu'a séduits l'originalité de cette formation orchestrale.

Au sein de la Musique de la Police Nationale se sont constitués des ensembles d'instruments à vents dotés chacun d'un répertoire spécifique et qui ont su se faire apprécier des publics les plus exigeants.

La Batterie-Fanfare elle-même, sans rien négliger de son rôle traditionnel dans le répertoire militaire, s'attache à jouer des fantaisies modernes originales qui lui valent partout le plus franc succès.

Jusqu'en 1968 la Musique de la Police Nationale a été dirigée par son fondateur, le Commandant Principal Maurice Hure. Elle est placée maintenant sous l'autorité du Commissaire Principal Pierre Bigot, Chef de musique, assisté du Lieutenant Michel Meriot, Chef adjoint, et du Brigadier-Chef Louis Bellebon, Tambour-Major.



SAMEDI 7 MARS 1981

9 h 00 : Elections pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Membres sortants : MM. ADAM, DEHAUT, JAY, PETIT et PEUS.

Membres sortants rééligibles : MM. ADAM, JAY, PETIT et PEUS.

Nouvelles candidatures : MM. KOCH, présenté par la Fédération des Musiques d'Alsace ; LESTAVEL, présenté par la Fédération du Nord et Pas-de-Calais ; MEISSONNIER, présenté par la Fédération d'Ile-de-France.

Election des membres de la Commission de Vérification des Comptes et de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage.

9 h 45 : Présentation du « Cours de formation auditive et musicale ».

10 h 00 : Intervention de personnalités. Résultats des élections.

11 h 00 : Réunion du Conseil d'Administration pour la désignation des membres du bureau et des membres des commissions. Conclusions.

11 h 45 : Audition de l'Orchestre d'Accordeons de Chambéry et du Sud-Est, sous la direction d'André THEPAZ.

12 h 30 : Déjeuner.

- Le vendredi à 14 h 15 sera organisée une visite de la S.A.C.E.M. Nombre maximum de participants : 20 personnes.
- Le samedi matin aura lieu un échange de vues entre conseillers musicaux techniques des Fédérations. Cette réunion sera dirigée par M. Roger THIRAUULT, Président de la Commission Artistique de la C.M.F., qui se mettra aimablement à la disposition de tous. Les spécialistes intéressés qui désirent évoquer des questions musicales voudront bien se faire connaître au bureau du secrétariat administratif, qui sera placé à l'entrée de l'Auditorium Ravel/Debussy.

A L'OCCASION DU 75^e ANNIVERSAIRE DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE

Nous vous rappelons qu'à l'occasion de son 75^e anniversaire, la Confédération Musicale de France fait frapper une très belle médaille, œuvre d'Hubert Yencesse, Grand Prix de Rome.

Le prix unitaire de cette médaille en bronze, d'un diamètre de 72 mm a été fixé à 95 francs.

De nombreuses fédérations nous ont déjà passé leur commande, mais il reste encore quelques fédérations qui n'ont pas encore répondu à notre appel.

Nous vous demandons instamment de ne plus tarder à nous adresser vos commandes, afin que nous puissions vous remettre ces médailles avant le Congrès de mars 1981.



Plusieurs fédérations nous ont demandé si nous pouvions réaliser une médaille « réduction » de la C.M.F. Cette médaille, conforme au modèle habituel, peut être frappée en bronze, argentée ou dorée.

Les présidents de fédérations qui désireraient se procurer ces médailles pourront adresser leurs commandes à la C.M.F.

Le prix de ces médailles serait d'environ :

| | |
|--------------|---------|
| Bronze | 15,00 F |
| Argent | 18,00 F |
| Or | 20,00 F |

LE QUINTETTE A VENT « BEAUX-ARTS »



Le quintette à vent Beaux-Arts est constitué de cinq artistes, tous premiers prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et lauréats des grands concours internationaux.

Solistes dans les plus grands orchestres de Paris, les membres du quintette à vent Beaux-Arts interprètent un large répertoire d'œuvres tant classiques que contemporaines.

Il est composé de :

Catherine Cantin, flûte, première soliste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

Michel Benet, hautbois, premier soliste à l'Orchestre de Paris.

Phillippe Cuper, clarinette, reçu premier en 1980 à l'Orchestre de la Garde Républicaine.

Gilbert Audin, basson, soliste à l'Orchestre de l'Opéra de Paris.

André Cazalet, cor, premier soliste de l'Orchestre de Paris.

PROGRAMME

ANDRÉ AMELLER : A LA FRANÇAISE, TROIS PIÈCES POUR QUINTETTE A VENT :

1. Prélude, Fughetto.
2. Grave.
3. Rondo.

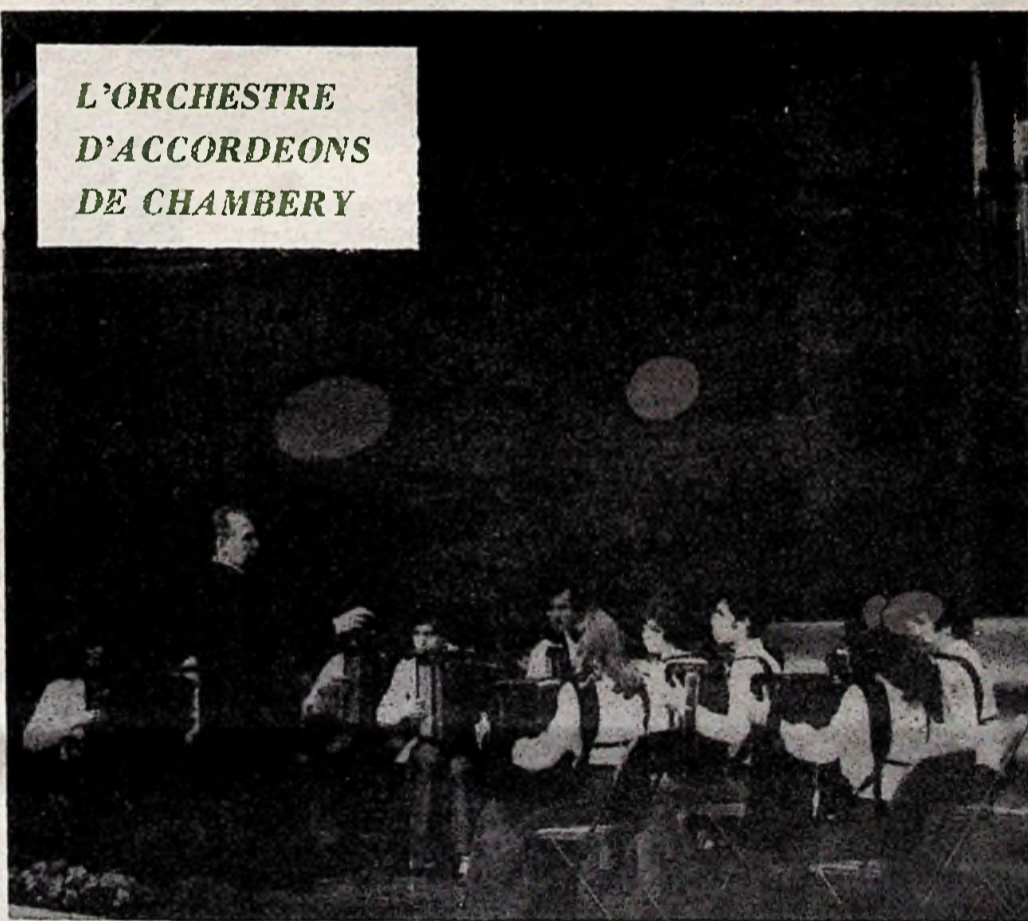
JACQUES IBERT : TROIS PIÈCES BRÈVES :

1. Allegro.
2. Andante.
3. Assez lent. Allegro Scherzando et Vivo.

FRANZ DANZI : QUINTETTE A VENT EN SI BEMOL MAJEUR op. 56 n° 1 :

- Allegretto.
Andante con moto.
Menuet.
Allegro.

L'ORCHESTRE D'ACCORDEONS DE CHAMBERY



L'ORCHESTRE DE CHAMBERY

Direction : André Thépaz.
Premier accordéon solo : Simon Baggio, Prix de la SACEM 1977.

— La Suite Symphonique, de M^e Arthur Hoérée.

LES SOLISTES

Yannick Ponzin : « l'Egyptienne », de Rameau.

Bruno Teruel : Prix de la SACEM 1980, premier mouvement de « la Partita », de Solotariev.

Jean-Luc Manca : Prix du Président de la République 1980 et Prix de la SACEM 1980,

deuxième et quatrième mouvements de « la Sonate », de Solotariev.

LE TRIO NOVA

Patrick Busseuil (compositeur).
Jean-Luc Manca.
Simon Baggio.

- « Heptagonos n° 2 », de Patrick Busseuil.
- « Toccata Seconda », de G. Frescobaldi.

L'ORCHESTRE DE CHAMBERY

- « Danse Slave n° 8 », de Anton Dvorak.
- En bis :
- « Sur la Route », d'Etienne Lorin.

Quand nos musiciens sont à l'honneur



André RELIN

André Relin, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, Président de la Commission de Toucy, Président de la Fédération Musicale du Centre, s'est vu décerner par M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication, la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Cette décoration vient récompenser une carrière toute au service de la musique : André Relin fut lauréat du Conservatoire National de Musique de Paris, où il obtint en 1931, un

premier prix de corne dans la classe de M^{re} Foveau.

Il fut prisonnier de guerre en Allemagne de 1940 à 1945 et, pendant sa captivité, chef d'orchestre au stalag 4-a et 4-b.

Professeur au Conservatoire Municipal de Vichy, il en devint le Directeur en 1971, poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Il dirigea l'Harmonie de Vichy et est aujourd'hui à la tête de l'Orchestre Symphonique.

Son dévouement à la cause de la musique populaire est bien connue de tous à la C.M.F.

Nous lui adressons nos plus affectueuses et chaleureuses félicitations, pour cette distinction qui honore la Confédération Musicale de France tout entière.



Pierre BRILLE

Nous connaissons tous Pierre Brille, qui a eu l'amabilité d'écrire pour notre « Journal de la Confédération Musicale de France », un très bel article sur le cor d'harmonie.

Il vient de recevoir une distinction bien méritée : la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres, qui lui a été décernée par notre Ministre de la Culture et de la Communication, M. Jean-Philippe Lecat.

Professeur au Conservatoire National de Région de Dijon depuis 1953, Pierre Brille obtint un premier prix de cor au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en 1951.

Il est cor solo à la Société des Concerts du Conservatoire et à l'Orchestre du Théâtre de Dijon.

Il fait de nombreuses conférences et des écrits sur son instrument.

Il apporte son concours, chaque année, aux Examens Fédéraux de la Fédération Musicale de Côte-d'Or, et participe à l'élaboration des programmes d'instrument des Examens Fédéraux de la Confédération Musicale de France au sein de la Commission Artistique.

Il est membre fondateur de l'Ensemble Instrumental de Bourgogne.

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement Pierre Brille pour cette distinction tout à fait méritée, et nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour son dévouement à la cause de la musique populaire.



Maurice ADAM

Notre Ami Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale du Sud-Est, a été décoré de l'Ordre National du Mérite. Il a également reçu la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Lauréat des Conservatoires de musique de Chambéry, Grenoble et Lyon, c'est en 1945 qu'il a commencé des activités dans les sociétés musicales d'amateurs.

Maurice Adam fut élu Président de la Fédération du Sud-Est en 1975. Il est Membre du Conseil Dé-

partemental d'Animation Culturelle de Savoie, Président de l'Association Départementale pour la Diffusion et l'Initiation Musicale de Savoie (A.D.D.I.M.S.), Président du Groupement des Fédérations de la Région Rhône-Alpes.

Membre du Conseil d'Administration de la C.M.F., il assume, avec beaucoup de compétence et une extrême gentillesse, les fonctions de Trésorier National Adjoint.

Tous ont ressenti avec émotion et un immense plaisir l'honneur qui a été fait à notre Ami, et nous le félicitons chaleureusement pour ces hautes distinctions bien méritées.



René WIDIEZ

Tout le monde à la Confédération Musicale de France connaît bien René Widiez, à qui notre aimable Ministre de la Culture et de la Communication, M. Jean-Philippe Lecat, vient de décerner la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Il est Secrétaire Général de la Fédération Musicale de Côte-d'Or, où il se dépense sans compter pour tous les musiciens amateurs avides d'apprendre.

René Widiez, toujours présent à notre Concours d'Excellence, nous apporte, dans la rédaction des textes, dans l'organisation de ce Concours, tout son dévouement et tout son talent.

Il participa aussi à l'élaboration des textes des Examens Fédéraux au sein de la Commission Artistique, et c'est avec une gentillesse jamais démentie qu'il nous apporte son aide.

Il faut rappeler que René Widiez est originaire du Nord, qu'il fut mineur de fond aux mines de Courrières. Mais, tout en exerçant ce dur métier, il faisait partie d'une société musicale d'amateurs, où il suivait des cours d'éducation musicale, et il était très vite devenu un excellent trompettiste.

René Widiez a, un jour, décidé de consacrer toutes ses activités à la musique, et il a poursuivi de sérieuses études en harmonie et en composition qui lui ont permis de devenir professeur au Conservatoire National de Région de Dijon, et aux Ecoles de la ville.

Lorsqu'on fait appel à lui, pour quelque motif que ce soit concernant nos sociétés musicales populaires, René Widiez répond toujours présent.

Cette récompense qui lui échoit est pleinement méritée. Nous lui adressons nos sincères et bien chaleureuses félicitations au nom de toute la C.M.F.

Concours de composition de la C.M.F.

Patroné par les Editions Gérard BILLAUDOT, un concours est ouvert pour la composition d'œuvres destinées aux Examens Fédéraux

- en niveau préparatoire : pour trompette ou corne
- en niveau élémentaire : pour clarinette et trombone.

Ces œuvres doivent être présentées avec un accompagnement simple de piano, et auront une durée d'environ deux minutes.

Un prix récompensera dans chaque discipline la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement éditée par les éditions Billaudot.

Les manuscrits devront parvenir sous pli cacheté à la Confédération Musicale de France 121, rue La Fayette, 75010 PARIS AVANT LE 15 AVRIL 1981.

ASSOCIATIONS Formalités en cas de changements ou de modifications après la déclaration de constitution

Lors de contrôles effectués par les services de préfecture, il a été constaté qu'un très grand nombre de dossiers d'associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 n'étaient pas à jour, certaines n'ayant notifié aucune modification à leur conseil d'administration depuis cinquante ans, voire plus.

Nous devons à l'amabilité de M. Jean Julien, président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Bourgogne les précisions que nous publions ci-dessous quant aux formalités à accomplir dans le cas de changement ou modifications d'une association après la déclaration de constitution.

Toutes ces formalités doivent être remplies dans le délai de trois mois à compter du jour où les modifications se sont produites.

I. — EN CAS DE CHANGEMENTS SURVENUS DANS L'ADMINISTRATION OU DANS LA DIRECTION DE L'ASSOCIATION, il y a lieu de déposer à la préfecture ou sous-préfecture :

— Une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs faisant connaître les nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, profession et adresse des nouveaux administrateurs élus, avec l'indication de leur fonction dans l'Association.

II. — EN CAS DE MODIFICATIONS AUX STATUTS, il y a lieu de déposer à la préfecture ou sous-préfecture :

- une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs indiquant par quelle assemblée les modifications ont été adoptées ;
- deux exemplaires des articles modifiés dans leur complète teneur ou des articles additionnels, également datés et signés par au moins deux administrateurs.

III. — EN CAS DE CHANGEMENT DE TITRE, DE SIEGE SOCIAL, DE FONDATION DE NOUVEAUX ETABLISSEMENTS, il y a lieu de déposer à la préfecture ou sous-préfecture :

— une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs faisant connaître le nouveau titre adopté, le transfert du siège ou les nouveaux établissements.

IV. — EN CAS D'ACQUISITION OU D'ALIENATION D'IMMEUBLES, il y a lieu de déposer à la préfecture ou sous-préfecture :

— une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs faisant connaître les acquisitions ou aliénations d'immeubles (indiquer les sièges des nouveaux établissements et donner une description sommaire des immeubles acquis ou aliénés avec le prix d'achat ou de vente et, s'il y a lieu, le nom du notaire devant lequel a été passé le contrat).

V. — LES UNIONS OU FEDERATIONS D'ASSOCIATIONS DOIVENT : en outre des déclarations mentionnées aux paragraphes 1, 2, 3 et 4 ci-dessus, et dans un délai de trois mois, déposer à la préfecture ou sous-préfecture :

— une déclaration datée et signée par au moins deux administrateurs faisant connaître les nouvelles sociétés adhérentes ou sections avec l'indication de leur siège.

Il y a lieu de noter que chaque fois qu'une association devra déclarer simultanément des modifications de nature différente, statuts, conseils d'administration, siège, etc., il suffira de déposer une déclaration globale rédigée en combinant les différents modèles ci-joints.

VI. — EN CAS DE DISSOLUTION :

— Adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture, une déclaration datée et signée par plusieurs membres du bureau en joignant copie du procès-verbal de l'assemblée générale au cours de laquelle a été votée cette décision.

VII. — UNE NOUVELLE INSERTION AU JOURNAL OFFICIEL doit, en outre, être effectuée dans le délai d'un mois, après une déclaration de modification soit au titre, soit à l'objet de l'association, soit encore à l'adresse du siège social, ou après une déclaration de dissolution, les imprimés nécessaires seront remis par les services préfectoraux au moment de la déclaration.

MODELES DES DECLARATIONS A EFFECTUER

I. — MODIFICATION A LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, d'effectuer la déclaration :

— des modifications apportées à la date du (date de l'élection des nouveaux membres) dans la composition du conseil d'administration de l'association (titre) déclarée sous le numéro (numéro donné à l'association lors de sa déclaration initiale).

Le conseil est désormais composé comme suit :

| | |
|--------------------------|--------------------------------------|
| Président | |
| Vice-président | |
| Vice-président | indiquer les noms, prénoms, |
| Secrétaire | date et lieu de naissance, |
| Secrétaire adjoint | nationalité, profession, |
| TréSORIER | et adresse complète |
| TréSORIER adjoint | (commune, rue et n°) de chacun d'eux |
| Membres | |
| etc..... | |

Fait à le

Le président, Le secrétaire
ou un membre du bureau,

II. — MODIFICATIONS AUX STATUTS

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, d'effectuer la déclaration :

— des modifications apportées aux articles n° des statuts de l'association dite (titre) déclarée sous le numéro (numéro donné à l'association lors de sa déclaration initiale) au cours de l'assemblée générale en date du

Ci-joint deux exemplaires certifiés conformes des articles modifiés.

Fait à le

Le président, Le secrétaire
ou un membre du bureau

III. — CHANGEMENT DE TITRE CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL CREATION DE NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901, d'effectuer la déclaration :

— du changement apporté au titre de l'association dite (titre) déclarée sous le numéro (numéro donné à l'association lors de la déclaration initiale) qui s'appellera désormais :

ou

— du changement apporté dans la fixation du siège social de l'association dite (« Titre »), déclarée sous le numéro (numéro donné à l'association lors de la déclaration initiale) qui est désormais établi à (adresse exacte, commune, rue et numéro).

ou

— de la fondation, par l'association dite (titre) déclarée sous le numéro des établissements ci-après (nature de l'établissement et adresse exacte).

Fait à le

Le président, Le secrétaire
ou un membre du bureau,

IV. — ACQUISITIONS OU ALIENATIONS D'IMMEUBLES

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur, conformément aux prescriptions de l'article 3 du décret du 16 août 1901, d'effectuer la déclaration :

— de l'acquisition effectuée par l'association dite (titre) déclarée sous le numéro et suivant acte passé par M^o X., notaire à le, d'un immeuble sis à (adresse exacte), ledit immeuble étant strictement nécessaire à l'accomplissement du but que se propose l'association, tel qu'il est défini par l'article de ses statuts.

(Reproduire ici l'état descriptif de l'immeuble qui se trouve dans l'acte d'acquisition.)

L'acquisition a été faite moyennant le prix de :

— de l'aliénation suivant acte passé par M^o X., notaire à le, et moyennant le prix de de l'immeuble possédé à (adresse exacte) par l'association dite (titre) déclarée sous le numéro

Fait à le

Le président, Le secrétaire
ou un membre du bureau,

V. — DISSOLUTION

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'au cours de son assemblée générale du (date de l'assemblée), l'association dite (titre), déclarée sous le n° (numéro donné à l'association lors de sa déclaration initiale), a voté sa dissolution conformément aux dispositions de l'article n° de ses statuts.

Ci-joint, copie du procès verbal de cette assemblée générale.

Fait à le

Le président, Le secrétaire
ou un membre du bureau,

Stenay

Sainte-Cécile sous la pluie

C'est sous la pluie que la Lyre Stenaysienne a fêté Sainte-Cécile le dimanche 16 novembre 1980.

Avant d'être reçus à l'Hôtel de Ville par le Maire de la Cité, M. Gipeaux, les membres de la Phalange se sont fait entendre pendant la messe célébrée en l'Eglise Saint-Grégoire au cours de laquelle ils interprétèrent : « Saint-Cyr », « Trompette Volontaire », « Berceuse », de Jocelyn (trombone-solo : M. André Vincent) ; « Cavalleria Rusticana » (flûte solo : M. Bonnefoy ; trompette solo : M. François Le-grand) ; « Sérénade », de Schubert ; « Marche des Piqueurs ».

Relevant de maladie et afin de ne pas se fatiguer, le sympathique Chef de la Lyre, M. Pol Vassart, s'est limité à diriger l'entrée et le morceau final, confiant la direction de « Trompette Volontaire » et de la « Berceuse » de Jocelyn, à M. Jacques Bonnefoy, Président de la Société, et celle de « Cavalleria Rusticana » et de la « Sérénade », de Schubert, à M. Jean-Claude Braconnier.

Après un défilé sous une pluie glaciale, les musiciens se retrouvèrent au Foyer Mathis autour d'une bonne table et dans une chaude ambiance. Au cours du repas, les récompenses suivantes ont été remises :

— Médaille Fédérale des Jeunes pour cinq années de service et moins de 20 ans d'âge : Catherine Reinson, Charles Dragoni, Thierry Charlot, Isabelle Durand.

— Médaille Fédérale dorée pour vingt-cinq années de service : M. François Salque.

— Médaille Confédérale argentée pour trente-cinq années de service : M. Jacques Murat.

— Médaille Confédérale pour quinze années de direction : M. Pol Vassart.

Outre M. Gipeaux, Maire de Stenay, citons parmi les personnalités présentes : MM. Biwer, Député de la Meuse ; Madoux, Président du Conseil Général de la Meuse et du Conseil Régional de Lorraine ; le Curé Lamousse ; Henri Laforge, Vice-Président de la Fédération Musicale de Marne-et-Meuse ; Edgard Libert, Directeur de l'Harmonie Municipale de Verdun.

Void

Sainte-Cécile à la Fanfare

La fanfare de Void, dirigée par M. Louis Talfournier, a honoré Sainte-Cécile le dimanche 23 novembre 1980, en animant musicalement l'office religieux célébré en l'Eglise Notre-Dame de Void. Au cours du traditionnel repas présidé par M. Louis Gilbert, Conseiller Général, Maire de Void, la médaille fédérale des jeunes pour cinq années d'activité a été remise à M. Larchez.

Seuil-d'Argonne

Cent vingt couverts au banquet de Sainte-Cécile

La patronne des musiciens a été joyeusement fêtée le dimanche 30 novembre 1980 par les cinquante membres de la fanfare « L'Argonne » et leurs dirigeants, auxquels s'étaient joints de nombreux parents des exécutants. Après la messe en musique, un banquet a réuni cent vingt personnes sous la présidence du docteur Leblanc, Maire du pays.

Etain

L'Harmonie Stainoise a fêté sa patronne

Plus que centenaire et malgré cela en excellente santé, l'Harmonie Stainoise a honoré sa sainte patronne le dimanche 23 novembre 1980, en participant à la messe célébrée en l'Eglise Saint-Martin par l'Abbé Garnier, au cours de laquelle elle interpréta sous la direction de M. Helmbold, en entrée : « La Marche religieuse d'Alceste », de Glück ; à l'offertoire : « La Prière de Moïse », de Rossini ; à l'élévation : « Le Larghetto », de la deuxième symphonie de Beethoven ; à la communion : « L'Ave Maria » de Gounod et à la sortie : « La Marche des Ruines d'Athènes », de Beethoven.

Au cours du vin d'honneur offert en l'Hôtel de Ville par la Municipalité, M. Schwartz, Conseiller Général, Maire d'Etain, remercia tous les membres pour leur contribution à améliorer la vie associative et en particulier leurs dirigeants : MM. Henri Perquin, Président ; Helmbold, Directeur et Noël Lambert, Chef de batterie. Les récompenses suivantes furent alors remises :

— médaille fédérale des jeunes pour cinq années de service et moins de 20 ans

d'âge : Roseiye Cannelle et Jérôme Cao ;

— diplôme fédéral pour quinze années de service : MM. Gérard Gramaccioni et Roger Wurtz ;

— médaille confédérale de bronze pour vingt années de service : M. Henri Perquin, Président de l'Harmonie et MM. André Lhote et Jean Picart ;

— médaille fédérale argentée pour vingt-cinq années de service : M. Jean Picart.

Enfin, le traditionnel banquet se déroula dans une joyeuse ambiance.

Ancerville

Sainte-Cécile dans la tradition

Selon la tradition, la Fanfare de l'Amicale Ancervilloise a fêté Sainte-Cécile le dimanche 30 novembre 1980, et c'est revêtus de leur nouveau costume lorrain que les musiciens ont défilé dans le pays pour se rendre au Monument aux Morts pour y déposer une gerbe, et au cimetière pour s'incliner sur la tombe de leur ancien Président, M. Louis Bourgeois.

Après une aubade devant le domicile de leur Président d'Honneur, M. Maurice Charroy, les membres de l'Amicale se retrouvèrent dans la grande salle du Café de l'Arbre d'Or où avait lieu le banquet. Au cours de celui-ci, le Président Steil complimenta les jeunes musiciens pour leur travail, leur persévérance et leur assiduité, remercia les membres du Comité pour leur dévouement et le Directeur, M. Michel Renard, pour son travail d'éducation musicale.

M. Charroy se fit ensuite un plaisir de remettre la médaille fédérale des jeunes pour cinq années de service à M. Thierry Boucherat et le diplôme fédéral pour 15 années de service à M. Patrice Gallot.

Revigny-sur-Ornain

L'Harmonie Municipale a honoré Sainte-Cécile le dimanche 7 décembre 1980 selon le programme : messe en musique, défilé dans les principales artères, dépôt de gerbe devant le monument aux Morts, repas au Centre Social.

M. Leconte, Adjoint au Maire, présidait cette journée musicale au cours de laquelle M. Stanislas Zacharjusz, Directeur de l'Harmonie, félicita ses musiciens pour leurs prestations tout au long de l'année écoulée. De nombreuses médailles furent ensuite remises à MM. Pierre Zembrac, Franck Ciszewski, Pascal Gasperini, Milles Catherine et Sylvie Gasperini, Isabelle Fauquenot, Nathalie Zembrac, Sabine Ciszewski, M. Stanislas Zacharjusz.

Verdun

Nouvelle tenue pour la légion Saint-Michel

C'est revêtus de leurs nouveaux costumes que les musiciens de la Légion Saint-Michel ont dignement fêté leur Sainte Patronne le dimanche 23 novembre 1980.

Au cours de la messe célébrée par M. l'Abbé Flosse en l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, la Fanfare a exécuté l'Ave Maria de Gounod et l'Hymne à la Nuit de Rameau sous la direction de M. Maurice Egron.

Un défilé impeccable conduisit ensuite les musiciens devant le Monument aux Morts où ils donnèrent un petit concert suivi d'un dépôt de gerbe par M. Vigneron, Conseiller Général, Maire de Verdun et M. Louis, Président de la Légion Saint-Michel.

Un banquet réunit ensuite musiciens, dirigeants et personnalités à la Brasserie de la Paix. Au dessert, et selon la coutume, M. Egron rappela l'importante activité de la Phalange au cours de l'année écoulée : 23 concerts. Il remercia vivement M. le Maire et son Conseil pour la subvention accordée pour l'achat de tenues, permettant ainsi à la Légion Saint-Michel de représenter dignement la Cité Glorieuse lors

CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYALE ARTIST »

| | CUIVRE | ARGENTE |
|---|--------|---------|
| TROMPETTE, ut et si b | 680 | 900 |
| CORNET, si b | 775 | 1 050 |
| BUGLE, si b | 900 | 1 190 |
| ALTO, mi b | 1 420 | 1 840 |
| BARYTON, si b | 1 795 | 2 360 |
| BASSE, si b à 4 pistons | 2 415 | 3 200 |
| SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable | 7 800 | 9 900 |
| TROMBONE à coulisse | 925 | 1 280 |
| TROMBONE à pistons | 1 925 | 2 750 |

LAQUES OR CLES CHROMÉES

| | |
|---|-------|
| SAXO SOPRANO, si b | 2 200 |
| SAXO ALTO, mi b | 2 310 |
| SAXO TENOR, si b | 2 530 |
| SAXO BARYTON, mi b | 4 950 |
| CLARINETTE, si b super ébène | 990 |
| GRAND FLUTE argenté plateaux pleins | 970 |

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies,
sociétés et écoles de musique nous font confiance
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9 rue d'Algérie, LYON

Tél. : (7) 828-44-22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



des nombreuses manifestations patriotiques. Enfin, il dit ses espérances en ce qui concerne l'avenir de la Fanfare, puisque actuellement dix élèves fréquentent le cours de solfège et que neuf élèves seront mis sur les rangs dans le courant de 1981 : trois saxophones, deux trompettes d'harmonie, un bugle, un cornet à pistons, un baryton et une basse.

MIDI

ARIEGE

Lavelanet

Le Coq lavelanétien a fêté la Sainte-Cécile.

Le dimanche 23 novembre, le Coq lavelanétien fêta Sainte-Cécile par un grand tour de ville en musique à travers les divers quartiers de la ville, aussitôt après selon la vieille coutume M. Bigou, Président, et M. Escaich, vice-président, déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts, tandis que la célèbre fanfare interprétait les sonneries réglementaires.

Un apéritif d'honneur était servi dans la salle Paul Bounhoure, auquel étaient conviées toutes les personnalités de la ville.

Le repas traditionnel était servi dans un restaurant des Pujols, au cours duquel le président Bigou prit la parole et fit le bilan de la saison écoulée qui fut en tous points remarquables, notamment le cinquante-

naire. Il excusa le Président Sarzi pris par une autre manifestation de ce genre et lui adressa ses meilleurs sentiments d'amitié.

M. Miquel, maire de Lavelanet lui succéda et fit part du soutien total de la municipalité envers cette société qui porte le renom de Lavelanet et du pays d'Oïmes. Il se félicita de l'ambiance exceptionnelle qui règne dans cette phalange musicale qui sait attirer beaucoup de monde à chaque sortie. Il procéda ensuite à la remise des décorations et au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, devait remettre la Médaille du Mérite Musical pour cinq années de Sociétariat à MM. Julien Caux, Jean-Louis Caux, Jean-Charles Lacasta, Jean-Luc Marrot et Henri Tellez.

Pour vingt ans de présence au Coq, Jean-Claude Sicre reçut la médaille de Bronze de la C.M.F., il en fut de même pour Jacques Bounhoure, dont le Président Bigou devait dire « qu'il était le digne successeur de la lignée des Bounhoure, se préparant à être le successeur de son père et de son grand-père à la tête des cliquards ». M. Henri Baillard reçut à son tour, à titre exceptionnel, la médaille d'honneur de la C.M.F. et pour terminer l'année du Cinquantenaire, il était normal que M. Louis Bounhoure, Directeur, soit honoré par le Bureau et par tous les exécutants, ce n'est pas sans une émotion bien compréhensible que le distingué directeur recevait une magnifique baguette de chef. Celui-ci remercia ses amis et promit à l'assistance qui ne cessait de l'ovationner, que le Coq poursuivait toujours sa marche ascendante en apportant toujours de nouveaux lauriers dans la ville.

A notre tour, qu'il nous soit permis de féliciter tous ces infatigables musiciens, qui œuvrent pour le renom du Coq lavelanétien, créé il y a 50 ans par MM. Paul Bounhoure et Bedeil.

AUDE

Carcassonne

Harmonie municipale

Notre société, l'Harmonie municipale de Carcassonne a fêté la Sainte-Cécile, le dimanche 7 décembre 1980, clôturant ainsi, avec grand éclat, une saison bien remplie !... Mais, faisons une petite remontée dans le temps et parlons plus en détail de cette activité dans les lignes qui vont suivre.

• Suite page 26

RECHERCHES...

M. Roland Fricket, 11 b, route d'Ingersheim, 68000 Colmar.
M. Jean Leclerc, 19, rue de la Fauvette, 57100 Thionville.
M. Malterre, résidence Pierre-d'Aubusson, 23200 Aubusson.
M. Jean Meurie, 9, rue Loysel, 50100 Cherbourg.
M. Monnin, 8, rue Puebla, n° 73, 71200 Le Creusot.
M. Yves Simmonot, 9, rue Temponières, 31000 Toulouse.
M. Georges Vernizeau, impasse de l'Ecole, 21200 Beaune.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 25

L'année musicale proprement dite de la société débuta par notre assemblée générale annuelle, qui, présidée par M. Jacques Miquel, entouré de tous les membres du bureau, avait eu lieu le mardi 12 février 1980, au siège social, salle Michel-Mir, 59, rue des Etudes, en présence de la plupart des membres exécutants.

Après la lecture de l'excellent rapport moral de notre secrétaire, M. Matéo, qui mettait en exergue la présence parmi nous de nombreux jeunes musiciens, issus de l'Ecole municipale de musique, et du compte rendu financier de notre trésorier, M. Lécina, faisant état d'une excellente gestion financière, M. le Président, informait l'assistance que notre ville aurait l'honneur et le privilège d'accueillir le congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, qui aurait lieu au théâtre les 10 et 11 mai, placé sous la présidence de notre excellent ami, M. André Sarzi.

Au cours de cette réunion il était décidé, à l'unanimité, qu'une remise de décorations aurait lieu à l'occasion de la Sainte-Cécile, afin de récompenser nos membres exécutants pour leurs années d'assiduité au sein des Sociétés Musicales.

Ensuite, on procédait à l'élection de renouvellement des membres du bureau pour l'année 1981. Etaient donc élus, à l'unanimité, et répartis dans les fonctions suivantes : Président actif, M. Jacques Miquel ; vice-présidents : MM. Lucien Clayton, Henri Hisboé, Pierre Rajol ; Vice-président délégué, M. François Maynadier ; Secrétaire général, M. Aimé Mateo ; Secrétaire adjoint, M. Max Bousquat ; Trésorier général, M. Albert Lécina ; Trésorier adjoint, M. Louis Fraisse ; Membres assesseurs : MM. Gilles Arcens, Alain Biscans, Albert Castelbert, Jacques Clerc, René Ferrand, Jean Garcia, François Xiberras.

La reprise des répétitions est fixée au mardi 4 mars. Sur ce, l'ordre du jour étant épuisé, un très sympathique vin d'honneur clôturait cette assemblée générale.

... Et c'était alors la participation de notre bel ensemble musical à un grand nombre de manifestations officielles ou autres : fêtes carnavalesques, commémorations, inaugurations nous conduisaient au mois de mai, où, comme annoncé précédemment, le congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi tenait ses assises dans notre ville.

Il s'agissait là d'un événement exceptionnel ! En effet, le samedi 10 mai, après la réunion du bureau de la Fédération, une grande réception réunissait, à l'hôtel de ville, les plus éminentes personnalités du département et du monde artistique et musical de la région. Nous citons : M. Julien Vincent, préfet de l'Aude ; M. Antoine Gayraud, maire de Carcassonne ; M. Reznikoff, délégué régional de la Musique ; M. André Sprzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ; M. Jacques Miquel, Président de l'Harmonie municipale, ainsi que les Membres du Bureau du Congrès et leurs épouses.

Après les allocutions prononcées par MM. Miquel, Gayraud et Sarzi, M. le Préfet rendait hommage à la Municipalité de Carcassonne pour ses efforts, consentis auprès de toutes les Sociétés Artistiques et Culturelles de la Ville, et soulignait combien était grande sa satisfaction de voir et d'entendre l'Harmonie municipale dans de nombreuses manifestations, ensemble qui compte, dans ses rangs, un grand nombre de jeunes.

A l'issue de cette manifestation, M. Sarzi décorait M. Gayraud de la médaille d'argent de la Musique, pour services rendus à cet art.

Sous les applaudissements, M. le Maire remerciait, en la personne de son Président, la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, et assurait M. Miquel de l'aide et du soutien que la Municipalité continuerait à apporter, pour tout ce qui concerne l'Ecole de Musique et l'Harmonie municipale.

Tout ceci se terminait autour du verre de l'amitié, en prélude à la grande soirée de gala qui débutait, à 21 heures, au Théâtre municipal.

Au cours de cette soirée, très réussie, nous entendions successivement l'Harmonie « L'Avant-Garde », de Villepinte, sous la direction de M. Vialette, l'Harmonie municipale, placée sous la baguette de M. René Cadres, suivie de la prestation des jeunes solistes de l'Ecole municipale de Musique et le Quatuor de saxophones de l'Ecole municipale de Musique, qui soulevait l'enthousiasme du public, très nombreux ce soir-là !

Ensuite, la Compagnie de danse Anny-Brumas se produisait sur scène, avec succès, et cette magnifique soirée se clôturait par le sensationnel concert que nous offrait l'Harmonie Junior du Département de l'Aude, placée sous la direction de

M. Miquel, créateur et animateur de ce groupement, dépassant la centaine d'exécutants, et dont la renommée n'est, déjà, plus à faire !

Le lendemain, dimanche 11 mai, se déroulaient, au même Théâtre municipal, les travaux du Congrès proprement dit, en présence d'une centaine de participants, représentant les Sociétés Musicales de la région. Il était procédé à l'élection du Bureau de la Fédération, qui se composait comme suit : Président, M. André Sarzi ; Vice-présidents : MM. Miquel, Gabaudan, Galy, Peus, Robin, Sangansan et Minair ; Secrétaire général, M. René Portes ; Trésorier, M. Miechamp ; Assurances, M. Moureaux.

Dans son discours de clôture, M. Reznikoff, Délégué à la Musique, disait combien il était heureux d'assister à ce Congrès et nous assurait qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir pour apporter toute l'aide nécessaire au développement de l'enseignement musical et de la pratique instrumentale dans toute notre région. Son action présente et à venir auprès de nos Ecoles de Musique et Sociétés Musicales est, et sera, à coup sûr, des plus efficaces !

Ainsi se terminaient les travaux de ce 58^e Congrès de la Fédération du Midi. La tenue de cette importante assemblée dans notre ville prouvant, si besoin est, que la vie artistique et musicale dans notre région est plus intense que jamais ! Il faut souhaiter, de tout cœur, « que cela dure » !

... Mais l'activité de notre Société continuait de plus belle. C'était, à nouveau, les diverses cérémonies officielles et le début de la saison des concerts d'été.

Celle-ci commençait le 1^{er} juin par l'interprétation d'œuvres choisies de Mozart, Delbecq et Darling. Les concerts suivants avaient lieu place Carnot, au cœur de la Ville-basse. Les deux derniers, donnés à Carcassonne, avaient pour cadre la place Marcou, à la Cité, et étaient exécutés devant une foule considérable de touristes, de citadins et de fidèles auditeurs.

Au début du mois d'août, nous appritions, avec grand plaisir, que M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, attribuait à M. Miquel la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, au titre de la Musique, ceci par l'intermédiaire de la Confédération Musicale de France.

Nous profitons de ces lignes pour féliciter notre Président de la distinction dont il vient de faire l'objet. Elle est, cela va sans dire, amplement et justement méritée. Nous n'aurions garde d'oublier, aussi, que cet honneur rejaillit sur tous les membres de notre Harmonie municipale.

Les mercredi 13 et vendredi 15 août, notre Société se produisait à Villemoussault et Cuxac-Cabardès. Ces deux concerts étaient tout particulièrement appréciés du public, et c'est sous des tonnerres d'applaudissements que nos dévoués musiciens étaient félicités et remerciés pour leur excellente prestation. Une fois de plus, la haute tenue musicale de notre Harmonie avait fait ses preuves !

Après la période des vacances, nous reprenions du collier pour préparer la fête de la Sainte-Cécile qui, en cette année 1980, allait revêtir un éclat tout particulier. En effet, ce jour-là, une quarantaine de nos musiciens allaient être honorés, et recevoir des distinctions récompensant leurs années de dévouement au service de la Musique.

Comme indiqué au début de notre article, cette fête avait lieu le dimanche 7 décembre. Tout d'abord, à 11 heures, notre Société offrait à ses nombreux auditeurs un grand concert spirituel, à la cathédrale Saint-Michel.

Cette prestation rendait, cette année, un hommage tout particulier à Haendel, un des plus célèbres compositeurs du XVII^e siècle, né à Halle, en 1685, et mort à Londres le 14 avril 1759.

Nous entendions, successivement, la « Marche solennelle », suivie du « Largo », extrait du « Messie », un des plus célèbres oratorios du Maître. Cette partition, interprétée avec une grande délicatesse par nos musiciens, était écoutée par une assistance profondément recueillie.

Ensuite, c'était « la Veillée de l'Ange Gardien », de Gabriel Pierné. Cette œuvre, empreinte de douceur et de mystère, était, sous la maîtrise parfaite de notre chef, René Cadres, parfaitement interprétée, avec un sens des nuances impeccable et une homogénéité de son parfaitement rendue.

Puis, toujours de Haendel, nous écoutions « l'Arioso », très fin et très évocateur, suivi du « Cantabile », de Th. Rottier.

Ce concert se terminait par le « Final » du « Watermusik », composé par Haendel, en 1717. Le Maître était alors, à cette époque, au faite de sa gloire.

Toute la musique de ce génial compositeur a le caractère d'une improvisation perpétuelle. Œuvre triomphale, de force, de santé et d'équilibre. Sonorités claires, brillantes, parfaitement rendues par les « cuivres » et les « bols » de notre bel ensemble musical.

Cela avait été magnifique ! Mais, surtout, ce qui avait agréablement surpris nos fidèles auditeurs, c'était le nombre impressionnant de jeunes musiciens, issus de l'Ecole de Musique et dont certains sont étudiants au Conservatoire national de région de Toulouse.

Ces jeunes éléments, venant étoffer notre groupement et, de ce fait, lui apportant un regain indispensable de jeunesse et d'enthousiasme, méritent toute notre attention. Nous les félicitons, eux-mêmes et leurs dévoués professeurs. Ils le méritent bien. Il nous en viendra d'autres, soyons-en certains. Nous les remercions par avance et leurs disons : « Bravo, les jeunes ! »

Quelques instants après, tout le monde se retrouvait dans un excellent restaurant des environs de Carcassonne, afin de prolonger d'une manière fort sympathique cette belle journée, placée sous le signe de l'amitié musicale.

De nombreuses personnalités, représentant la Municipalité de Carcassonne et le monde musical du département nous honoraient de leur présence, accompagnées, pour cette circonstance, de leurs charmantes épouses.

Nous avons l'honneur de citer successivement : Mme Odette Pelouze, Conseiller municipal, représentant M. Peyras, maire adjoint, Délégué à la Culture ; M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi ; M. Grimaud, Directeur de l'Harmonie « Les Sans-Souci », de Castelnaudary ; M. Monié, Vice-président de cette même Société ; M. Paul Vialette, Directeur, et M. Peytavi, Président de l'Harmonie « L'Avant-Garde » de Villepinte ; MM. Jacques Miquel et René Cadres, respectivement Président et Chef de l'Harmonie municipale de Carcassonne.

Au cours de ce repas, qui se déroulait dans une joyeuse ambiance, M. Sarzi, Président fédéral, ayant à ses côtés M. Miquel, avait l'honneur de décorer une quarantaine de nos dévoués musiciens, les récompensant ainsi pour leurs années de service et d'assiduité au sein des Sociétés Musicales de France et d'outre-mer. Voici, ci-après, la liste de ces méritants récipiendaires :

Décorations décernées par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi :

Titulaires de la médaille de bronze pour cinq années d'assiduité minimum : MM. Marc Busque, André Chayla, Jean-Michel Chayla, Michel Esparre, Robert Fontaine, François Maynadier.

Titulaires de la médaille dorée pour quinze années d'assiduité minimum : MM. Max Bousquat, René Cadres, François Calvayrac, Albert Castelbert, Lucien Clayton, Jacques Clerc, René Ferrand, Jean Fontaine, René Fort, Louis Fraisse, Jacques Granier, Henri Hisboé, François Journet, Léon Laurens, René Marty, Jacques Miquel, Jacques Soavi, François Xiberras.

Décorations décernées par la Confédération Musicale de France :

Titulaires de la médaille d'honneur (bronze) pour 20 ans de service et 32 ans d'âge minimum : MM. René Cadres, François Calvayrac, Albert Castelbert, Lucien Clayton, Jacques Clerc, Henri Farail, Jean Fontaine, René Fort, Louis Fraisse, Jacques Granier, Henri Hisboé, François Journet, Léon Laurens, René Marty, Jean Marty, Jacques Miquel, Jacques Soavi, François Xiberras.

Titulaires de la médaille d'argent pour 30 ans de service et 42 ans d'âge minimum : MM. François Calvayrac, Albert Castelbert, Lucien Clayton, Henri Farail, René Fort, Louis Fraisse, Jean Garcia, Jacques Granier, François Journet, Jean Marty, René Marty, Aimé Mateo, Paul Oustrig, Pierre Rajol.

Titulaires de la médaille de vétéran avec étoile, pour 70 ans d'âge minimum : MM. Jean Barrabes, François Calvayrac, Albert Lécina, Jean Marty, René Marty, Fernand Rius, Michel Solano.

Titulaires de la médaille de vétéran avec palme, pour 75 ans d'âge minimum : MM. François Baux, Henri Farail, Jean Ouliac, Jacques Sabatte, Ernest Sauvage.

Titulaire de la médaille dorée pour 25 ans de Direction d'Orchestre d'Harmonie : M. René Cadres.

... Un grand bravo à tous ! Et toutes nos félicitations !

Sous cette pluie de médailles, prenait fin notre Sainte-Cécile 1980. L'année prochaine, ce sera au tour des jeunes d'être décorés ! Ils le méritent bien !

Le samedi 20 décembre 1980, au cours d'une très sympathique manifestation qui avait lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie, à Béziers, notre distingué Président, M. Jacques Miquel, était décoré de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, au titre de la Musique.

Cette distinction lui était remise par Mlle Laglèze, Inspectrice départementale de la Jeunesse et des Sports, représentant M. le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports.

Toutes les personnalités représentatives de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi avaient tenu à honorer et à féliciter notre méritant récipiendaire :

MM. Sarzi, Président fédéral ; Portes, Secrétaire général ; Miechamp, Trésorier ; MM. les Vice-Présidents et Adjointes venus des départements rattachés à la Fédération : Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales.

Encore une fois, nous adressons nos sincères félicitations à M. Miquel. Cet honneur, qui rejaillit sur le monde musical de la région, doit nous inciter à persévérer dans la vocation qui est la nôtre, à savoir, servir la musique populaire d'amateurs, la faire aimer et comprendre du grand public, en général, et des jeunes, en particulier.

Pour conclure ce compte-rendu, disons, sans ambages, que l'année 1980 a été, pour tous, à marquer d'une pierre blanche.

En ce début 1981, et au chapitre des vœux, que souhaiter ? Tout d'abord, que se poursuive et s'amplifie l'activité de l'Harmonie municipale. Que ses nombreuses prestations soient suivies par un nombre encore plus important d'auditeurs fidèles et attentifs. Que les jeunes continuent à venir parmi nous, toujours plus nombreux et enthousiastes. Que nous puissions continuer à cultiver et à pratiquer l'art musical populaire, ceci par un travail assidu et attentif, n'excluant jamais ni la meilleure entente ni la bonne humeur, et que notre chère Harmonie soit, plus que jamais, riche en lendemains pleins de promesses !

Vive l'Harmonie municipale de Carcassonne !

Le « Chroniqueur » :
Max BOUSQUAT.

Une très belle fête de la Musique à l'Harmonie Municipale.

Une fois de plus, en ce dimanche 7 décembre 1980, l'Harmonie Municipale de Carcassonne nous invitait à venir écouter, en la cathédrale Saint-Michel, son traditionnel concert de la Sainte-Cécile.

Une foule très nombreuse de fidèles et d'auditeurs, avait tôt fait de remplir l'Eglise et, lorsque nos amis musiciens prirent place dans le chœur, grande fut notre satisfaction de constater que cette belle phalange musicale, placée sous la direction de M. Cadres et ayant comme président M. Jacques Miquel, ne cesse de s'étoffer et compte dans ces différents pupitres, un nombre impressionnant de jeunes, issus de l'Ecole de Musique et dont certains sont étudiants au Conservatoire National de la Région de Toulouse.

Ayant déjà pris connaissance par voie de presse, nous savions, d'ores et déjà, que l'Harmonie Municipale rendrait cette année, un vibrant hommage à Georg-Friedrich Haendel, un des plus grands compositeurs du XVII^e siècle né à Halle en 1685 et mort à Londres en 1759.

Dès le début de l'Office célébré par le père Serge, nous entendions la « Marche Solennelle ». Cette première œuvre était suivie du « Largo » extrait du « Messie », célèbre oratorio dont la première audition à Dublin en 1732, fut un triomphe pour son auteur.

Cette partition, exécutée avec une grande délicatesse par musiciens, fut écoutée par une assistance profondément recueillie.

Ensuite, on nous offrit « La Veillée de l'Ange Gardien » de Gabriel Pierné, compositeur et chef d'orchestre, né à Metz le 16 août 1863 et décédé à Paris le 17 juillet 1937. Cette composition, empreinte de douceur et de mystère, fut interprétée avec un sens des nuances impeccable, ce qui nous confirma, est-il besoin de la souligner, la haute tenue musicale de l'Harmonie Municipale.

Puis, toujours de Haendel, nous écoutions « l'Arioso » très fin et très évocateur, suivi du « Cantabile » de Th. Rottier. Pour terminer ce magnifique concert, il était interprété d'une façon magistrale le final de « Watermusik », composé par Haendel en 1717, alors au faite de sa gloire.

Toute la musique de ce génial compositeur a le caractère d'une improvisation perpétuelle. Œuvre triomphale, de force, de

santé et d'équilibre. Sonorités claires, brillantes, parfaitement rendues par les cuivres et les bois de l'Orchestre.

C'était fini ! Les derniers accords résonnaient encore sous les voûtes de notre cathédrale, les cierges s'éteignaient un à un et la vaste nef retombait dans un profond silence.

Les fidèles se retiraient lentement, ayant participé, eux aussi par leurs chants, mêlés à la voix puissante de l'orgue, à la célébration de notre Sainte Patronne.

Encore un grand merci à nos chers musiciens, à leur distingué Président, à leur chef, à M. André Sarzi, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, et madame, qui honoraient de leur présence, avec Mme Miquel, cette manifestation toute musicale, ce dont nous les remercions encore une fois bien vivement !

Un repas fraternel et amical réunissait, dès 13 heures, musiciens et Amis de la Musique au restaurant Massot, à Villegailhenc, au cours duquel de nombreuses décorations furent distribuées par M. André Sarzi et à la fin duquel prit la parole : MM. Miquel, Sarzi et se termina par des sketches et des chansons jusqu'à 18 heures.

A l'an prochain donc, amis musiciens, vous qui consacrez tant de moments de loisirs à la musique et ce, en toute modestie, simplicité et abnégation.

HERAULT

Béziers

Réunion du Conseil d'Administration de la Fédération du Midi, compte rendu de la réunion du 20 décembre 1980, à Béziers.

Sur convocation du Président Fédéral, les Membres du Conseil d'Administration de la Fédération du Midi à la Chambre de Commerce pour la réunion annuelle. Etaient présents : pour l'Aude, MM. Miquel et Matéo ; Ariège, M. Sagansan ; Aveyron, MM. Robin et Déjean ; Gard, MM. Minair et Bastide ; Hérault, MM. Cl. Linon, Gaboudan, A. Galý ; Pyrénées-Orientales, MM. Peus, L. Miechamp, Trésorier Général, et M. Moureau, Trésorier adjoint ; M. R. Portes, Secrétaire Général. Excusés : MM. Mondin et Roigt.

Le Président Fédéral avait invité à cette réunion M. Barillon, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, et M. Fontanel, Directeur Départemental de Jeunesse et Sports. M. Barillon, retenu à Paris, avait délégué Mlle Laglèze, Inspectrice pour le Département de l'Aude, pour le représenter.

Après que le Président Fédéral eut effectué les présentations des Vice-Présidents aux représentants du Ministère, il donna la parole au Secrétaire Général pour faire le point sur la situation des Sociétés dans la Fédération.

Il y a encore des retardataires même en ce qui concerne les cotisations. En accord avec le Président Fédéral, toutes Sociétés qui n'aura pas envoyé les feuilles de renseignements et payé la cotisation le 5 janvier 1981, sera rayée des cadres de la Fédération.

SITUATION FINANCIERE

Le Trésorier Général donne connaissance de la situation financière de la Fédération. Situation incomplète puisque et malgré plusieurs appels aux Sociétés qui n'ont pas encore payé la cotisation de 1981. Il insiste auprès des Vice-Présidents pour qu'ils interviennent auprès des Sociétés retardataires.

STAGE DES JEUNES MUSICIENS

Le Président Fédéral invite chaque responsable à faire le point sur les stages qui ont eu lieu en 1980. Dans l'ensemble, les stages ont été bénéfiques pour les jeunes. Le Président Fédéral insiste auprès des Vice-Présidents du Gard et de l'Aveyron afin qu'un stage soit organisé dans leur Département.

EXAMENS D'ELEVES

Le Président Fédéral constate qu'il y a diminution d'élèves. Cette année, 120 élèves de moins. Cela vient du Département de l'Hérault depuis la suppression du professeur du C.E.G. de Magalas qui n'a pas été remplacé. Le Président Fédéral attire l'attention des représentants de Jeunesse et Sports sur cette situation. Le Secrétaire Général indique toutes les démarches qui ont été effectuées sont restées nulles, ce qui a eu pour conséquence que 120 enfants n'ont plus de cours de musique.

RECRUTEMENT POUR LES MUSIQUES MILITAIRES

Le Président Fédéral, qui s'occupe personnellement de cette question, donne

quelques renseignements utiles concernant l'admission des Jeunes dans les formations militaires. Pour cela, il faut le prévenir assez longtemps à l'avance en lui écrivant à son adresse : 3, rue des Fossés, 11100 Narbonne, et joindre un timbre de 4 F. Il indique aussi que l'on peut se référer au tableau page II du Journal Confédéral, n° 334, de novembre 1980 intitulé : **Démarches pour postuler une affectation dans une musique militaire.**

JOURNAL CONFEDERAL

Le Journal Confédéral a pris une nouvelle forme plus agréable. Tous les articles doivent être dactylographiés et seulement sur le recto et adressés au Président Fédéral directement. Dans les titres des morceaux ne pas omettre le nom des compositeurs. En ce qui concerne les abonnements, chaque Société reçoit un abonnement gratuit, mais il faudrait qu'à l'exemple des autres Fédérations des abonnements supplémentaires soient effectués. Pour cela il faut s'adresser directement au Président Fédéral.

ASSURANCES

M. Moureaux, chargé de ce service, s'est trouvé devant un problème délicat concernant un vol. Ceci a attiré quelques remarques d'après les Membres du Conseil. Il ressort que pour certaines garanties il faut payer une surprime. Cela n'étant pas prévu, les Membres du Conseil demandent au Président Fédéral de demander des explications à Paris.

CONGRES FEDERAL 1981

Le Président Fédéral annonce que le Congrès Fédéral aura lieu à la Grand-Combe, les 16 et 17 mai 1981, et sera suivi d'un Festival de Musique.

Le Président Fédéral indique que pour la première fois un morceau : « Hymne à la Fédération du Midi » sera exécuté sous la direction du Président Fédéral. Ce morceau a été édité par la Maison de Musique de Lille, 121, rue B.-Delssol, 59000 Lille. En ce qui concerne les détails du Congrès Fédéral, le Président Fédéral charge le Secrétaire Général de prendre contact avec les responsables de la Grand-Combe pour arrêter les détails du Congrès.

REMISE DU MATERIEL MUSICAL

Afin de terminer la distribution du matériel musical offert par le Conseil régional, le Président Fédéral indique que tous les bons et les instruments doivent être distribués avant le 31 décembre 1980.

OFFICE REGIONAL

A l'appel du Maire de Montpellier et des Membres du Conseil Régional et du Conseil Général de l'Hérault, une première rencontre a eu lieu à Montpellier à laquelle assistait le Secrétaire Général de la Fédération, MM. Peus, Minair et Bastide. Plusieurs commissions ont été créées et M. M. Peus a été nommé Président de la section Musique, Danse et Théâtre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Fédéral annonce qu'il va être procédé à la remise de la Médaille Dorée de Jeunesse et Sports à M. Miquel, Vice-Président de l'Aude.

Il appartenait à Mlle Laglèze, représentant M. Barillon, de retracer la carrière musicale de M. Miquel qu'elle connaît bien puisque Inspectrice dans le Département de l'Aude. A son tour, le Président Fédéral A. Sarzi présenta le Vice-Président de l'Aude. Il le félicita pour les stages des Jeunes Musiciens qu'il organise tous les

ans dans le Département. Il signala les activités musicales comme Directeur de l'Harmonie Municipale de Carcassonne.

Membre du Jury au Conservatoire de Toulouse, il est chargé de mission à la Délégation Régionale de la Musique pour le Département de l'Aude.

M. Miquel remercia Mlle Laglèze et le Président Fédéral A. Sarzi des paroles prononcées à son égard. Il remercia tous les Membres du Conseil de leurs félicitations et souhaita longue vie à la Fédération Musicale du Midi.

Le Secrétaire Général,
R. PORTES.

Saint-Etienne-d'Estréchoux

L'Union Départementale de l'Hérault en deuil

Un musicien, un ami nous a quittés.

Le samedi 27 décembre 1980 ont eu lieu à Saint-Etienne-d'Estréchoux les obsèques de M. Georges Rafart.

Ne à Paulhan, il avait trois ans quand ses parents vinrent habiter Estréchoux. A 12 ans, il travaille à la mine et en même temps prend des leçons de musique chez M. Torines de Graissessac, clarinetiste. Mais, lui, préfère apprendre la trompette. Cet instrument lui convenait parfaitement, car il obtint un premier prix au Conservatoire de Versailles et enfin, un deuxième prix au Conservatoire de Paris. Après examen, engage comme premier trompette à la Musique de l'Air, il y fit carrière jusqu'en 1965. Ayant pris la retraite, mais ne voulant pas rester inactif, il obtint le poste de professeur de musique et trompette au

• Suite page 28



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 27

Conservatoire d'Abidjan où il resta jusqu'en 1974. Ayant la nostalgie de la France, il revint habiter à Estréchoux dans une coquette villa qu'il aimait beaucoup. Il fut de suite engagé par la Direction du Casino de Lamalou pour la saison lyrique. La musique d'harmonie lui plaît, il devient premier trompette à la Lyre biterroise. Directeur de l'Harmonie intercommunale de Magalas, il donne des cours à de jeunes élèves. Très dévoué, il disait toujours OUI quand on faisait appel à ses services pour agrémenter des manifestations de bienfaisance, auxquelles par sa bonne humeur, ses histoires et sa trompette il donnait un éclat tout particulier. M. Rafart était Chevalier des Palmes Académiques et proposé pour le grade d'Officier.

Après une chute dans son jardin, voilà près de trois ans, il dut être opéré et malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, il n'a pu se remettre.

M. Léon Collet, Directeur de la Lyre biterroise, était à la tête d'une délégation de la Société. M. A. Galy représentait la Fédération des Sociétés du Midi et du département. De nombreux amis et la population de Saint-Etienne-d'Estréchoux ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

A Mme Rafart et à toute sa famille nous renouvelons nos très sincères condoléances.

André GALY,
Vice-Président de l'Hérault
Zone B.

NORMANDIE

Mémento

- Vendredi 6 mars à 20 h 30.
- Dimanche 8 mars à 14 h 30.
Rouen — Théâtre des Arts — Macbeth (G. Verdi).
- Samedi 7 mars
Caen — Théâtre Municipal à 21 heures
— Orchestre de Chambre de Caen. Solistes: Marielle Nordmanne, harpiste; Jean-Marc Bouche, pianiste; Pierre Dutot, trompettiste. Introduction et allegro (E. Igar) — Concertino pour Harpe (J.-M. Damase) — concertino pour trompette (Ch. Chaynes) — Petite symphonie concertante (Fr. Martin).
- Vendredi 20 mars à 20 h 30.
- Dimanche 22 mars à 14 h 30.
Rouen — Théâtre des Arts — Madame Butterfly (Puccini).
- Mardi 24 mars
Caen — Théâtre Municipal à 21 heures
— Bartholdy-Quartett, Mendelssohn, Haydn, Verdi.
- Vendredi 27 mars à 20 h 30.
- Samedi 28 mars à 20 h 30.
- Dimanche 29 mars à 14 h 30.
Rouen — Théâtre des Arts — No No Nanette (V. Youmans).

— Dimanche 29 mars

Le Havre — Théâtre de l'Hôtel-de-Ville à 17 heures — Concert de l'Harmonie Municipale. Soliste: Pierre Clément, clarinette; direction: Claude Decugis.

Rouen — Cathédrale à 17 h 30 — Orchestre de Chambre de Rouen. Solistes: Anne-Marie Blanzat, soprano; Anne-Marie Owens, mezzo; Paolo Martinelli, baryton. Stabat Mater (Pergolèse) — Requiem (Fauré).

CALVADOS

Cabourg
La Musique Municipale de Cabourg a fêté Sainte-Cécile avec un faste particulier les 13 et 14 décembre dernier.

Comme l'an dernier le Père Masot, Curé de la Paroisse Saint-Michel avait mis son église à la disposition des musiciens cabourgeois pour leur concert traditionnel. C'est devant une assistance de plus de deux cents personnes que l'orchestre Junior et l'Harmonie Municipale de Cabourg se sont fait entendre. Nous avons noté la présence au premier rang de MM. Richomme, Député du Calvados; Moles, Maire de Cabourg; Mairay, Directeur du Théâtre de Caen, le Docteur Henriot, Président des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique et Mme Heuze, Maire de Petitville assidue aux concerts de la Musique de Cabourg.

Le concert était divisé en deux parties. Dans la première l'Orchestre Junior de l'Ecole de Musique (petite harmonie de quarante exécutants de moins de vingt ans) s'est fait apprécier dans les œuvres suivantes sous la direction de M. Jacques Lecornu, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique « Trois Marches Françaises » de L. Chomel — « La Côte aux Fées » ouverture de A. Thiry (trompette solo: Lucien Marie — Extrait du « Lac aux Cygnes » de Tchaikowski — « Atalante » ouverture de A. Delbecq, trompettes solo Lucien Marie et Olivier Arbeaud — « Le Bon Vieux Temps » pot pourri de L. Delbecq — « Le Mariage aux Lanternes » ouverture opéra comique de Jacques Offenbach et enfin dirigée par une élève de l'Ecole elne par des camarades: Céline Zannier la célèbre Marche de « Becassine » de J.-J. Debout.

A l'entracte Jacques Lecornu excusa M. Champeaux, Président qui vient de subir une opération chirurgicale.

Il remercia l'assistance de ses applaudissements et les autorités présentes.

Puis, pour la deuxième partie, la Musique Municipale de Cabourg, renforcée de quelques éléments de Caen prit possession du Plateau Fort de cinquante exécutants, l'ensemble fit preuve d'une grande homogénéité et de beaucoup de musicalité.

L'audition de la Musique Municipale commença par l'exécution du pas redoublé avec trompes de chasse « Ronceveaux » de F. Leroy dirigé par le Sous-Chef Pierre Jean.

Puis Roger Dubois présente un Cor des Alpes. Cet excellent musicien se fit entendre ensuite dans un duo pour flûte et Cor des Alpes: solistes Mlle Dominique Arbeaud à la flûte et M. Roger Dubois, Cor des Alpes.

Jacques Lecornu reprit la baguette pour diriger avec la sensibilité et la compétence musicale qu'on lui connaît les œuvres suivantes: Sélection sur l'opérette de Donizetti « La Fille du Régiment »; le premier mouvement Allegro Moderato de « La Symphonie inachevée », de F. Schubert; « Caravane », de Duke Ellington, enfin « Happy Sound Selection », de Cees-Vlak. Pour terminer cette brillante prestation de l'harmonie cabourgeoise, les élèves de l'Ecole de Musique se joignirent à l'Orchestre pour chanter la marche « La Genille ».

Dimanche 14 décembre, après un bref défilé de la formation, la Musique Municipale se fit entendre à la grande messe de Sainte-Cécile dans la même église que la veille. Furent successivement interprétés: « Judex », de Gounod, l'Angelus de « Scènes Pittoresques », de Massenet, un extrait de la « Fille du Régiment », de Donizetti et à la sortie, la « Marche Triomphale », de J.-B. Lullu.

Après un banquet succulent organisé par Mlle Mabire, dévouée trésorière de la Société, le Maire de Cabourg, M. Moles, décora plusieurs musiciens venus renforcer la Société de la médaille de la reconnaissance de la Société pour leur dévouement et leur gentillesse. La veille, au cours du Concert, Jacques Lecornu reçut la Médaille de bronze de la Confédération Musicale de France, pour 15 ans de direction. Furent également décorés MM. Louis Romanet, directeur de l'Harmonie « La Dives » (médaille d'or de la C.M.F.) et Michel Daufresnes (médaille de bronze de la Fédération Musicale de Normandie).

Vire

La Sainte-Cécile de la Musique Municipale

Suivant une coutume qui semble maintenant devenue une règle, l'harmonie municipale de Vire a célébré, en deux temps, le souvenir de la sainte patronne des musiciens.

Le dimanche 23 novembre 1980, ce fut l'habituel concert gratuit offert aux fidèles « supporters » de la Société. Un public nombreux put apprécier le programme suivant:

2) Joyeux virois — défilé avec tambours et clairons, composé par Guy Bernier, bassiste à la Société, dédié par lui à tous les jeunes de la musique et dirigé par Thierry Delecourt, sous-chef.

2) Le Ballet de Faust, de Charles Gounod, dans une transcription pour harmonie de L. Chomel.

3) Ouverture d'Orphée aux enfers, opérette de Jacques Offenbach, dans une transcription pour harmonie d'Albert Thiry. Clarinette solo: Jean Hardy, professeur à l'école de musique. Flûte solo: Armelle Auzenet.

4) El Dorado, mosaïque d'airs d'Amérique du Sud, arrangés et harmonisés par R. Beck.

5) Sensation, pièce de jazz symphonique du Commandant Jacques Deugel, Chef de musique principal de l'armée de l'air.

6) Bingo, fantaisie moderne de R. Beck.

7) Pas redoublé sur la célèbre Marche Lorraine de Louis Ganne, par Rudd.

Tous ces morceaux étaient dirigés par Roger Delsarte, chef de musique.

A l'entracte de ce concert, M. Donval, Président de la Société, adressa ses remerciements à la Municipalité pour son aide efficace, au chef, sous-chef et professeurs de l'école de musique et aux musiciens pour leur travail et leurs résultats, au public nombreux et chaleureux dont la sympathique présence constitue un encouragement pour les musiciens. Représentant M. Olivier Stirn, Maire et Secrétaire d'Etat, empêché par ses fonctions, M. Limbasse, Conseiller Municipal, lui succéda pour dire l'entière satisfaction et la fierté que l'harmonie municipale apporte à tous les Virois et pour assurer les musiciens du complet appui du Conseil Municipal.

Le dimanche 30 novembre 1980 eut lieu la seconde partie de cette fête: messe en musique, suivie du traditionnel banquet.

La société se fit entendre à la grand-messe en l'église Sainte-Anne où elle exécuta Lumière et Joie (Introit - Offertoire Communion - Exit) de Charles Jay. Au prône, l'abbé Houet remercia les musiciens de leur participation toujours appréciée et célébra leur patronne et l'universalité de l'art musical.

A l'issue de l'office, un banquet amical réunit dans la grande salle Polinière, autour d'Olivier Stirn, Maire et Secrétaire d'Etat, du Sous-Préfet, de Conseillers Municipaux et de nombreuses personnalités invitées, les musiciens et leurs épouses. Au début du repas, M. Donval, Président, fit un large historique de la Société, fort ancienne, et assura qu'un tel passé était garant de l'avenir: la création de l'école de musique qui fonctionne bien est là pour l'assurer. M. Savey, Maire Adjoint, délégué par la Municipalité près de la musique, fit part de considérations, élevées sur l'art musical et sa pratique.

Enfin, M. le Maire se félicita des excellentes prestations de la Société qui, partout où elle va, contribue à la réputation de

SYMPHONIE FANTASTIQUE



BASSE SIB ref. 202 4 pistons, modèle décapant percé 14.3, garniture multi-chromé embouchure argentée. Existe en 5 autres modèles: 19, 190, 200, 206 et 210.

Depuis 150 ans, Couesnon étudie, conçoit et fabrique avec passion les instruments des plus grands interprètes contemporains. L'étendue de sa gamme — tous les cuivres à pistons —, la qualité de sa fabrication et la souplesse de ses mécanismes répondent aux exigences de la perfection, du désir, du plaisir. Derrière la beauté, les sentiments, l'instrument se retranche. Pur comme le cristal, juste comme le diapason, grand comme la musique... Ecoutez-le, d'une oreille absolue.

couesnon

une tradition grande comme la musique

37 avenue d'essômes - 02400 château thierry - tél: (23) 83.56.75

Vire et dans une excellente improvisation — probablement influencée par ses fonctions de Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères — s'efforça de démontrer que, parmi toutes les actions, les forces et les tensions qui agitent le monde, la pratique des arts, en général, et de la musique en particulier, était, à coup sûr, la plus pure et la plus désintéressée et, très probablement et malgré les apparences la plus constructive et, en tout cas, la plus durable. En tout état de cause, elle n'apportait jamais de déceptions ou de regrets.

M. le Maire eut alors l'agréable mission de remettre les récompenses suivantes :

— à Michel Malherbe, la Médaille avec étoile ministérielle des Sociétés Musicales et Chorales pour 23 ans de services musicaux ;

— à Fernand Catherine, Trésorier, la Médaille de Vétéran avec étoile, de la Confédération Musicale pour 56 années de services musicaux ;

— à Guy Bernier, bassiste, la médaille de vétéran avec palme de la Confédération Musicale de France pour 46 années de services musicaux.

Cette journée se terminera dans une excellente ambiance et tous se donneront rendez-vous pour celle de l'an prochain.

MANCHE

Saint-Lô

Harmonie Municipale - Fête de Sainte-Cécile

On ne pourra pas dire que les musiciens de l'Harmonie Municipale n'ont pas la foi, eux qui, en cinq années et pour des raisons indépendantes de leur volonté, ont vu à leur tête quatre directeurs différents.

En effet, les motifs qui ont fait que Pascal de Saint-Jores se trouve à la tête de cet ensemble ont été oubliés volontairement au profit de la musique elle-même.

C'est donc sous cette direction que les membres de l'Harmonie ont repris fin septembre les répétitions pour préparer la célébration de la fête de Sainte-Cécile, fixée pour cette année au dimanche 7 Décembre.

Elle se faisait entendre au cours de la messe de 11 h 30, en l'Eglise Notre-Dame et y recevait ses premiers applaudissements.

C'est devant un public très nombreux ayant rempli le Théâtre Roger Ferdinand, parmi lesquels on remarquait Monsieur Dupuis et Madame, ainsi que plusieurs conseillers municipaux (Monsieur Mesnil-dre, Vice-Président, et Madame, absents de Saint-Lô, s'étaient excusés) qu'était donné, à 16 heures, le concert préparé à cette occasion.

Il débutait avec le « Carrousel de Monseigneur » de J.-B. Lully, dont les quatre mouvements ont créé l'ambiance.

Venait ensuite « Petite Suite » de Debussy. Cette œuvre, écrite pour piano à quatre mains et transcrite pour harmonie par Jean Bouchel, a été très appréciée.

Pour remplacer les « variations sur un thème du Pays d'Oc », de Cahuzac, prévues au programme, dont le soliste, Emile Genwin, professeur à l'école de musique, souffrant, n'avait pu être remplacé par manque de temps, l'Harmonie interprétait un « Chant de Prière », de Gabriel Pierné, préparé pour l'office du matin, et cédait la place à Michel Nicolle, professeur à l'école de musique.

Ce dernier présentait un ensemble de cuivres composé d'élèves qui interprétait successivement : « Grande entrée » de Lully, Fanfare de Purcell et Choral de la Passion selon Saint Jean de J.S. Bach. Un accueil très chaleureux leur était réservé.

Avant que débute la deuxième partie de ce concert, M. le Maire, après avoir remercié les nombreuses personnes présentes, remettait la Médaille de Bronze de la Fédération Musicale de Normandie à Madame Mireille Nicolle, flûtiste, pour 15 années de services. Valérie Manautines, également flûtiste, recevait le Prix « Roger-Mayer », la récompensant d'avoir obtenu les meilleures notes au cours des examens de fin d'année à l'école municipale de musique.

La seconde partie groupait des compositeurs contemporains et débutait avec « Choral et Rock-out », de Ted Huggens, œuvre inspirée à la fois du jazz et de la musique des XVII^e et XVIII^e siècles.

Venait ensuite « Western Pictures » de Kees Vlak. Dans ces images du far-west se marient rythme et nostalgie.

« Cap Kennedy » de Serge Lancel, dont plusieurs œuvres ont déjà été interprétées par l'Harmonie, terminait le concert. Cette œuvre, pas facile tant sur le point de direction que de l'exécution, a été accueillie par des applaudissements nourris et prolongés, comme d'ailleurs la partie du final donnée en « bis », un cri de victoire s'alliant à celui des cosmonautes débarquant sur la lune.

Avec la fin de ce concert, c'était pour Pascal de Saint-Jores la fin d'un examen de passage difficile dont il s'est sorti dans les meilleures conditions. C'était aussi pour l'ensemble le fruit d'un travail soutenu et sérieux.

ORNE

Alençon

Ensemble vocal d'Alençon

Le 15 Novembre dernier, l'ensemble vocal d'Alençon, chorale de l'école de Musique d'Alençon, dirigée par Madame Claire Poupelin, et la chorale Allegro de l'Aigle dirigée par Pierre Colombani, s'étaient associées pour la troisième fois pour interpréter le Requiem de Gabriel Faure, avec l'Orchestre de Chambre Français sous la direction d'ensemble de Dominique Rouits, chef de cette formation, renforcée par des musiciens alençonnais et aiglons. Près de cent choristes étaient ainsi rassemblés dans l'Eglise Notre-Dame devant plus de 500 personnes.

Claire Poupelin interpréta le « Pie Jesu » avec infiniment de délicatesse cependant que l'« Hostias » et le « Libera me » étaient chantés par Michel Verchaive, excellent baryton qui sut donner à ces passages l'exacte expression qui convient à cette œuvre. Il faut noter enfin que l'on a cherché dans cette interprétation à se rapprocher au maximum de l'orchestration originale de Gabriel Faure, beaucoup plus discrète et cohérente avec l'œuvre que celle qu'il a dû écrire par la suite à l'instigation de son éditeur Hamelle.

En première partie, l'orchestre de chambre Français avait donné le concerto pour violon en Mi de J.S. Bach, et la suite joyeuse de Telemann.

Ce programme qui avait été donné déjà deux fois, le 22 Mars à l'Aigle, le 23 à Argentan, chaque fois devant plus de 500 personnes, montre qu'il est possible à des chorales amateurs, dont une grande partie des choristes ignorent tout du solfège, de s'attaquer à des œuvres de très grande classe et pas très faciles comme le Requiem de Faure, et d'en donner des interprétations tout à fait valables.

L'Aigle

Concert de la Sainte-Cécile

150^e anniversaire de la mort de Charles Simon Catel, musicien aiglonois

Ce concert revêtait cette année une importance particulière, car dans le cadre de l'Année du patrimoine on y célébrait le cent cinquantième anniversaire de la mort de Charles Simon Catel, né à l'Aigle en 1773. Catel est connu des harmonies par sa difficile « Ouverture en ut », mais cette pièce ne reflète qu'un aspect de ses qualités de musicien, un certain art de l'écriture musicale. Il est bon de rappeler que Catel, avec Gossec, son maître, est à l'origine de la création du Conservatoire National de Musique. Jeune homme au moment de la Révolution, Catel s'enflamma pour les idées nouvelles, et composa alors des hymnes et chants révolutionnaires. Bien accueilli sous l'Empire, il le fut moins sous la Restauration et se reconvertit alors à l'opéra. Il en composa une douzaine, dont sept figurent à la bibliothèque municipale de l'Aigle. Mais c'est surtout par son traité d'harmonie, paru en l'an X (1802) que Catel passa à la postérité, car il fut l'ouvrage de base des cours d'harmonie pendant tout le XIX^e et il fut même réédité en 1937.

Les Sociétés musicales aiglonoises se devaient, en cette Sainte-Cécile 1980, de rendre à ce musicien un hommage mérité et le ramener, ne serait-ce que pour un

concert, sur le devant d'une scène qu'il occupa avec succès de 1810 à 1830. Le choix s'est porté d'une part sur un chant révolutionnaire « La Souveraineté du Peuple », interprété par les « musiciens aiglons » jeune formation aiglonoise, dirigée par Madame Jenny Fouche, avec la chorale Allegro, Madame Geneviève Lherminier chantant la partie solo. D'autre part, la Société Symphonique, l'Harmonie Municipale et la Chorale Allegro interprétèrent l'introduction et le final de l'opéra féerie, « Zirphile et Fleur de Myrte », ou cent ans en un jour » sous la direction de Pierre Colombani, Mesdames Yvonne Plessis, Nicole Rochery, Geneviève Lherminier chantèrent le trio qui dans le final alterne avec les chœurs.

A cet hommage à Charles Simon Catel, on a voulu associer le souvenir d'un autre musicien aiglonois, disparu au début de cette année, Marcel Angot qui dirigea les sociétés musicales aiglonoises pendant plus de cinquante ans et fut Vice-Président de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir pendant de nombreuses années et contribua à retrouver les ouvrages de Catel. De Marcel Angot, la Société Symphonique interpréta, sous la direction de Pierre Colombani, l'« Epithaphe » œuvre poignante, qui gagnerait à être mieux connue.

Mais, au cours de ce Concert, les sociétés musicales interprétèrent d'autres œuvres, la chorale Allegro, sous la direction de Pierre Colombani donna quelques chants « a capella », renaissance, folklore ou contemporains, les musiciens Aiglons, sous la direction de Jenny Fouche jouèrent une valse viennoise de Komzac et une sélection de musique tzigane, la Société Symphonique, sous la direction de Raymond Lapie donna l'ouverture du Barbier de Seville de Paisiello, contemporain de Catel, et le Beau Danube Bleu de Johann Strauss. Enfin, l'Harmonie Municipale, sous la direction de Jean Potier devait terminer le concert, en interprétant des pièces de genre très varié, de la marche militaire au morceau de jazz en passant par des œuvres idylliques, ou d'autres encore mettant en valeur les qualités des solistes de la formation, en progrès constant.

Devant une salle bien remplie, ce concert marquera dans les annales des sociétés aiglonoises qui, pour la première fois, depuis la création d'Allegro en Octobre 1976, s'associaient à cette formation dans une œuvre commune.

SEINE-MARITIME

Deville les Rouen

Bon départ pour la nouvelle saison de l'Orchestre Symphonique

Samedi 22 Novembre 1980 avait lieu au Centre Culturel Voltaire la première soirée musicale de la saison offerte par l'Orchestre Symphonique de Deville que dirige Rémy Metayer.

Cette soirée était placée sous la présidence de M. Cozette, Maire de Deville entouré de plusieurs conseillers municipaux.

Le programme débutait par la très belle ouverture de Weber « Le Freischütz », le soli de 4 cors qui débute cette ouverture fut très remarqué, les auditeurs purent apprécier la belle sonorité, la justesse et la précision de 4 brillants élèves de la classe de cor du conservatoire de Rouen. L'ensemble de l'orchestre donna une bonne interprétation de cette ouverture très séduisante. En deuxième position, le programme comportait une pièce symphonique très colorée due à la plume du compositeur russe Moussorgsky dans une orchestration de Rimsky Korsakoff : « une nuit sur le mont chauve » ; les musiciens de l'o.s.d. enlevés par la baguette dynamique de Rémy Metayer surent donner tout le relief nécessaire à cette page musicale aux multiples effets.

Ce fut ensuite le « Concerto en Fa mineur » pour clarinette et orchestre de Weber, dont le distingué soliste était Michel Démarest, 1^{er} Prix du Conservatoire de Rouen, qui fit apprécier sa belle technique et son interprétation nuancée, il recueillit de chaleureux applaudissements des plus mérités.

En seconde partie, ce fut le charmant ballet de « Faust » de Charles Gounod qui déroula ses 7 figures toutes aussi plaisantes les unes que les autres se terminant par la fougueuse « Danse de Phryné » dont le rythme fut rondement mené.

Maurice Metayer, Directeur honoraire, prit ensuite la baguette pour présenter une jolie valse de Johan Strauss « Sang Viennois ». Le programme se terminait par la célèbre ouverture de « Orphée au Enfer » de Jacques Offenbach donnée à l'occasion du centenaire de la mort à ce génial compositeur d'opérettes célèbres. Le solo de violon de Marcel Chaveau fut très apprécié. Le French-Cancan qui termine

cette ouverture sur un rythme endiablé déclina de chaleureux applaudissements des auditeurs qui réclamèrent le « bis » également très applaudi.

Mentionnons que le programme était présenté et commenté par Nadine Bizet sur des textes de Hervé Bruno.

Signalons que la prochaine soirée musicale de l'O.S.D. au Centre Culturel Voltaire aura lieu le samedi 14 mars 1981.

Le Havre

« Un demi-siècle de présence à l'Harmonie Municipale, pour Moïse Joly »



« C'est une mission très agréable et ô combien émouvante qui m'incombe aujourd'hui, celle de rendre hommage à Moïse Joly. » Ainsi s'exprimait Claude Ducugis, directeur, au cours de la fête de Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale du Havre. Emu, il l'était, mais il n'était pas le seul. A ses côtés Moïse Joly, 50 ans de présence à l'Harmonie Municipale, le « héros du jour » entouré de M. Joly : M. Bouvard, conseiller régional, représentant le Député-Maire du Havre ; Gérard Vigot, président de l'Amicale de l'Harmonie Municipale ; René Basset, secrétaire de l'Harmonie, et une nombreuse assistance, profitaient de la fête traditionnelle pour remercier leur ami.

Venant du nord de la France, Moïse Joly arrive au Havre en novembre 1930. car il vient de s'engager à la musique du 129^e R.I. dirigée par M. Manière, immédiatement il adhère à l'Harmonie Municipale. Il fut longtemps clarinette solo, puis l'âge arrivant, il laisse, de son plein gré, la place aux jeunes, pour se retrouver finalement au pupitre des troisièmes clarinettes ; toujours vaillant, d'une assiduité irréprochable, excellent musicien, il est l'exemple du parfait sociétaire, jeunes et moins jeunes peuvent s'en inspirer. C'est sous un tonnerre d'applaudissements que M. Bouvard lui remit la médaille de la ville du Havre, gravée à son nom, et que des jeunes musiciens offrirent au nom de tous leurs amis de nombreux cadeaux à Moïse Joly et à Mme Joly. Un grand moment dans la vie de l'Harmonie Municipale.

SAONE-ET-LOIRE

A la mémoire...

Nombreux et infiniment attristés ; étaient les amis qui assistaient, le mardi 25 novembre, aux obsèques de Mme Germaine Scali, en la cathédrale Saint-Vincent, de Chalon-sur-Saône.

Professeur de musique, Mme Scali était très connue et hautement estimée dans le milieu musical, et plus particulièrement de ses amis de Chalon-Etudiantina.

Il faut le rappeler, Mme Scali, membre de l'orchestre à plectres, a pendant plus de quarante ans, avec un immense dévouement et une haute compétence formé tous les instrumentistes de l'orchestre.

Elle avait d'ailleurs reçu des distinctions musicales très méritées, en l'attribution des médailles de la Confédération Musicale de France.

En 1976, lui avait été également décernée la médaille du Gouvernement.

Mais, au-delà de ses qualités musicales, Mme Scali avait su, par son extrême courtoisie, son grand cœur, sa disponibilité envers chacun et sa grande droiture, se faire aimer de tous.

C'est pourquoi, sa disparition touche particulièrement tous ses amis, qui sauront garder toujours présent dans leur cœur, le souvenir de leur très chère amie.

• Suite page 30

La Confédération Musicale de France fait un effort constant pour vous donner un très beau journal. Nous vous demandons de souscrire un abonnement, d'abonner vos amis. Vous bénéficiez ainsi des magnifiques articles que nous publions à votre intention.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 29

SEINE-ET-MARNE

Champs-sur-Marne

Assemblée générale du 19 octobre 1980

L'assemblée générale ordinaire de la F.D.S.M.S.M. a tenu ses assises le dimanche 19 octobre 1980 à Champs-sur-Marne où le Président de l'Union Musicale de cette ville, M. Pache, assisté de M. André Qu'Hen, directeur, recevaient les Congressistes dans la magnifique salle polyvalente, mise gracieusement à la disposition de notre Fédération par la Municipalité de Champs-sur-Marne.

A 9 heures précises, le Président André Chalumeau, ouvre la séance, et, après quelques mots de bienvenue aux membres présents, et présenté les excuses de quelques sociétés empêchées de distraire un membre de leur formation à assister à notre séance, il fait observer une minute de silence à la mémoire des musiciens disparus en cours d'année ainsi qu'aux membres de leurs familles, en particulier, à son prédécesseur, M. Paul Fiévet, à qui il rend un ultime hommage (M. Paul Fiévet était resté notre Président d'Honneur).

Parole est ensuite donnée à Mme André Chalumeau, secrétaire Générale, qui procède à la lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1979 à Boissy-le-Chatel, ce compte rendu est adopté sans observations et à l'unanimité.

M. Raymond Dantigny, trésorier, va alors succéder à notre secrétaire générale et donner un bilan très détaillé du dernier exercice.

Ce bilan est lui aussi adopté à l'unanimité, et c'est spontanément que Mme Chalumeau et M. Dantigny sont associés dans de chaleureux applaudissements.

La secrétaire procède alors à l'appel des Sociétés.

Outre le bureau de la F.D.S.M.S.M. représenté par MM. André Chalumeau, Président ; Perathoner Sanzio et René Neuranter, vice-présidents ; Mme André Chalumeau, secrétaire générale ; M. Raymond Dantigny, trésorier.

59 sociétés sont présentes ou représentées, 17 sont excusées ou non (à noter que 3 sociétés ont été rayées en raison de non-règlement de leur cotisation, malgré plusieurs rappels).

Examens : le Président reprenant la parole va dresser « l'état sanitaire » de nos examens dont les effectifs présentés ne cessent de croître et dont voici un bref aperçu : Inscrits (y compris les inscriptions de dernière minute !) : Solfège 1.191 ; présentés 1.041 ; ne se sont pas présentés 150 ; Instruments 915 ; présentés 578 ; ne se sont pas présentés 337 ; Total 2.106 (présents 1.619, non présents 487).

Il est à remarquer que si 2.106 candidats furent inscrits, 1.619 seulement se présentèrent, ces 487 abstentions amènent le Président à la mise au point suivante :

« Il est souvent très difficile de réunir certains jours des jurys qui, rappelons-le, se doivent non seulement d'être disponibles mais aussi outre leur bénévolat être sur le plan examens inattaquables dans leurs décisions »

Le Président ajoute que, si le nombre de candidats était (à quelques unités près) connu en temps voulu, cela éviterait dans beaucoup de cas la « mobilisation » de jurés pour des journées entières, d'où frais élevés de déplacements, repas, etc.

M. René Neuranter émettait l'idée il y a quelque temps, de demander aux sociétés inscrivant des candidats, de verser un droit d'inscription par élève inscrit, droit qui resterait à la Fédération en cas de non-présentation du candidat, ce problème pourrait être repris lors de la prochaine présidence.

M. Sloba demande à ce que soit créé des degrés « débutants » (comme cela existe pour les « claviers et les cordes ») M. Chalumeau ne suit pas M. Sloba dans ce sens car dit-il, claviers et cordes demandent de plus longues études que « bois et cuivres ». Le prochain Président tranchera cette question.

M. Chalumeau profite de cette interpellation pour recommander aux responsables des sociétés de ne présenter des candidats ayant déjà une certaine expérience de leur instrument. Nous avons vu des élèves qui au bout de quelques semaines d'études se présentaient devant un jury, cette façon de procéder ne peut que conduire ces candidats à un échec toujours décourageant.

Résultats des Examens Instruments

Degré Préparatoire : 1^{er} mention, 216 dont 47 avec félicitations ; 2^e mention, 101 ; 3^e mention, 33.

Degré Élémentaire : 1^{er} mention, 71 dont 22 avec félicitations ; 2^e mention, 43 ; 3^e, 33.

Degré Moyen : 1^{er} mention, 20 dont 5 avec félicitations ; 2^e mention, 9 ; 3^e mention, 11.

Degré Pré-supérieur : 1^{er} accessit, 4 ; 2^e accessit, 1 ; 3^e accessit, 1.

Degré Supérieur : 2^e prix, 2.

Total : 545.

Non classés : 33.

Présentés : 578 sur 915.

Solfège

Degré Préparatoire : 1^{er} mention, 284 ; 2^e mention, 219 ; 3^e mention, 142.

Degré Élémentaire : 1^{er} mention, 86 ; 2^e mention, 109 ; 3^e mention, 83.

Degré Moyen : 1^{er} mention, 15 ; 2^e mention, 18 ; 3^e mention, 8.

Degré Pré-supérieur : 1^{er} accessit, 2 ; 2^e accessit, 2 ; 3^e accessit, 1.

Degré Supérieur : 3^e prix, 1.

Total 970

Non classés : 71.

Présentés : 1.041 sur 1.191.

Toucy : la Fédération de Seine-et-Marne a présenté aux différents stages de Toucy, dix-neuf élèves de nos sociétés.

Festivals : 1980 a vu se dérouler le Festival Départemental à Bray-sur-Seine qui fut un grand succès, sinon sur le plan pécunier, mais sur celui de la musique populaire, manifestation « montée » de mains de maître. En 1981, ce sera la ville de Fontainebleau qui nous accueillera en principe le dimanche 14 juin (date à confirmer).

Cotisation : malgré l'augmentation du prix de l'abonnement au journal, porté de 25 à 30 francs ainsi que la cotisation reversée à la Confédération (portée de 50 à 60 francs par société) il n'y a pas lieu cette année, vu l'état satisfaisant du chapitre 1 de modifier la cotisation qui reste fixée à 150 francs par société, à verser, si cela n'est déjà fait, à M. Dantigny, trésorier, 2, rue Pierre-Dan, 77300 Fontainebleau (avant le 31 décembre).

Journal : une feuille d'abonnement au journal de la C.M.F. est jointe à ce C.R. à faire parvenir également à M. Dantigny avant le 31 décembre accompagné du montant des abonnements supplémentaires (x 30 F) il reste entendu qu'un abonnement gratuit accompagne la cotisation fédérale (signaler le bénéficiaire de celui-ci).

Assurances : joint également, un contrat d'assurances (non obligatoire mais très vivement conseillé) celui-ci est, le cas échéant, à retourner dûment rempli à M. Dantigny accompagné de son montant avant le 31 décembre. Il n'y a pas tacite reconduction. Ce contrat couvre obligatoirement la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année. Il n'entre en vigueur qu'au lendemain du versement de la prime.

Nota : en lire attentivement les modalités.

Présidence secrétariat : M. Chalumeau n'ayant reçu aucune candidature à la présidence de la F.D.S.M.S.M., fait remarquer avec un certain humour qu'il est plus facile de trouver des candidatures pour la présidence de la République que pour la fédération ! Pourtant son remplacement à la tête de la F.D.S.M.S.M. devient indispensable ainsi que celui de son épouse qui assure les fonctions de secrétaire général depuis de longues années, car un départ proche du département est envisagé. M. Perathoner, pressenti, ne peut pour l'instant, accepter cette charge. M. René Neuranter, qui avant l'assemblée générale avait manifesté le désir de résilier sa charge de vice-président, région de Thorigny-Lagny, va pourtant, dans l'intérêt supérieur de la fédération se dévouer et prendre l'intérim de la présidence, dont il prendra les fonctions le 1^{er} février prochain, le président en exercice se devant de terminer les actions en cours (déclarations, décorations, etc.) afin de laisser à son successeur toute liberté d'action.

Secrétariat : Il est demandé à M. André Qu'Hen, si le cas échéant, et vu son habitat proche de Thorigny, s'il accepterait la charge de secrétariat départemental, ce dernier craint que cette fonction ne fut trop lourde, et demande que le futur président opère une répartition des responsabilités dans chaque vice-présidence...

Vice-présidents : M. Chalumeau a reçu, avec joie, plusieurs candidatures aux sièges vacants de vice-présidents :

M. Denis Quinchon, directeur de l'Harmonie municipale de Meaux pour la région Meaux-Coulommiers ;

M. Marcel Lorin, directeur de l'Harmonie municipale de Nemours pour la région de Fontainebleau.

Ces deux personnalités sont élues par acclamations.

Trésorerie : M. Dantigny consent à surseoir à sa démission de trésorier, le président, au nom de tous, le remercie vivement.

M. Heurtebize, conseiller général et maire de Champs-sur-Marne, reçu par M. Chalumeau, président, vient alors s'entretenir amicalement avec l'assistance à laquelle il adresse ses remerciements d'avoir choisi sa villa pour y tenir l'assemblée générale de la F.D.S.M.S.M., M. Chalumeau profite de cette occasion pour le remercier des subventions votées par le conseil général au profit de nos sociétés et lui demande d'être l'interprète de tous les

musiciens de Seine-et-Marne auprès de ses collègues du conseil général pour leur dire combien l'aide qu'ils apportent à nos formations est appréciée.

Après avoir retenu la date du 18 octobre 1981 pour la prochaine assemblée générale (lieu à fixer) la séance est levée à 11 heures.

Les musiciens de l'Union musicale de Champs-sur-Marne conduits par André Qu'Hen, leur chef, vont alors conduire tous les délégués, ceci naturellement en musique, à travers les rues de la ville avant de se retrouver tous devant le verre de l'amitié offert par la municipalité de Champs-sur-Marne. Une quarantaine de convives devaient ensuite se retrouver au restaurant « Les Routiers » pour un repas amical qui, placé sous la présidence de MM. Heurtebize et Chalumeau, devait clore une journée bien remplie pour tous.

Pour copie conforme,
Mme André CHALUMEAU,
Secrétaire générale.

Les adieux de Mme et M. Chalumeau, secrétaire et président



Bien chers amis,

Me voici arrivé au terme de ma présidence qui aura duré huit années après quinze ans de vice-présidence. Je pense avoir au cours de ces vingt-trois années passées au service de la F.D.S.M.S.M. en général et à celui de chaque société en particulier, avoir accompli œuvre utile pour la musique populaire et notre jeunesse studieuse.

J'ose espérer que le temps, ce grand générateur d'oubli, ne pourra effacer l'œuvre accomplie.

Croyez que ce n'est pas sans un petit pincement au cœur que je vais passer le flambeau de cette fédération qui nous est si chère, à Mme Chalumeau et à moi-même, elle aussi lui a donné le meilleur d'elle-même. C'est notre ami René Neuranter sur qui je vous demande de reporter toute l'amitié et la confiance dont vous vouliez bien nous honorer.

Le temps est donc venu pour nous de vous quitter « administrativement » car je reste, ainsi que Mme Chalumeau, toujours amicalement dévoué à vos problèmes.

Mme et M. CHALUMEAU.



Nota : à dater du 1^{er} février 1981, prière d'adresser toute correspondance à :

M. René Neuranter, président, 8, résidence Haut-Soleil, tél. : 430-20-44, 77400 Thorigny ;

M. André Qu'Hen, secrétaire, 17, rue Lucien-Gallet, tél. : 020-75-07, 77500 Chelles.

Dernière heure

Une agréable nouvelle de dernière heure : je viens de recevoir la candidature au poste de vice-président, région de Melun, de Clément Lesaffre, directeur de la Fanfare de Dammarie-les-Lys, premier prix du conservatoire de Lille, classe de trombone ; premier prix du conservatoire de Lille, classe de solfège ; premier accessit, classe d'harmonie.

M. Lesaffre assurera les fonctions de vice-président dès ce jour, sa nomination définitive sera entérinée à la prochaine assemblée.

André CHALUMEAU.

SUD-EST

SAVOIE

L'Harmonie de Gresy-sur-Isère en deuil

Il est toujours triste d'ouvrir une rubrique nécrologique, mais l'on ne peut passer sous silence la disparition de Robert Lacchia, ancien directeur de l'Harmonie de Gresy-sur-Isère.

Né en 1900 à Aibertville, dès son plus jeune âge, il fut attiré par cet art populaire qu'est la musique. C'est à la Fanfare de Conflans, qu'il apprit les premiers rudiments du solfège et qu'il poursuivit cette activité musicale, au pupitre des bugles. Comme beaucoup de jeunes de cette époque, attiré par la capitale, il s'installa dans la région parisienne, où parallèlement à ses activités professionnelles, il fréquenta de nombreuses sociétés musicales de la région. Je ne m'étendrai pas sur ses activités au sein de l'Harmonie de Saint-Maurice et de l'Harmonie Savoisienne, mais la fréquentation de ces sociétés de haut niveau, lui permit d'acquiescer les qualités dignes d'un professionnel.

Savoyard de cœur, très près de sa famille et de ses amis, restés au pays, c'est

dans cette commune savoyarde, en 1960, que Robert Lacchia et son épouse, s'installèrent pour une paisible retraite. Là, sur le plan musical, une tâche à sa hauteur l'attendait. Avec quelques adeptes locaux, quelques musiciens de Conflans, son premier souci fut de remettre sur pied la Fanfare locale, en sommeil depuis de nombreuses années. Cette renaissance fut très rapide puisque les cérémonies officielles du 11 novembre 1960 se déroulèrent en musique et petit à petit, sous l'impulsion de ce nouveau Chef, cette modeste fanfare acquit ses lettres de noblesse. Pendant ces 20 années écoulées, ce fut une progression continue. La création d'une école de musique permit, au fil des ans, de renforcer les Anciens et de transformer cette Fanfare, en une Harmonie groupant actuellement plus de 50 musiciens.

Durant de nombreuses années, Robert Lacchia, siégea au comité technique de l'Union départementale de Savoie. Sa disponibilité souriante était très appréciée lors des examens de fin d'année.

Soucieux de l'avenir de « son Harmonie », car très conscient de son état de santé, le choix de son successeur, M. Norrier, lui apporta l'apaisement souhaité. Sa nomination de Directeur Honoraire, ne fut

EDITIONS ROBERT MARTIN

NOUVEAUTES 80/81

60 Duos sur des airs populaires, de Marc Dijoux, pour 2 flûtes à bec, 2 flûtes, 2 hautbois, 2 cors, 2 trompettes, 2 saxophones, 2 clarinettes et solfège chanté, facile... 33,00 F

COLLECTION QUINTETTE DE CUIVRES JEAN-BAPTISTE ARBAN
Fugue en fa mineur, de Jean-Sébastien Bach, transcription Thierry Caens, moyenne force... 48,20 F

Merle et Pinson, polka pour deux cornets ou trompettes sib, de J. Reynaud, arrangement Thierry Caens, moyenne force... 48,20 F

ENSEIGNEMENT
Initiation progressive au déchiffrement instrumental, 80 déchiffrages manuscrits pour trompette, cor d'harmonie, saxophone, clarinette, flûte, hautbois, de Marc Dijoux (Facile à moyenne force)... 26,50 F

TROMPETTE
Pour jouer à deux ou trois, duos et trios, de Jean-Louis Martin, facile (Collection « Jouons Ensemble »)... 33,20 F

Deux pièces pour ensemble de trompettes multiple de quatre, de Claude-Henry Joubert, moyenne force, l'exemplaire complet... 23,60 F

Venise, de Daniel Leriche, pour 4 trompettes, moyenne force, l'exemplaire complet... 23,60 F

Intrada, de Marcel Lagorce et Loïc Mallié, pour trompette ut ou sib et piano, très facile (Collection « Débutants »)... 14,20 F

COR D'HARMONIE
12 Divertissements en duos, de Julien Porret (Collection « Jouons Ensemble »), facile et assez facile... 28,30 F

6 Trios faciles, de Julien Porret (Collection « Jouons Ensemble »)... 28,30 F

Pour jouer à deux ou trois, duos et trios, de Jean-Louis Martin (Collection « Jouons Ensemble »), facile... 33,20 F

TROMBONE ET PIANO
Sur cinq positions, 5 créations de Jacques Toulon, avec accompagnement de piano de Loïc Mallié, facile et assez facile... 42,80 F

BASSES SIB OU TUBAS
12 Divertissements en duos, de Julien Porret (Collection « Jouons Ensemble »), facile et assez facile... 35,40 F

BASSE SIB ET PIANO
La Cigale et la Fourmi, de François Pouillot, facile (Collection « Débutants »)... 14,20 F

SAXOPHONES
Air scandinave, de Joseph Zemp, pour quatuor, moyenne force, l'exemplaire complet... 30,00 F

L'Art de la fugue, de Jean-Sébastien Bach, transcription pour quatuor, de Michel Delgiudice, moyenne force, exemplaire complet... 74,00 F

Air scandinave, de Joseph Zemp, quintette de saxophones, moyenne force... 32,00 F

Melancholy song, de Robert Letellier et Roger Gilet, pour saxophone alto et piano, assez facile... 14,20 F

CLARINETTE
6 duos concertants pour deux clarinettes, dédiés aux amateurs de Joseph Haydn, moyenne force... 59,00 F

Air scandinave, pour 4 clarinettes sib, de Joseph Zemp, moyenne force... 30,00 F

Aria, de Jacques Vallier, avec piano, assez difficile... 14,20 F

Petite pièce, de René Médous, avec piano, très facile (Collection « Débutants »)... 13,60 F

FLUTE
10 pièces faciles pour trois flûtes, de Raymond Guiot (Collection « Jouons Ensemble »), l'exemplaire complet... 95,00 F

Duo, de Jacques Vallier, avec piano, assez difficile... 18,20 F

Imitations, de Loïc Mallié, avec piano, moyenne force... 14,20 F

ALTO A CORDES
10 duos pour altos, en première position, de Claude-Henry Joubert (Collection « Jouons Ensemble »), facile à moyenne force... 35,40 F

PERCUSSION ET PIANO
Pièce pour percussion, de Jean Brouquières (Collection « Débutants »), très facile... 14,20 F

COLLECTION « ORCHESTRE JUNIORS » (Pour cette collection, demandez-nous nos bulletins de commande spéciaux, en indiquant le ou les titres qui vous intéressent).
Mon premier concert, de Jean-Claude Amiot et Chris John, recueil de 5 pièces, très faciles :
— conducteur en ut ou piano... 18,70 F
— partie séparée... 6,60 F

Mon deuxième concert, de Jean-Claude Amiot et Chris John, assez facile. Ce nouveau recueil comprend 5 pièces de styles différents : Le Cirque Zouzou - A Bicyclette - Chaconne pour un film imaginaire - Black cat rag - Five O'Clock :
— conducteur en ut ou piano... 30,00 F
— chaque partie instrumentale... 8,50 F

Le petit orchestre, arrangement de Paul Fromin, sur des thèmes de Delalande, Mouret et Corelli, facile :
— conducteur... 27,50 F
— chaque partie instrumentale... 6,60 F

Romance pour orchestre à cordes, de Claude-Henry Joubert, facile :
— l'exemplaire complet... 41,20 F
— le conducteur... 18,90 F
— partie séparée... 5,90 F

ŒUVRES POUR HARMONIE OU FANFARE ENREGISTREES SUR DISQUES SOUPLES

Match à Colombes, Brouquières ● Rushes, Cowler ● Capa Negra, Darling ● Airbus, Darling ● Escalade en Louisiane, Darling ● Minauderie, Devogel ● La Strada, Rota/Darling ● Variations, Devogel ● La Chasse, Strauss/Devogel ● Sliding, Brouquières ● Tritsch-Tratsch, Strauss/Devogel ● Prélude et Marche triomphale, Lully/Amiot ● Diabelli suite, Diabelli/Martin ● Le Petit orchestre, Delalande, Mouret, Corelli/Fromin ● Marche n° 1 pour musique militaire, Beethoven/Amiot ● Gloria, Vivaldi/Beauregard ● La Grande porte de Kiev, Moussorgsky/Amiot.

AUTRES NOUVEAUTES POUR HARMONIE OU FANFARE

Contrastes, Delbecq ● Boogie, Blues and Dixie, Friquet ● Marche Cathare, Loup ● Laon 3000, Thirault ● La Poudevigne, Philibert ● Bécassine c'est ma cousine, Debout/Delbecq ● Echos de Paris, Devogel.

NOUVEAUTES POUR BATTERIE FANFARE

Minauderie, Devogel ● Elenou, Decamps ● Whispers, Saaorborg ● Relais en Sol Ut Ré, Delbecq ● Plaine d'Alsace, Delbecq/Goute ● L'Union fraternelle, Delbecq ● Palma Nova, Delbecq ● Echos de Paris, Devogel.

ŒUVRES DIVERSES POUR HARMONIE OU FANFARE DES EDITIONS MOLENAAR ENREGISTREES SUR DISQUES SOUPLES

| auteurs | titres | auteurs | titres |
|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|
| Jef Penders | Indonesian Boat Song | Kees Vlak | Brahant Fantasy |
| Henk van Lijnschooten | Rossini's Birthday Party | Robert Allmend | Polka Magyare |
| Kees Vlak | El Paso Montanese | Scott Joplin | Aunt Dinah Has Blowed The Horn |
| Ted Huggens | Treble Concerto | Henk van Lijnschooten | Three Folk Sketches |
| Juan Mas Quiles | Vincente Gerardo | A.C. Van Leeuwen | Broadway |
| Ton Kotter | Hunter Mars | Melle Weersma | Samba Nostalgica |
| Robert Allmend | Die Zigeuner Hochzeit | Jef Penders | Our Naval History |
| Willy Hautvast | Thème Varié | Pieter Gømans | Magic Majorette |
| Johan Wichers | Baritonisten Mars | Michiel van Delft | Hymn of Friendship |
| Michiel van Delft | Blues Notes - Marching on the Rocks | Ruud Bos | Utrecht Suite |
| Juan Mas Quiles | Fiestas En Dax | Theo van de Kamp | Bands A Go Go |
| Ted Huggens | Air Nostalgique | | |

HARMONIES

Nous pouvons vous fournir, avec un délai d'environ un mois, les morceaux suivants, dans la composition américaine qui comprend un conducteur et 60 parties :

Bugler's holiday, de Leroy Anderson, trio de cornets avec harmonie, formation complète... 160,00 F

Typewriter (La machine à écrire), de Leroy Anderson, formation complète... 160,00 F

Syncopated Clock (L'Horloge syncopée), de Leroy Anderson, formation complète... 160,00 F

Promenade, de Leroy Anderson, formation complète... 160,00 F

Ces ouvrages sont vendus en formation complète ; il ne peut être fourni de parties supplémentaires.

Et n'oubliez pas que :

de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :



EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

FEDERATIONS REGIONALES

• suite de la page 31

qui leur étaient remises par M. Labessède assisté de M. Mingeaud, Président honoraire de la Société et tous deux Vice-Présidents actifs de la F.M.V.

Une distinction particulièrement remarquable : celle qui fut attribuée à M. Casimir Cayol et remise par M. Esteve, adjoint au Maire de Six-Fours et qui devait s'exprimer en ces termes :

« Membre exécutant de la Six-Fournaise depuis l'âge de 15 ans, M. Cayol totalise aujourd'hui 61 années d'activité musicale. Au cours de cette longue carrière il lui fut attribué de nombreuses distinctions tant de la part de la F.M.V. que de la C.M.F. Par ailleurs il devait être décoré en 1954 de la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales et également des Palmes Académiques. M. Cayol est un exemple pour ceux qui désirent la survie de la « Six-Fournaise » qui fête aujourd'hui ses 130 années d'existence. J'ai donc le plaisir de lui adresser mes remerciements et mes félicitations en lui décernant la Médaille d'Honneur de la Ville de Six-Fours-les-Plages.

De nombreux applaudissements à l'adresse des récipiendaires.

A l'issue du Concert, le Président M. Mere, remerciait les personnalités présentes, ses invités et tous les amis de la Musique et leur donnait rendez-vous pour le repas amical traditionnel qui devait terminer cette fête de Sainte-Cécile. Et c'est dans la magnifique salle du restaurant « Meneck » plage de Bonnegrace à Six-Fours, que devaient se retrouver les musiciens et leurs familles, les invités et les amis de la Musique pour un excellent repas servi par MM. et Mmes Sintès. Une soirée très animée d'où l'on se sépara non sans avoir écouté les discours d'usage et les nombreuses histoires, parfois pleines d'à-propos du Vice-Président.

Journal de la Confédération Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE... 1 an 30 F
ETRANGER... 1 an 75 F

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars, Avril,
Mai, Juin-Juillet,
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86